



FRANÇOIS
VILLON

œuvres

ALBON





65

65

ÉDITIONS ALBON

françois
VILLON





le lais

le testament

poésies diuerfes

débat du cœur

& du corps

de Villon

ballades en jargon

édition préparée par

GILBERT SIGAUX

Le grant testament billou/et le petit.
Son codicille. Le iargon : les balades



117 (2)

P R É F A C E

LE TESTAMENT DE FRANÇOIS VILLON



François Villon est l'un de nos plus grands poètes. C'est entendu. Mais son approche est difficile. Son univers nous est aujourd'hui fort éloigné. Il parle d'événements, de faits divers, de coutumes, d'habitudes qui font partie de notre Moyen Age. Son vocabulaire nécessite un glossaire. Les adaptateurs modernes, eux-mêmes, hésitent souvent et se contredisent.

Cependant, cet éloignement n'est qu'apparent. En réalité, Villon rimait pour son temps, au cœur même des préoccupations d'une époque particulièrement mouvementée et en pleine révolution. S'il se permet quelquefois d'être trop allusif, il faut lui savoir gré d'avoir été le ménestrel de la poésie quotidienne.

C'est dans cette perspective qu'il faut aider un peu le lecteur à suivre Villon pas à pas. Malheureusement un vo-

lume entier n'y suffirait pas. Il faut laisser courir la poésie dans ce domaine de l'éphémère qui fut l'une des préoccupations exigeantes de ce jongleur tragique.

I. LE LAIS.

L'an quatre cent cinquante-six...

Après l'an mil, évidemment, que pour la commodité du vers Villon escamote. 1456 est une année comme les autres dans l'histoire de ce désastreux ^{xv}^e siècle. La Guerre de Cent Ans, comme disent les manuels (mais qui dura bien plus, sinon sans interruption), est terminée depuis trois ans seulement. Depuis trois ans, aussi, nous ne vivons plus au Moyen Age. Nos manuels, encore, le font avec beaucoup d'arbitraire se terminer par la prise de Constantinople par les Turcs. Mais les gens de 1456 n'en savent rien. Ils passent du Moyen Age aux Temps Modernes avec autant d'indifférence que nos écoliers de la sixième à la cinquième. Ils ont d'autres soucis en tête. Peut-être dira-t-on un jour

qu'en l'an 1960 les hommes ont quitté les Ages Obscurs pour l'Ère de Lumière. Peu important ces subtilités de tables des matières. Cependant, déformés que nous sommes par celles-ci, nous ne pouvons nous empêcher de rester songeur devant ce fait : Villon a vingt-deux ans quand meurt le Moyen Age.

En réalité, l'Histoire quotidienne poursuit son inlassable cheminement. La Guerre des Deux Roses vient d'éclater en Angleterre, le roi Charles VII s'en va benoîtement vers la mort, qu'il atteindra cahin-caha en 1461. Ferdinand II règne en Espagne, ce dont personne ne se soucie, Gutenberg invente officiellement l'imprimerie et Savonarole à Ferrare, Léonard de Vinci à Florence vagissent dans leur berceau d'un an.

La France est en mauvaise santé. Après les horreurs de la guerre, voici le fléau du banditisme organisé. Le climat lui-même est mauvais joueur et la Seine gèle à Paris, qu'on traverse à cheval sinon à pied sec.

Depuis qu'est né Villon, il y a vingt-cinq ans, les temps ont été très durs pour les Français. L'année même de la naissance du

poète, dans Paris occupé, la guerre use ses derniers combattants. A Rouen, Jeanne d'Arc expie sur le bûcher la faute de croire aux voix d'outre-monde et de s'habiller en homme. Il n'est question que d'elle dans les conversations. Mais comme le recul du temps n'a pas joué encore pour en faire une héroïne nationale, une sainte de cathédrale, les commentaires sont inattendus, à nos yeux du moins. Le bourgeois anonyme qui tient scrupuleusement son *Journal* depuis 1405 décrit pour notre étonnement futur, son supplice exemplaire :

« Quand elle vit que ce châtimement était certain, elle cria grâce et abjura oralement. Sa robe lui fut ôtée et on l'habilla en femme, mais dès qu'elle se vit dans un tel costume, elle retomba dans son erreur et demanda son habit d'homme. Elle fut donc bientôt condamnée à mort par tous les juges et liée à un pieu de l'échafaud de plâtre sur lequel on mit le feu. Elle périt bientôt et sa robe fut toute brûlée. Puis on tira le feu en arrière et, pour que le peuple ne doutât plus, il la vit toute nue, avec tous les secrets que peut et doit avoir une femme. Quand cette vision eut assez

duré, le bourreau remit un grand feu sous sa pauvre charogne qui fut bientôt calcinée, et les os réduits en cendres. Bien des gens disaient, là et ailleurs, que c'était une martyre et qu'elle s'était sacrifiée pour son vrai prince ; d'autres disaient que non et que celui qui l'avait protégée si longtemps avait mal fait. Ainsi disait le peuple, mais, qu'elle ait bien ou mal fait, elle fut brûlée ce jour-là. »

La pluie ne cesse de tomber. Les pauvres n'ont plus rien à se mettre sous la dent, sinon un mauvais pain noir et des noix. Le bois de chauffage lui-même devient introuvable et si l'on trouve encore quelques fèves et pois, on n'a rien pour les faire cuire. Les Parisiens, alors, recommencent un nouvel exode. Quatorze jours exactement après la naissance de Villon, douze cents personnes, sans compter les enfants, quittent la capitale pour une province aussi démunie, et plus dangereuse. Les larrons profitent de la situation pour écumer les banlieues. On les chasse, on les pënd par trentaines aux gibets proche le quartier natal de celui qui, trente-trois ans plus tard, sera condamné au même supplice.

Le premier hiver de

François fut des plus rudes. Il gela à cœur fendre et neigea sans cesse, tandis qu' « un méchant fagot tout vert valait quatre deniers ». En janvier, la Seine fut prise jusqu'à Corbeil. Puis vinrent la débâcle et les inondations. La disette s'étendant, les épidémies firent mourir des milliers d'enfants. François résista. Mais comment ne pas voir dans ces calamités la raison de son corps chétif et malingre, de sa triste figure, de sa hantise de la mort ?

La prime enfance de Villon dut se jouer dans une cour envahie et de neige et de fumier, dans un logis froid et humide. Et l'air de la campagne manquait. On ne pouvait même pas aller sur les remparts contempler la verdure. Quiconque se risquait hors des murs se heurtait aux Armagnacs qui coupaient les têtes, forçaient les femmes. Tous les villages voisins, Saint-Ouen, Aubervilliers, La Chapelle... étaient tour à tour pillés et rasés. Les Anglais, de leur côté, ravageaient celui de Saint-Denis. D'année en année, et tandis que grandissait Villon, la famine n'avait de cesse. « Le saindoux se vendait quatre blancs la chopine », ce qui représentait

à peu près le salaire de deux jours d'une femme à la corvée.

En 1436 enfin (Villon avait cinq ans), Paris fut libéré. Après seize ans d'occupation ! Le temps, lui aussi, changea. Les navets poussèrent si bien qu'on ne savait plus comment les accommoder, et le vin, blanc ou rouge, fut des meilleurs.

Mais ce n'était que trêve. Les bandits pillards remplacèrent Anglais et Armagnacs. Le pays ne pouvait se relever si vite. La première joie passée, et Noël crié dans toutes les rues, la famine revint. François, chez sa mère, fut encore nourri de trognons de choux braisés, sans pain. On remplaça les poireaux par les orties et autres herbes à cochon. En 1438, quarante-cinq mille Parisiens moururent. Cette année-là, François de Montcorbier, orphelin de père et d'une charge trop lourde pour les épaules de sa vieille mère, fut adopté par son oncle, le chanoine Guillaume de Villon. Il traversa la Seine pour s'en aller demeurer à la Porte Rouge, au pied de la Sorbonne. Il y mangea un peu mieux, mais si la guerre était officiellement terminée, la paix était encore loin.

Les maudits *Écorcheurs* pillaient et tuaient jusqu'aux nouveau-nés. La terreur retomba sur la ville.

**Je, François Villon,
écolier...**

En 1443, il est inscrit à l'Université. La vie change, pour lui, de visage. Comme tant d'autres poètes, et jusqu'à nos contemporains, il découvre cette fabuleuse rive gauche. Et si ce n'est pas Saint - Germain - des - Prés, c'est au moins le Quartier Latin. Le Paris d'alors, enfermé dans ses murailles, enferme aussi ses Écoles : autour de la Montagne Sainte-Geneviève, entre la Tournelle et la Tour de Nesle, c'est-à-dire entre notre Halle aux Vins et l'Institut. Les collèges s'agrippent les uns contre les autres et bouchent le fond des innombrables ruelles de ce labyrinthe : collège de Dormans et collège de Presle rue St-Jean de Beauvais, collège de Maître-Gervais (fondé par l'astrologue de Charles Quint) rue du Foin St-Jacques, collèges de Fortet, de Reims et de Cocquerel rue des Sept-Voies... et tant d'autres. Et n'oublions pas cette rue du Fouarre qui doit



Marchand de viande salée, XV^e siècle.

son nom à la paille répandue à terre, sur laquelle s'assayaient les auditeurs des cours en plein vent, à deux pas des boutiquiers et des ribaudes.

Le jeune François fait là ses apprentissages de clerc. Il y parle latin, ce latin ecclésiastique et universitaire qui n'est pas loin d'être culinaire, et se familiarise d'une oreille distraite avec les leçons de Gerson et le *l'Ars memorativa*. Notons tout de suite que ses poèmes ne feront jamais étal que d'une érudition très discrète ; qu'il affublera, par exemple, Alcibiade (Archipiade) des atours du sexe faible.

Si la gent écolière du xv^e siècle est studieuse à ses heures, ses délasséments sont d'une tonalité qui nous laisse ébahis. Notre cortège du Rouge-Vin n'est que pâle réminiscence des festivités qu'ils se donnaient, telle la Fête des Fous qui les menait jouer aux dés jusque sur l'autel des églises. Qui plus est, ils portaient dagues et couteaux, ce qui transformait leurs rencontres avec les chevaliers du guet en rixes sanglantes, quelquefois mortelles. L'Université, d'ailleurs, prenait toujours la défense de ses écoliers et

n'hésitait pas à se heurter violemment aux décisions du roi, au point de faire grève pour protester contre l'emprisonnement au Châtelet de quelques chahuteurs plus violents que les autres. Le fameux *Roman du Pet au Diable* que racontera Villon n'est qu'un épisode familier de cette vie scolaire.

**Sur le Noël, morte saison,
Que les loups se vivent de vent...**

Avec les années, le climat de Paris ne s'est pas amélioré. Et ces sorties aventureuses des écoliers et des clercs se font encore dans un décor de Sibérie. La neige monte très haut contre les maisons, et les loups affamés s'en viennent rôder jusqu'aux remparts. Le loup est le monstre familier du Moyen Âge. Il peuple non seulement les campagnes mais la littérature. En attendant, habitué depuis un siècle à se rassasier de chair humaine, celle des innombrables cadavres que laissait la guerre, ils ne reculaient pas, les jours de grande froidure, à descendre en ville. Profitant de ce que la Seine était gelée, ils la passaient entre les remparts, la remontaient et dévoraient qui se perdait. Dans le seul

hiver de 1437, ils étranglèrent et mangèrent quatorze Parisiens, entre Montmartre et la Porte-Antoine, plus un petit enfant en la Place-aux-Chats, derrière les Innocents.

Villon, quant à lui, s'est réfugié dans la petite chambre que lui alloue son oncle, à la Porte Rouge. L'hiver le fait rentrer dans sa coquille, et réfléchir. Non pas seulement l'hiver, mais des raisons plus péremptoires.

**Je laisse, de par Dieu, mon bruit
A maître Guillaume Villon...**

Ainsi commence vraiment *le Lais* (ou mieux *Legs*). Sous cette amusante apparence de testament, nous allons voir défiler toute une galerie de personnages du temps, dont les noms, bien sûr, ne nous disent plus rien, mais qui ne manquent pas d'être extrêmement révélateurs en ce qui concerne les relations du poète. En déchiffrant leur qualité, les critiques se sont rendu compte, mieux que les lecteurs, que les gens que connaissait et fréquentait le poète étaient loin de former

une majorité de truands et de chenapans, de filles publiques et de nonnains dévergondées.

Le premier cité est ce bon oncle, que Villon aime « plus que père », auquel il a pris son surnom. Cet homme fort honorable est (selon les recherches de Desonay) maître ès arts et bachelier, et professeur de Décret. Il possède quelque terre du côté de Sens, sur laquelle, comme le veut la coutume, il est haut justicier. Il tire ses rentes de maisons et de vignobles sis à Paris et dans les environs. C'est donc un personnage, presque un grand personnage, qui vit à l'aise et dont la culture ne cesse de s'étendre. Le jeune poète trouve auprès de lui un foyer plus propice à ses rêveries, sinon plus tendre, que la pauvre maison de sa mère.

Item, a celle que j'ai dit...

Il s'agit de cette « félonne » dont les premières strophes du *Lais* sont déjà pleines, Catherine de Vaucelles, dont François est tombé fol amoureux. Chercher la trace historique de cette fringante personne est un jeu un peu gratuit. On doit cependant aux inlassables bibliothéco-

manes, tel Longnon, d'avoir retrouvé une famille de Vaucel installée à l'époque dans un quartier proche de la Porte Rouge, rue Saint-Jacques. L'un de ses membres fut le principal du collège de Navarre vers 1450. Catherine, de toute façon, se montra, pour son galant, d'une chaleur très relative au point de le faire, un jour, fouetter tout nu, par des sbires à sa solde. Nous la retrouverons plusieurs fois au cours de ces poésies. Et si elle s'est montrée « félonne et dure » pour Villon, elle n'en a pas moins motivé, en apparence du moins, le chef-d'œuvre du *Lais*.

...a maitre Ythier Marchant...

Ce maitre Ythier Marchant était fils d'un conseiller au Parlement et lui-même serviteur du duc de Berry. Le peu qu'on sache de lui en fait l'assassin maladroit de Louis XI, qu'il tenta d'empoisonner. On ne connaît pas le rapport qui le lie à Villon, et encore moins la raison qui pousse celui-ci à lui offrir une épée. Les cadeaux que fait le poète, tout au long du *Lais*, s'ils sont presque tous dérisoires, sont à coup sûr allusifs. Mais le travail reste à faire, en

vain probablement, qui nous donnerait la clef de tous ces legs ironiques.

Quant à Jehan Le Cornu, il était clerc criminel au Châtelet. On comprend mieux que Villon ait pu le rencontrer.

Pierre de Saint-Amand fut receveur des finances, puis secrétaire du Roi et clerc du Trésor. C'est donc un personnage haut placé. La question se pose ici de savoir comment Villon, considéré trop vite comme un coureur de bas-fonds exclusivement, rencontrait de tels dignitaires. Il ne se contente pas de les nommer, il les met en cause : c'est donc qu'il a affaire à eux, sinon maille à partir. D'être bachelier ne suffisait pas, on imagine, pour que les grands de ce monde ouvrirent toutes grandes leurs portes. Non plus que d'être poète. Ces gens ne sont point de la cour d'Orléans où ménestrels, bateleurs et chanteurs d'amour courtois sont les bienvenus les soirs de liesse ou de solitude. Ce sont gens d'affaires et probablement peu enclins à la rêverie. Pourtant, s'il faut en croire les allusions de Villon, ce Saint-Amand a l'air de n'avoir pas dédaigné des plaisirs plus fugaces que les joies de la haute finance. Peut-être, après tout, allait-il

souvent s'attabler dans ces tavernes que lui lègue le jongleur, le *Cheval Blanc* et la *Mule*.

Jean de Biarru était d'une profession moins officielle, mais sa fortune ne devait point rougir de celle des précités. Installé orfèvre sur le Pont-au-Change, il fut nommé Prince de cette confrérie et posséda de nombreux biens.

Robert Valée, « povre clergeot en Parlement », était maître ès arts, et finit curé de Ville-d'Avray. Malgré sa bêtise, fort soulignée, il a droit à trois strophes entières.

Jacques Cardon, au contraire, est un ami. On connaît un marchand drapier et chaussetier de ce nom, tenant boutique à Maubert. Il semble qu'il s'agisse ici d'un compagnon de la jeunesse folle, et Villon lui fait un legs qui n'est point dérisoire. Ainsi, les amis du poète ne sont pas tous de pauvres gueux. Il paraît bien, au contraire, que la plupart étaient des « fils à papa » aux bourses régulièrement remplies et qui en dépensaient le contenu aux peccadilles des tavernes et des bourdeaux.

Quant à Régnier de Montigny, c'est le parfait gueux de bonne famille. Fils d'un

panetier du Roi, il avait le même âge, à deux ans près, que François. Ensemble, ils coururent les filles et l'aventure. Décidément hors de ce qu'il est convenu d'appeler le droit chemin, Montigny commit des vols, avec et sans effraction, s'affilia aux *Coquillards* et n'eut pas pour lui de savoir rimer. Il fut pendu en 1457, six ans avant que son compère Villon soit condamné à la même peine.

Il y a deux Raguier mentionnés dans le *Lais*. Jean et Jacques. Eux aussi étaient des compagnons de vagabondage citadin. Longnon suppose que le second était fils d'un maître-queux de Charles VII. Peut-être n'étaient-ils qu'homonymes. Peu importe. Tous deux reçoivent de Villon de fort riches cadeaux.

Grigny est un village situé entre Longjumeau et Corbeil. Quant à Nijon, c'est un château proche de Paris, près de Chaillot. Mais on ignore pourquoi Villon les a rapprochés.

Voici maintenant trois personnages qui durent toucher Villon de fort près. Jean Mautaint, examinateur au Châtelet, fut chargé d'instruire l'affaire du collège de Navarre, dont nous repar-

lerons. Villon y était impliqué de vol avec effraction. Pierre Basanier, un autre examinateur, devint greffier civil et criminel. Quant à Fournier, c'était le procureur.

Avec Jean Trouvé, valet de boucherie, nous retrouvons un ami du poète. Mais Perrenet Marchant est d'un autre bord. C'est un de ces chevaliers du guet avec lequel nos compagnons eurent souvent à en découdre. Celui-ci était sergent « à verge », de la douzaine du Roi. Les deux personnages suivants furent aussi sergents du guet. Jehan le Loup fut d'abord chargé du nettoyage des fosses de la ville. Montant en grade, il fut affecté à celui des chena-pans. Casin Cholet était un chevalier encore moins recommandable. Tant est qu'il fut lui-même mis à la porte de l'honorable compagnie du guet, fouetté vif et emprisonné.

Les « trois petits enfants tout nus », qui paraissent soudain exciter la pitié de Villon, étaient en réalité de sombres figures, et fort vieilles. Colin Laurens, Girart Gossouyin et Jean Marceau furent les usuriers les plus cupides que Paris ait connus depuis longtemps. De même, les « deux pauvres clercs,

parlant latin » cachent de redoutables vieillards, riches et influents.

Cette liste impressionnante de têtes de turcs et de compagnons se termine par deux gros marchands drapiers, Pierre Merebeuf et Nicolas de Louvieux. Villon cite en passant quelques anonymes artisans qui durent lui tenir crédit, barbier, savetier, fripier... et s'attaque aux moines et nonnains, malignité que nous retrouverons plus loin.

II. LE TESTAMENT.

**En l'an trentieme de mon âge
Que toutes mes hontes j'eus
bues...**

A trente ans, la vie de François Villon est (probablement) presque achevée. Peut-être le sent-il. En tout cas, il commence *le Testament* par une prise de conscience. Je ne crois pas qu'elle soit feinte. Il a vécu tant d'aventures depuis l'âge d'écolier...

Il y eut d'abord cette affaire de la borne du Pet-au-Diable, dont on a fait toute une histoire, quand il ne s'agit en réalité que d'un chahut d'étudiant. Le drame



Levée d'écrou. Chroniques de Froissart. XV^e siècle.

est qu'un des écoliers y trouve la mort, la bataille avec le guet s'étant une fois de plus révélée fort brutale. Villon écrira là-dessus un *Romant*, en prose, et c'est bien dommage que les

archives l'aient égaré.

Ayant quitté l'Université, François n'a guère de hâte à se trouver une profession. Il a le gîte et le couvert assurés, chez son oncle, quelque argent de poche, et une

ardeur particulière à vivre. C'est le signe de la jeunesse, mais c'est aussi celui du temps. Les après-guerre, et celle-ci est de taille, sont toujours des foyers d'insubordination et de vie joyeuse. Notre homme (il n'a encore qu'un peu plus de vingt ans) se précipite vers les lieux de plaisir, tavernes et bourdeaux. Et Dieu sait si Paris, à cette époque, n'en est point dépourvu ! Villon y fait une éducation, qui portera plus de fruits en poésie que celle des collèges.

Ses fréquentations sont éclectiques. À côté des fils de bonne famille qui l'accompagnent dans les bas-fonds de la capitale, il côtoie d'authentiques truands et fraye avec des donzelles de très petite vertu. Il boit ferme la cervoise, le bochet, la bière, le cidre et le poiré. Mais tout ceci ne va pas sans risque. Il est bon de ripailler entre compagnons et de se glisser sous les couettes des filles. Malheureusement, comme dans tout « milieu » qui se respecte, des lois sévères sont à observer. Pour une drôlesse dont il partage les faveurs, et probablement les picaillons, avec un prêtre (eh ! oui) nommé Sermoise, Villon doit jouer de la dague.

Sur le parvis même de St-Benoît sa paroisse, le voilà assassin.

Le soir même, il franchit en grande hâte les portes de la ville, sans trop savoir vers quelle province se diriger.

Heureusement la fréquentation de la pègre lui a appris pas mal de choses. L'argot d'abord — qui est, mieux qu'aujourd'hui, une langue véritablement secrète —, les mille et une industries, ensuite, des coureurs de grande route. Ceux-là sont soigneusement organisés. Affiliés sous les noms pittoresques de *be-roards*, *gaudins*, *feuillards*, *franc-taupins*, *narquois*..., ils sont parvenus à faire du banditisme une profession assise et lucrative. Plus tard, Villon rejoindra les plus connus de tous, les *Coquillards*.

Mais pour l'instant, encore un bleu, il se contente d'utiliser les ruses et combines diverses, apprises aux tavernes, pour se débrouiller sur la route. Il use aussi de sa jeunesse et de son ardeur, sinon de son physique, et séduit une protectrice. Et il choisit bien : Huguette du Hamel, abbesse de Pourras (ou Port-Royal). A vrai dire, ce fut elle probablement qui le séduisit. Les filles-dieu de cette époque ont souvent



Très riches heures du Duc de Berry. Les vendanges. Château de Saumur.

l'âme très tendre et le giron hospitalier.

Le Roi, cependant, a bien voulu reconnaître la légitime défense du poète. Villon peut donc regagner Paris. En janvier 1456, il retrouve sa

« piole » de la Porte Rouge et l'univers qu'il chantera. C'est à ce moment qu'il compose *le Lais*.

Mais en même temps qu'il a retrouvé le foyer de l'oncle Guillaume, il est retombé

dans le cercle infernal des lieux de plaisir. Qui plus est, il a vieilli, se sent un homme, et pour se procurer l'argent indispensable aux faveurs de la bonne chère (et de la belle chair), il n'hésite pas à se mêler d'un mauvais coup. Avec ses acolytes Jean Tabarie, Colin de Cayeux et un méchant prêtre, dit Petit-Jean, il dérobe un magot de cinq cents écus dans la caisse du collège de Navarre.

Quelque temps, les quatre compères sont les héros joyeusement fêtés de *la Mule* et de *la Pomme de Pin*. Mais Villon, qui a sous le nez le spectacle de gibets sans cesse fleuris de nouveaux malandrins, est devenu méfiant. Se souvenant de son premier voyage, pas si désagréable après tout, il prend de nouveau congé.

Cette fois, il restera cinq ans hors des murs de la Ville. Il prend par Bourg-la-Reine et se perd du côté d'Angers, Bourges, et des bords de Loire. A Blois, il joue quelque temps les rimailleurs de service, poètes de cour qui amusent les nobles. Mais cette vie de château n'est pas la liberté. Il repart bientôt et gagne le Berry, le Poitou. Comme il ne parle que fort modestement des paysages

traversés, il faut bien croire qu'il ricocha encore de taverne en bourdeau de bord de route. Il fréquenta surtout les picaresques armées des chenapans nomades. Il les fréquenta mais n'en fit jamais, semble-t-il, vraiment partie. Il a connu bien sûr les *coquillards*, ces faux pèlerins fameux qui, au nombre d'un millier, s'illustrèrent dans la région de Dijon. Il fut « mercerot de Rennes », c'est-à-dire colporteur, un de ces porte-balles dont on sait assez depuis les travaux de Schwob et de Vitu qu'ils transportaient dans leur sac plus de malice que de camelote.

Tant est qu'il se retrouve un beau jour au plus profond des cachots de Meung-sur-Loire. Il a tout le temps d'y rimer à son aise, mais trouve quand même le temps long. Le Roi, par miracle, visite la ville et, par un geste coutumier, fait libérer les prisonniers.

Cette dernière expérience semble dégoûter à jamais notre poète des joies campagnardes. Il met le cap sur Paris. Comme la première fois, il retrouve sa chambre, le froid et la chandelle, et comme la première fois, il s'y calfeutre pour chanter ses bonheurs et ses dé plaisirs

dans un long poème : le *Grand Testament*.

**J'ai ce Testament tres estable
Fait, de derniere volenté...**

Villon ne devait point trop s'illusionner sur la gloire future réservée à ses poésies. Malgré sa hantise de la mort, et son besoin de crier avant elle, il rimait pour son temps, pour ses amis, pour sa mère, pour lui-même. On a fait de lui le premier en date des poètes français. Il est en tout cas celui qui a le plus de vitalité, et le plus perspicace.

Cependant, il est dommage que son renom, son « bruit », efface dans l'ombre des poètes qui furent des déclassés aussi clairvoyants et clamèrent la détresse de l'homme avec autant de passion.

Pensez à Colin Muset, jongleur lui aussi « de pauvre et de petite extrace », qui, la vielle à la main, partait à chaque printemps trouver des auditeurs qui allégeraient à son profit leur escarcelle. Il a chanté, bien avant Villon, les joies primitives d'un bon repas, d'une jolie fille facile, ce regret incessant d'un confort que la culture mêlée de pauvreté empêche toujours de connaître. Pensez à Rutebeuf, surtout, cet autre

poète de la misère qu'on ne rapprochera jamais assez de Villon, tant pour l'inspiration que pour le langage. Poètes bourgeois, comme les appelle Bossuat¹, ces hommes ont su comme Villon chanter les joies et les peines d'une dure vie quotidienne, et ce en employant le véhicule le plus universel, la langue populaire. Rutebeuf se marie en 1261, deux siècles exactement avant que Villon ne rédige son *Testament*, et nous entendons le même fredonnement mélancolique :

Ce sont amis que vent emporte...

**Avis m'est que j'oi regretter
La Belle qui fut hëaumiere...
Dies-moi ou, n'en quel pays
Est Flora, la belle Romaine...**

Ce regret de la vie qui passe comme un nuage, de ces êtres qui courent vers la mort comme brindilles sur la rivière, Villon en est obsédé, lui aussi. Très nombreux sont les vers qui évoquent les femmes, non pas tant dans leur splendeur présente que dans l'éphémère de leur beauté. Ce mot d'*obsession* n'est pas trop brutal pour illustrer cette vision trop acérée des rides à venir sous le teint frais. Un siècle plus

1. Bossuat : *Le Moyen Age*.

tard, Ronsard et Du Bellay chanteront les mêmes *Regrets*. Et aujourd'hui le refrain de Raymond Queneau poursuit la même veine mélancolique :

Si tu crois, fillette...

Fillette, Flora l'a été « au temps jadis », et aussi la Belle Heaumière, qui malgré son métier viril (marchande de heaumes et d'armes en tout genre) a raison de vite conseiller à ses cadettes de jouir de la vie : « prenez a dêtre et a senêtre ; n'épargnez homme, je vous prie... » Ce thème dépasse largement la fugacité de l'amour. C'est la mort affreuse qui tient la main du rimailleur. « Pour ce, amez tant que voudrez. » Villon sent bien qu'il faut se ruer à contre-courant, « aux tavernes et aux filles », quitte à s'y noyer. Quant à lui, il y perd sa santé, déjà suspecte.

Je crache, blanc comme coton...

Nous avons vu comment une enfance passée sous les auspices d'une guerre épuisante pouvait handicaper à jamais ce « pauvre corps meurtri ». Villon lui-même se décrit sans fard : « il fut res, chef, barbe et sourcil, comme un navet qu'on ret ou pele ». Cette absence de

système pileux n'a pas laissé de soulever les commentaires de ces apprentis médecins qui font dans la littérature. L'un d'eux, Yve Plessis¹, a construit sur ces deux vers toute la psychose du poète. Il a découvert que Villon souffrait d'alopécie, soit en termes moins savants qu'il était chauve comme un caillou et que cette « glabréité » ne s'arrêtait pas au sommet du crâne. Le bibliophile Jacob, plus sérieux, a trouvé quant à lui que Villon louchait. « Tare intéressante, dit Yve Plessis, car le strabisme congénital traduit un défaut d'équilibre dans l'influx moteur émané des points de l'écorce préposée aux mouvements du globe oculaire, déséquilibre assez fréquent chez les dégénérés criminels... » Il est dommage que Villon lui-même n'ait point lu cet ouvrage ; il eût sans doute fait à l'auteur une place de choix dans son *Testament*, et lui eût légué quelque belle enseigne d'occultiste.

Malgré tout, on imagine assez bien le portrait physique de Villon. Maigre et nerveux, le teint blême, blanchi aux lueurs des tavernes, une mauvaise mine de noctambule,

1. Yve Plessis : *La Psychose de François Villon*.



Fragment d'une miniature par Fouquet du Livre d'heures d'Etienne Chevalier.

usé avant l'âge par les abus de boisson et de « sadinet ». L'habit de trouvère, au demeurant, devait lui fort bien aller et l'on conçoit que, hors cette pimbêche de Catherine, les filles, folles ou non, aient eu pour lui des attentions.

Sur mol duvet assis, un gras chanoine...

Aussi mal pourvu par la nature, Villon rêva toute sa vie de bonne chère et de couche molle. C'est le propre des vagabonds (qu'ils soient ou non de bonne famille) et

des poètes. Il n'est trésor que de vivre à son aise. Mais ce confort fait toujours figure de Paradis. On y croit, on l'espère, mais il se dérobe sans cesse au bout de la route.

« Car ou soyes porteur de bulles, — pipeur ou hazardeur de dez », tout est vain. Le bénéfice part en fumée, dans les fumées des deux ivresses. La *Belle Leçon aux Enfants Perdus* et la *Ballade de Bonne Doctrine* sont de bon conseil : faites ce que je dis, non ce que je fais. Villon s'efforce de prier Notre-Dame, d'implorer son pardon, de regretter n'être qu'un pauvre jongleur. Puisqu'il ne peut attendre, dans cette vie, le mol duvet, qu'au moins, parvenu aux pieds de la dame du ciel, de la régente terrienne, il trouve un bon « sollier » avec une épitaphe.

**La pluie nous a bués et lavés,
Et le soleil dessechés et noircis...**

Mais à cette douce sépulture, Villon n'y croit pas trop non plus. Depuis sa plus tendre enfance, autour de lui, ce furent les loups qui firent office de fossoyeurs. On ne meurt guère dans son lit en ce temps-là. Les armes de François Villon, plus que

plume et vielle, sont potence et chanvre. La mandragore, dit-on, pousse aux pieds des pendus. Et les gueux y vont ripailler, suprême dérision. Les *Repues Franches* (qui ne sont peut-être pas de Villon, mais lui sont familières) y sont au fond bien tristes. Ce spectacle quotidien, en tout cas, exaltait sa veine poétique, en même temps qu'il lui brisait le cœur.

**Quand de ce monde vout
partir...**

Cette épitaphe que réclamait le poète, jamais on ne la lira sur une pierre tombale. Villon n'est pas mort, il a disparu. C'est peut-être l'ultime don de la « dame du ciel » que sa silhouette, au lieu de se balancer au croc de la potence, se fonde dans le brouillard, un soir de 1463, quand, banni de Paris, il franchit pour la troisième fois les portes de la Ville. Mais cette fois, il ne reviendra jamais dans sa chambre de la Porte Rouge, et son *Testament* était bien le dernier.

JEAN-PAUL CLÉBERT.

DE FRANÇOIS VILLON



AVRIL 1431

A Paris, sur la rive droite de la Seine, naît François de Montcorbier, alias des Loges, dit François Villon. C'est l'année même du supplice de Jeanne d'Arc et les Anglais occupent alors Paris. Les grands noms de la littérature sont Alain Chartier, Marsile Ficin, Charles d'Orléans.

Ayant de bonne heure perdu son père, François est recueilli par Guillaume de Villon, chanoine de St-Benoît.



1449

Il est reçu bachelier et fait ses études à la Faculté des Arts de Paris.



1452

Licencié et maître ès arts. L'Université donne alors l'exemple du plus grand désordre et bientôt le jeune Villon l'abandonne pour les tavernes et les bas-fonds de la capitale.



1455

Lors d'une discussion malheureuse à propos d'une fille, Villon se bat avec un prêtre du nom de Philippe Sermoise. En état de légitime défense, il donne

à son rival un coup de dague qui le blesse mortellement.

Il quitte précipitamment Paris pour errer en Anjou. Sans gîte et sans ressources, il participe à certains méfaits en compagnie d'autres anciens écoliers ou clercs vagabonds.

Cependant, grâce aux appuis de son père adoptif, le roi le gracie et Villon revient à Paris où, dans sa chambre d'étudiant, il compose *Le Lais*.



1456

N'ayant pas oublié ses compagnons « de la mauvaise chance », il cambriole avec deux acolytes la sacristie du collège de Navarre, ce qui lui rapporte 500 écus d'or.

De nouveau, c'est la fuite précipitée vers la province. Cette fois, son séjour y sera plus prolongé, mais son affiliation à la bande de malandrins appelée la bande des *coquillards* n'est pas certaine.



1460

On le retrouve incarcéré à Orléans, après avoir accordé quelque temps à se refaire une santé à la cour de bel esprit que tenait le duc Charles d'Orléans.



1461

C'est à la prison de Meung-sur-Loire qu'échoue cette fois François Villon. Louis XI, entrant dans la ville, libère les prisonniers.

A la fin de cette même année, il revient à Paris et y compose son *Testament*.



1462

Un nouveau cambriolage le conduit au Grand Châtelet.

Au cours d'une rixe violente devant une boutique

de la rue de la Parcheminerie, un homme est tué. François Villon est dans le coup. Il est condamné à la pendaison, précédée de l'étranglement. Dans son cachot, il rédige *la Ballade des Pendus*.

1463

En janvier, sa peine est miraculeusement commuée en un bannissement pour dix ans de la ville de Paris. Il a trois jours pour disparaître. Il le fait sans attendre son reste.

C'est la dernière image que nous ayons de François Villon : dès cet instant, on perd complètement sa trace. On ignore tout de sa vieillesse et François Villon est mort pour nous à l'âge de trente-deux ans, d'ailleurs marqué et prématurément vieilli.

Ainsi résumée en termes de rapport biographique, presque de police, la vie du poète ne manque pas de donner une idée fausse de l'homme extraordinairement humain et sensible que nous livrent ses poésies. Il faudrait souligner qu'il est né fort pauvre, ne connut point son père, passa une jeunesse et une adolescence dans un univers d'après-guerre, et ne suivit, avec la compagnie des filles et des mauvais garçons, que le penchant ordinaire des jeunes fils de bonne famille de l'époque. Dans une société exacerbée et corrompue comme celle qui l'a vu naître, les vols qu'il commit ne sont en fait que peccadilles. Que Villon n'ait pas été un poète de cour, comme tant d'autres, est pour ses lecteurs à venir un bonheur. Au lieu de mièvreries littéraires, nous avons ce qu'il est convenu d'appeler, banalement, un véritable souffle de vie.

Et l'un des plus grands, sinon le premier, des poètes français.

f r a n ç o i s VILLONs



le lais



le testament



poësies
diuerſes



dēbat
du cœur
& du corps
de Villon



ballades
en jargon



LE LAIS A ÉTÉ COMPOSÉ —
ET C'EST VILLON LUI-MÊME QUI NOUS LE DIT —

EN 1456 « AU TEMPS DE NOEL ».

LE GENRE DE CE POÈME

N'EST PAS DIFFÉRENT,

EN CE QUI CONCERNE LA FORME

ET LE PRÉTEXTE,

DES CONGÉS QUE RIMÈRENT JEAN BODEL,

ADAM DE LA HALLE,

JEAN DE MEUNG ET NOMBRE DE POÈTES

DES XIV^e ET XV^e SIÈCLES.

LE LAIS A ÉTÉ INTITULÉ

LE PETIT TESTAMENT.

MAIS LE MOT DE TESTAMENT,

AVEC CE QU'IL IMPLIQUE DE RENONCEMENT,

DE DÉSESPOIR, OU DE SAGESSE,

NE CONVIENT GUÈRE AUX LEGS DE VILLON :

IL Y A DANS CE PREMIER POÈME

PLUS D'IRONIE, DE FANTAISIE INSOUCIANTE

QUE D'AMERTUME.

MAIS L'AMERTUME Y EST POURTANT

AVEC L'ARRIÈRE-FOND DE LA PAUVRETÉ,

DANS UN SIÈCLE COULEUR DE MORT.

le lais



1

L'an quatre cent cinquante six,
Je, François Villon, écolier,
Considerant, de sens rassis,
Le frein aux dents, franc au collier¹,
Qu'on doit ses œuvres conseiller²
Comme Vegece le raconte,
Sage romain, grand conseiller,
Ou autrement on se mécompte...

¹ *plein
de bonne volonté*

² *mettre en ordre*

¹ *avant* En ce temps que j'ai dit devant¹,
 Sur le Noel, morte saison,
 Que les loups se vivent de vent
 Et qu'on se tient en sa maison,
 Pour le frimas, près du tison,
 Me vint un vouloir de briser
 La tres amoureuse prison
 Qui souloit² mon cœur debriser³.

² *avait coutume*
³ *mettre en morceaux*

Je le fis en telle façon,
 Voyant celle devant mes yeux
¹ *destruction* Consentant a ma défaçon¹,
² *maintenant* Sans ce que ja³ lui en fût mieux ;
 Dont je me deuil et plains aux cieux,
 En requérant d'elle vengeance
³ *dieux d'amour* A tous les dieux venerieux⁴,
⁴ *malheur* Et du grief⁴ d'amour allegeance⁵.

⁵ *soulagement*

¹ *si* Et se¹ j'ai prins en ma faveur
 Ces doux regards et beaux semblants
 De tres decevante saveur,
 Me tréperçants jusqu'aux flancs,
² *je ne puis pas* Bien ils ont vers moi les pieds blancs³
³ *plants de vigne* Et me faillent au grand besoin.
 Planter me faut autres complants³
 Et frapper en un autre coin.

² *je ne puis pas*
³ *compter sur eux*

Le regard de celle m'a prins
 Qui m'a été felonne et dure :
 Sans ce qu'en rien aie méprins¹, ^{1 mal agi}
 Veut et ordonne que j'endure
 La mort, et que plus je ne dure ;
 Si n'y voi secours que fouïr.
 Rompre veut la vive soudure,
 Sans mes piteux regrets ouïr !

Pour obvier a ces dangers,
 Mon mieux est, ce croi, de partir.
 Adieu ! Je m'en vais a Angers :
 Puis qu'el ne me veut impartir¹ ^{1 accorder}
 Sa grace, il me convient partir.
 Par elle meurs, les membres sains ;
 Au fort², je suis amant martyr ^{2 en somme}
 Du nombre des amoureux saints.

Combien que le depart me soit
 Dur, si faut il que je l'éloigne :
 Comme mon pauvre sens conçoit,
 Autre que moi est en quelogne¹, ^{1 occupe sa pensée}
 Dont oncque soret² de Boulogne ^{2 hareng}
 Ne fut plus altéré d'humeur.
 C'est pour moi piteuse besogne :
 Dieu en veuille ouïr ma clameur !

Et puis que departir me faut,
 Et du retour ne suis certain,
 (Je ne suis homme sans défaut
 Ne qu'autre d'acier ne d'étain ;
 Vivre aux humains est incertain,
 Et après mort n'y a relais ;
 Je m'en vais en pays lointain),
¹ legs Si établis ce present lais¹.

¹ par la grâce de qui

² ma renommée

Premierement, ou nom du Pere,
 Du Fils et du Saint Esprit,
 Et de sa glorieuse Mere
 Par qui grace¹ rien ne perit,
 Je laisse, de par Dieu, mon bruit²
 A maître Guillaume Villon
 Qui en l'honneur de son nom bruit,
 Mes tentes et mon pavillon.

¹ exclu

² procuré

Item, a celle que j'ai dit,
 Qui m'a si durement chassé
 Que je suis de joie interdit
 Et de tout plaisir dechassé¹,
 Je laisse mon cœur enchassé,
 Pale, piteux, mort et transi :
 Elle m'a ce mal pourchassé²,
 Mais Dieu lui en fasse merci !

Item, a maître Ythier Marchant,
 Auquel je me sens tres tenu,
 Laisse mon brant¹ d'acier tranchant
 Ou a maître Jean le Cornu,
 Qui est en gage detenu
 Pour un écot huit sous montant ;
 Si veuil, selon le contenu²,
 Qu'on leur livre, en le rachetant.

¹ épée² selon
cette disposition

Item, je laisse a Saint Amant
Le Cheval Blanc avec la Mule
 Et à Blaru mon diamant
 Et l'Ane rayé qui recule.
 Et le decret qui article
*Omnis utriusque sexus*¹,
 Contre la Carmeliste bulle
 Laisse aux curés, pour mettre sus².

¹ personne de l'un
ou l'autre sexe² afin de le mettre
en vigueur

Et a maître Robert Vallee
 Pauvre clergeot en Parlement,
 Qui n'entend ne mont ne vallee,
 J'ordonne principalement¹
 Qu'on lui baille legerement¹
 Mes brais, étants aux *Trumillieres*,
 Pour coeffer plus honnêtement
 S'amie Jeanne de Millieres.

¹ sans difficulté

Pour ce qu'il est de lieu honnête,
 Faut qu'il oit mieux recompensé,
 Car Saint Esprit l'admonnesté,
 Obstant ce qu'il est¹ insensé ;
 Pour ce, je me suis pourpensé
 Puis qu'il n'a sens ne qu'une aumoire².
 A recouvrer³ sur Maupensé,
 Qu'on lui baille *l'Art de Mémoire*.

¹ quoiqu'il soit

² armoire

³ récupérer

⁴ personnage
 symbolisant
 la sottise

Item, pour assigner la vie
 Du dessusdit maître Robert,
 (Pour Dieu ! n'y ayez point d'envie !)
 Mes parents, vendez mon haubert¹,
 Et que l'argent, ou la plus part,
 Soit employé, dedans ces Pâques,
 A acheter a ce poupart
 Une fenêtré² emprès Saint Jacques.

¹ cotte de mailles

² une boutique

Item, laisse et donne en pur don
 Mes gants et ma huque¹ de soie
 A mon ami Jacques Cardon,
 Le gland aussi d'une saussoie²,
 Et tous les jours une grasse oie
 Et un chapon de haute graisse,
 Dix muids de vin blanc comme croie³,
 Et deux procès, que trop n'engraisse.

¹ casaque² saussaie,
saulaie : pré à saules³ craie

Item, je laisse a ce noble homme,
 Regnier de Montigny, trois chiens ;
 Aussi a Jean Raguier la somme
 De cent francs, prins sur tous mes biens.
 Mais quoi ! Je n'y comprends en riens
 Ce que je pourray acquerir :
 On ne doit trop prendre des siens,
 Ne son ami trop surquerir¹.

¹ solliciter

Item, au Seigneur de Grigny
 Laisse la garde de Nijon,
 Et six chiens plus qu'à Montigny,
 Vicêtre, châtel et donjon ;
 Et a ce malotru changeon¹,
 Mouton, qui le tient en procès,
 Laisse trois coups d'un escourgeon²,
 Et coucher, paix et aise, es ceps³.

¹ enfant substitué
par le diable ;
avorton² étrivière³ dans les fers

Et a maître Jacques Raguier
 Laisse l'*Abreuvoir Popin*,
 Pêches, poires ; au *Gros Figuier*
 Toujours le choix d'un bon lopin,
 Le trou de la *Pomme de Pin*,
 Clos et couvert, au feu la plante¹,
 Emmailloté en jacobin² ;
 Et qui voudra planter, si plante.

¹ les pieds² Jacobin
(moine dominicain)

Item, a maître Jean Mautaint
 Et à Pierre le Basanier
 Le gré du seigneur qui atteint
 Troubles, forfaits sans épargnier ;
 Et a mon procureur Fournier
 Bonnets courts, chausses semelees
 Taillees sur mon cordouanier
 Pour porter durant ces gelees.

Item a Jean Trouvé, boucher,
 Laisse le *Mouton* franc et tendre
 Et un tacon¹ pour émoucher
 Le *Bœuf Couronné* qu'on veut vendre,
 Ou la *Vache* : qui pourra prendre
 Le vilain qui la trousse au col',
 S'il ne la rend, qu'on le puît pendre
 Et étrangler d'un bon licol !

¹ fouet² enlève sur ses épaules

Item, au Chevalier du Guet
Le Hëaume lui établis ;
 Et aux pietons qui vont d'aguet
 Tâtonnant par ces établis¹ ;
 Je leur laisse leur beau riblis² :
La Lanterne a la Pierre au lait.
 Voire, mais j'aurai *les Trois Lis*,
 S'ils me menent en Châtelet.

¹ boutiques² coupe-gorge

Item, a Perrenet Marchant,
 Qu'on dit le Bâtard de la Barre,
 Pour ce qu'il est tres bon marchand
 Lui laisse trois gluyons de foerre¹
 Pour étendre dessus la terre
 A faire l'amoureux métier,
 Ou lui faudra sa vie querre,
 Car il ne sait autre métier.

¹ bottes de fourrage

Item, au Loup et a Cholet
 Je laisse a la fois un canard
 Prins sur les murs, comme on souloit¹,
 Envers les fossés, sur le tard ;
 Et a chacun un grand tabart²
 De cordelier jusques aux pieds,
 Bûche, charbon et pois au lard,
 Et mes houseaux³ sans avant-pieds⁴.

¹ comme on en avait l'habitude² long manteau³ guêtres ⁴ empeigne

De rechef, je laisse, en pitié,
 A trois petits enfants tous nus
 Nommés en ce présent traité,
 Pauvres orphelins impourvus,
 Tous déchaussés, tous dépourvus,
 Et dénués comme le ver ;
 J'ordonne qu'ils soient pourvus
 Au moins pour passer cet hiver.

¹ usuriers
 et spéculateurs
 sur le sel

² la plus petite
 monnaie d'argent

Premierement Colin Laurens,
 Girard Gossouin et Jean Marceau¹,
 Dépourvus de biens, de parents,
 Qui n'ont vaillant l'anse d'un seau,
 Chacun de mes biens un faisceau,
 Ou quatre blancs², s'ils l'aiment mieux.
 Ils mangeront maint bon morceau,
 Les enfants, quand je serai vieux !

Item, ma nomination
 Que j'ai de l'Université
 Laisse par resignation
 Pour seclure¹ d'aversion
 Pauvres clerks de cette cité
 Sous cet *intendit* contenus² :
 Charité m'y a incité,
 Et Nature, les voyant nus.

¹ préserver

² figurant
 dans cet acte
 juridique

C'est maître Guillaume Cotin
 Et maître Thibaut de Vitry
 Deux pauvres clerks, parlants latin,
 Paisibles enfants, sans étry¹,
 Humbles, bien chantants au letry² ;
 Je leur laisse cens' recevoir
 Sur la maison Guillot Gueuldry
 En attendant de mieux avoir.

¹ sans
 méchante humeur

² lutrin

³ fermage

Item, et j'adjoints à la crosse¹
 Celle' de la rue Saint Antoine
 Ou un billard de quoi on crosse,
 Et tous les jours plein pot de Seine ;
 Aux pigeons qui sont en l'essoine²
 Enserrés sous trappe voliere⁴,
 Mon mirouër bel et idoine
 Et la grace de la geoliere.

¹ locution
 proverbiale : pour
 parachever. Jeu de
 mots avec billart
 (crosse servant à un
 jeu de billes)

² la Crosse, enseigne

³ dans la peine

⁴ en prison

Item, je laisse aux hôpitaux
 Mes chassis¹ tissus d'arignee;
 Et aux gisants sous les étaux
 Chacun sur l'œil une grongnee²,
 Trembler a chere renfrognee,
 Maigres, velus et morfondus³,
 Chausses courtes, robe rognée,
 Gelés, murdris et enfondus⁴.

¹ coffres

² coup de poing

³ morveux

⁴ mouillés

¹ *empêchement*² *tels*

Item, je laisse a mon barbier
 Les rognures de mes cheveux,
 Pleinement et sans détournier¹ ;
 Au savetier mes souliers vieux,
 Et au freprier mes habits tieux²
 Que, quand du tout je les delaisse,
 Pour moins qu'ils ne coûtèrent neufs,
 Charitablement je leur laisse.

Item, je laisse aux Mendians,
 Aux Filles Dieu et aux Beguines,
 Savoureux morceaux et friands,
 Flans, chapons et grasses gelines,
 Et puis prêcher les Quinze Signes,
 Et abattre pain a deux mains.
 Carmes chevauchent nos voisines,
 Mais cela, ce n'est que du mains¹.

¹ *le moins important*

Item, laisse *le Mortier d'or*
 A Jean, l'épicier, de la Garde ;
 Une potence¹ de Saint Mor
 Pour faire un broyer a moutarde.
 A celui qui fit l'avant garde
 Pour faire sur moi griefs² exploits³ :
 De par moi saint Antoine l'arde⁴ !
 Je ne lui ferai autre lais.

¹ béquille en ex-voto² dommages³ complets⁴ brûle

II

Item, je laisse a Merebeuf
 Et a Nicolas de Louvieux
 A chacun l'écaille d'un œuf
 Pleine de francs et d'écus vieux.
 Quant au concierge de Gouvieux,
 Pierre de Rousseville, ordonne,
 Pour le donner entendre mieux,
 Ecus tels que le Prince¹ donne.

¹ sous-entendu
le Prince des sots

35

Finablement, en écrivant,
 Ce soir, seulet, étant en bonne¹,
 Dictant ce lais et décrivant,
 J'ouïs la cloche de Serbonne,
 Qui toujours a neuf heures sonne
 Le Salut que l'ange predict ;
 Si suspendis et y mis bonne²
 Pour prier comme le cœur dit.

¹ de bonne humeur² borne

Ce faisant, je m'entroubliai,
 Non pas par force de vin boire,
 Mon esperit comme lié ;
 Lors je sentis dame Memoire
 Reprendre et mettre en son aumoire
 Ses especes collaterales¹,
 Opinative² fausse et voire,
 Et autres intellectuales³,

¹ les facultés
 dépendant d'elle

² le jugement
³ fonctions
 de l'intelligence

Et mêmeement l'estimative
 Par quoi prospective nous vient :
 Similative, formative¹,
 Desquels bien souvent il avient
 Que, par leur trouble, homme devient
 Fol et lunatique par mois :
 Je l'ai lu, se bien m'en souvient,
 En Aristote aucunes fois.

¹ plaisanteries
 sur le vocabulaire
 scolastique
 de l'analyse
 du jugement

Dont le sensitif¹ s'eveilla
 Et évertua Fantasie²
 Qui tous organes réveilla,
 Et tint la souveraine partie³
 En suspens et comme amortie
 Par oppression d'oubliance
 Qui en moi s'étoit épartie⁴
 Pour montrer des sens l'alliance.

¹ la sensibilité

² excita l'imagination

³ la volonté

⁴ répandue

Puis que mon sens fut a repos
Et l'entendement demêlé,
Je cuidai¹ finer mon propos ; ¹ *croyais*
Mais mon encre etoit gelé
Et mon cierge trouvai soufflé ;
De feu je n'eusse pu finer². ² *disposer*
Si m'endormis, tout emmoufflé³, ³ *les mains*
Et ne pus autrement finer⁴. ⁴ *terminer*
³ *dans des mouffles*

Fait ou temps de ladite date
Par le bien renommé Villon,
Qui ne mange figue ni date.
Sec et noir comme écouvillon,
Il n'a tente ne pavillon
Qu'il n'ait laissé a ses amis,
Et n'a mais¹ qu'un peu de billon ^{*1 plus*}
Qui sera tantôt a fin mis.

LE TESTAMENT A ÉTÉ COMPOSÉ
EN 1461 ET 1462.
MAIS UN CERTAIN NOMBRE DES PIÈCES
QUI LE COMPOSENT ONT ÉTÉ ÉCRITES
DANS LES ANNÉES PRÉCÉDENTES.
ON TROUVERA DANS LE LIVRE
DE PIERRE CHAMPION (VOIR BIBLIOGRAPHIE)
LES ÉLÉMENTS QUI PERMETTENT DE DATER,
AVEC PLUS OU MOINS DE CERTITUDE,
LES DIVERS MORCEAUX.
LE TESTAMENT EST LE CHEF-D'ŒUVRE DE VILLON,
PAR LA COMPOSITION
— L'ARCHITECTURE, DISAIT JADIS JEAN-MARC BERNARD —
AUTANT QUE PAR LE LYRISME.
ON TROUVE DANS L'ESSAI D'ANDRÉ SUARÈS
CETTE TRÈS JUSTE FORMULE :
« LES ÉMOTIONS DE VILLON
SONT VIOLENTES ET PROFONDES.
MAIS ELLES NE LE PRIVENT PAS DE RAISON,
SI ELLES LE PRIVENT DE VOLONTÉ. »
LE DÉTAIL DES LEGS
S'EFFACE DANS LE DIALOGUE DE LA VIE
ET DE LA MORT,
MAIS IL EST PRÉCIS ET SECRET
COMME LE DÉTAIL DES CATHÉDRALES :
IL FAIT PARTIE DE L'ENSEMBLE
ET ON NE PEUT SÉPARER VILLON
DE SA VIE ET DE SON TEMPS.
ON SE PLAÎT AU TESTAMENT,
PUIS ON LE DÉCHIFFRE.

le testament



I

En l'an trentieme de mon âge
Que toutes mes hontes j'eus bues,
Ne¹ du tout fol, ne du tout sage,
Non obstant maintes peines eues,
Lesquelles j'ai toutes reçues
Sous la main Thibaut d'Aussigny
S'' evêque il est, seignant² les rues,
Qu'il soit le mien je le regny⁴ !

¹ *ni*

² *si*

³ *bénissant*

⁴ *nie*

Mon seigneur n'est ne mon evêque ;
¹gai Sous lui ne tiens, s'il n'est en friche¹ ;
 Foi ne lui dois n'hommage avecque ;
 Je ne suis son serf ne sa biche.
²repu Pû¹ m'a d'une petite miche
 Et de froide eau tout un été.
 Large ou étroit, mout me fut chiche :
 Tel lui soit Dieu qu'il m'a été.

Et s'aucun me vouloit reprendre
 Et dire que je le maudis,
 Non fais, se bien le sait comprendre,
 En rien de lui je ne médis.
 Veci tout le mal que j'en dis :
 S'il m'a été misericors,
 Jesus, le roi de paradis,
 Tel lui soit a l'ame et au corps !

 Et s'été m'a dur et cruel
 Trop plus que ci ne le raconte,
 Je veuil que le Dieu eternal
 Lui soit donc semblable a ce compte.
 Et l'Eglise nous dit et conte
 Que prions pour nos ennemis.
 Je vous dirai : « J'ai tort et honte,
 Quoi qu'il m'ait fait, a Dieu remis¹ ! »

¹ que ce soit remis
au jugement de Dieu

Si prierai pour lui de bon cœur,
 Par l'ame du bon feu Cotart !
 Mais quoi ! ce sera donc par cœur,
 Car de lire je suis faitard¹ :
 Priere en ferai de Picard² ;
 S'il ne le sait, voise l'apprendre,
 S'il m'en croit, ains³ qu'il soit plus tard,
 A Douai ou a Lille en Flandre.

¹ paresseux² une prière
qu'on n'entend pas³ avant que

Combien se ouïr veut qu'on prie
 Pour lui, foi que dois mon baptême,
 Obstant¹ qu'a chacun ne le crie,
 Il ne faudra pas a son ême².
 Ou Psautier prends, quand suis a même,
 Qui n'est de bœuf ne cordouan³,
 Le verselet écrit septieme
 Du psaume de *Deus laudem*.

¹ quoique² il ne sera pas trompé
dans son estimation³ peau de bouc tannée

Si prie au benoit fils de Dieu,
 Qu'a tous mes besoins je reclame,
 Que ma pauvre priere ait lieu
 Vers lui, de qui tiens corps et ame,
 Qui m'a preservé de maint blâme
 Et franchi de vile puissance,
 Loué soit il, et Notre Dame,
 Et Loïs, le bon roi de France,

Auquel doit Dieu l'heur de Jacob.
 Et de Salmon l'honneur et gloire,
 (Quant de proesse, il en a trop,
 De force aussi, par m'ame, voire !)
 En ce monde ci transitoire,
 Tant qu'il a de long et de lé¹,
 Afin que de lui soit mémoire,
 Vive autant que Mathusalé !

¹ large

Et douze beaux enfants, tous mâles,
 Voire de son cher sang royal,
 Aussi preux que fut le grand Charles
 Conçus en ventre nuptial,
 Bons comme fut saint Martial.
 Ainsi en preigne¹ au feu Dauphin !
 Je ne lui souhaite autre mal,
 Et puis paradis à la fin,

¹ enceinte

Pour ce que foible je me sens
 Trop plus de biens que de santé,
 Tant que je suis en mon plein sens,
 Si peu que Dieu m'en a prêté,
 Car d'autre ne l'ai emprunté,
 J'ai ce Testament tres estable
 Fait, de derniere voulenté,
 Seul pour tout et irrevocable.

Ecrit l'ai l'an soixante et un
 Que le bon roi me delivra
 De la dure prison de Meun,
 Et que vie me recouvra,
 Dont suis, tant que mon cœur vivra,
 Tenu vers lui m'humilier,
 Ce que ferai tant qu'il mourra¹ ;
 Bienfait ne se doit oublier.

¹ jusqu'à sa mort

Or est vrai qu'après plaints et pleurs
 Et angoisseux gémissements,
 Après tristesses et douleurs,
 Labeurs et griefs cheminements,
 Travail¹ mes lubres² sentements³,
 Aiguisés comme une pelote,
 M'ouvrit plus que tous les comments⁴
 D'Averroÿs sur Aristote.

¹ douleur
² instables
³ sentiments
⁴ commentaires

Combien qu'au plus fort de mes maux,
 En cheminant sans croix ne pile¹,
 Dieu, qui les pelerins d'Emmaus
 Conforta, ce dit l'Évangile,
 Me montra une bonne ville
 Et pourvut du don d'esperance ;
 Combien que le pecheur soit vile,
 Rien ne hait que perseverance.

¹ sans un sou

Je suis pecheur, je le sai bien ;
 Pourtant ne veut pas Dieu ma mort,
 Mais convertisse et vive en bien,
 Et tout autre que peché mord.
 Combien qu'en peché soie mort,
 Dieu vit, et sa misericorde,
 Se conscience me remord,
 Par sa grace pardon m'accorde.

Et, comme le noble *Romant*
De la Rose dit et confesse
 En son premier commencement
 Qu'on doit jeune cœur en jeunesse,
 Quand on le voit vieil en vieillesse,
 Excuser, hélas ! il dit voir.
 Ceux donc qui me font telle presse
 En murté¹ ne me voudroient voir.

¹ mûr

Se, pour ma mort, le bien publique
 D'aucune chose vausît¹ mieux,
 A mourir comme un homme inique
 Je me jugeasse, ainsi m'aît Dieus !
 Griefs ne fais a jeunes ne vieux,
 Soie² sur pieds ou soie en biere :
 Les monts ne bougent de leurs lieux
 Pour un pauvre, n'avant n'arriere.

¹ valût

² que je sois

Ou temps qu'Alissandre regna,
 Un hom nommé Diomedès
 Devant lui on lui amena,
 Engrillonné¹ pouces et dés²
 Comme un larron, car il fut des
 Ecumeurs que voyons courir ;
 Si fut mis devant ce cadès³
 Pour être jugé a mourir.

¹ menottes aux mains² doigts³ capitaine

L'empereur si l'araisonna :
 « Pour quoi es tu larron de mer ? »
 L'autre réponse lui donna :
 « Pour quoi larron me fais nommer ?
 Pour ce qu'on me voit écumer
 En une petiote fuste¹ ?
 Se comme toi me pousse armer,
 Comme toi empereur je fusse.

¹ petit bateau

« Mais que veux-tu ? De ma fortune
 Contre qui ne puis bonnement,
 Qui si faussement me fortune
 Me vient tout ce gouvernement.
 Excuse moi aucunement,
 Et sache qu'en grand pauvreté,
 Ce mot se dit communement,
 Ne gît pas grande loyauté. »

¹ regardé² changerai³ mentit⁴ donne

Quand l'empereur ot remiré¹
 De Diomedès tout le dit :
 « Ta fortune je te mueraï²
 Mauvaise en bonne », si lui dit.
 Si fit il. Onc puis ne médit³
 A personne, mais fut vrai homme,
 Valere pour vrai le baudit⁴,
 Qui fut nommé le grand a Rome.

¹ qui a pitié² brûlé

Se Dieu m'eût donné rencontrer
 Un autre piteux¹ Alissandre
 Qui m'eût fait en bon heur entrer,
 Et lors qui m'eût vu condescendre
 A mal, être ars² et mis en cendre
 Jugé me fusse de ma voix.
 Necessité fait gens méprendre
 Et faim saillir le loup du bois.

¹ regrette² mené joyeuse vie³ départ⁴ caché

Je plains¹ le temps de ma jeunesse
 (Ouquel j'ai plus qu'autre galé²
 Jusqu'à l'entree de vieillesse)
 Qui son partement³ m'a celé⁴.
 Il ne s'en est a pied allé
 N'a cheval : hélas ! comment don ?
 Soudainement s'en est volé
 Et ne m'a laissé quelque don.

Allé s'en est, et je demeure,
 Pauvre de sens et de savoir,
 Triste, failli¹, plus noir que meure²,
 Qui n'ai cens ne rente n'avoir ;
 Des miens le mendre³, je dis voir,
 De me désavouer s'avance,
 Oubliant naturel devoir
 Par faute d'un peu de chevance⁴.

¹ découragé ² mûre³ le moindre⁴ moyen de subsister

Si ne crains avoir dépendu¹
 Par friander² ne par lécher³ ;
 Par trop amer⁴ n'ai rien vendu
 Qu'amis me puissent reproucher,
 Au moins qui leur coûte mout cher.
 Je le dis et ne crois médire⁵ ;
 De ce je me puis revenger⁶ :
 Qui m'a méfait ne le doit dire⁷.

¹ dépensé² être gourmand³ vivre dans la joie⁴ aimer⁵ mentir⁶ défendre⁷ ne doit pas s'accuser

Il est bien vrai que j'ai amé
 Et ameroie volentiers ;
 Mais triste cœur, ventre affamé
 Qui n'est rassasié au tiers
 M'ôte des amoureux sentiers.
 Au fort¹, quelqu'un s'en recompense²,
 Qui est rempli³ sur les chantiers !
 Car de la panse vient la danse.

¹ en somme² en profite³ a le ventre garni

Hé, Dieu, se j'eusse étudié
 Ou temps de ma jeunesse folle,
 Et a bonnes mœurs dedié¹,
 J'eusse maison et couche molle.
 Mais quoi? je fuyoie l'école,
 Comme fait le mauvais enfant.
 En écrivant cette parole
 A peu² que le cœur ne me fend.

¹ sacrifié² peu s'en faut

Le dit du Sage trop le fis
 Favorable, (bien en puis mais !)
 Qui dit : « Ejouis toi, mon fils,
 En ton adolescence. » Mais
 Ailleurs sert bien d'un autre mets,
 Car « jeunesse et adolescence »,
 C'est son parler, ne moins ne mais¹,
 « Ne sont qu'abus et ignorance. »

¹ ni moins ni plus

« Mes jours s'en sont allés errant¹
 Comme, dit Job, d'une touaille²
 Font les filets, quand tisserand
 En son poing tient ardente paille. »
 Lors, s'il y a nul bout qui saille,
 Soudainement il le ravit³.
 Si ne crains plus que rien m'assaille,
 Car a la mort tout s'assouvit⁴.

¹ rapidement² toile³ remet droit⁴ s'achève

Ou sont les gracieux galants¹
 Que je suivoie ou temps jadis,
 Si bien chantants, si bien parlants,
 Si plaisants en faits et en dits?
 Les aucuns sont morts et roidis,
 D'eux n'est il plus rien maintenant :
 Repos aient en paradis,
 Et Dieu sauve le remenant² !

¹ *joyeux compagnons*² *le reste*

Et les autres sont devenus,
 Dieu merci ! grands seigneurs et maîtres ;
 Les autres mendient tous nus
 Et pain ne voient qu'aux fenêtres ;
 Les autres sont entrés en cloîtres
 De Celestins ou de Chartreux,
 Bottés, housés¹ com pêcheurs d'oîtres² :
 Voyez l'état divers d'entre eux.

¹ *guêtrés*² *huîtres*

Aux grands maîtres doint Dieu bien faire,
 Vivants en paix et en requoi¹ ;
 En eux il n'y a que refaire²,
 Si s'en fait bon taire tout coi.
 Mais aux pauvres qui n'ont de quoi,
 Comme moi, doint Dieu patience !
 Aux autres ne faut³ qui ne quoi,
 Car assez ont vin et pitance.

¹ *tranquillement*² *être en bon état*³ *manque*

¹ *mis en perce*

Bons vins ont, souvent embrochés¹,
 Sauces, brouets, et gros poissons ;
 Tartes, flans, œufs frits et pochés,
 Perdus et en toutes façons.
 Pas ne ressemblent les maçons
 Que servir faut a si grand peine :
 Ils ne veulent nuls échansons,
 De soi verser chacun se peine.

¹ *digression*² *qu'ils reçoivent
mes excuses*

En cet incident¹ me suis mis
 Qui de rien ne sert a mon fait ;
 Je ne suis juge, ne commis
 Pour punir n'absoudre méfait :
 De tous suis le plus imparfait,
 Loué soit le doux Jesus Christ !
 Que par moi leur soit satisfait² ;
 Ce que j'ai écrit est écrit.

¹ *l'église*² *méprisante*

Laissons le moustier¹ ou il est ;
 Parlons de chose plus plaisante :
 Cette matiere a tous ne plaît,
 Ennuyeuse est et déplaisante.
 Pauvreté, chagrine et dolente,
 Toujours dépiteuse² et rebelle,
 Dit quelque parole cuisante ;
 S'elle n'ose, si le pense elle.

Pauvre je suis de¹ ma jeunesse,
 De pauvre et de petite extracé².
 Mon pere n'ot onc grand richesse,
 Ne son aïeul nommé Orace.
 Pauvreté tous nous suit et trace³ ;
 Sur les tombeaux de mes ancêtres,
 Les ames desquels Dieu embrasse !
 On n'y voit couronnes ne sceptres.

¹ depuis² lignée³ nous suit à la trace

De pauvreté me guermentant¹,
 Souventes fois me dit le cœur :
 « Homme, ne te doulouse² tant
 Et ne demene tel douleur,
 Se tu n'as tant qu'eut Jacques Cœur :
 Mieux vaut vivre sous gros bureau³
 Pauvre, qu'avoir été seigneur
 Et pourrir sous riche tombeau ! »

¹ lamentant² plains³ vêtement de bure

Qu'avoir été seigneur !.. Que dis ?
 Seigneur, las ! et ne l'est il mais ?
 Selon les davitiques dits¹,
 Son lieu² ne connaîtras jamais.
 Quant du surplus, je m'en démet :
 Il n'appartient a moi, pecheur ;
 Aux theologiens le remets,
 Car c'est office de prêcheur.

¹ les paroles de David.
Allusion probable au
psaume 39 : « Éternel
dis-moi quel est le
terme de ma vie... »² désigne ici la mort,
lieu étant pris dans
le sens (qu'il a gardé
longtemps chez les
marins) de fin du
voyage.

Si ne suis, bien le considere,
Fils d'ange portant diademe
D'étoile ne d'autre sidere¹.

¹ *astre*

Mon pere est mort, Dieu en ait l'ame !

² *dalle* Quant est du corps, il gît sous lame'...
J'entends que ma mere mourra,
Et le sait bien la pauvre femme,
³ *survivra* Et le fils pas ne demourra'.

Je congnois que pauvres et riches,
¹ *laïques* Sages et fous, prêtres et lais¹,
Nobles, vilains, larges et chiches,
Petits et grands, et beaux et laids,
² *collets*
retroussés
et ouverts Dames a rebrassés collets',
De quelconque condition,
³ *supports*
des hautes
coiffures
féminines Portant atours et bourrelets',
Mort saisit sans exception.

Et meure Paris ou Helene,
Quiconque meurt, meurt a douleur
¹ *souffle et respiration* Telle qu'il perd vent et haleine¹ ;
Son fiel se creve sur son cœur,
Puis sue, Dieu sait quel sueur !
² *il n'y a personne qui* Et n'est qui² de ses maux l'allege :
Car enfant n'a, frere ne sœur
³ *garant* Qui lors vousît être son pleige³.

La mort le fait fremir, palir,
 Le nez courber, les veines tendre,
 Le col enfler, la chair mollir,
 Jointes¹ et nerfs croître et étendre.
 Corps femenin, qui tant es tendre,
 Poly, souef², si précieux,
 Te faudra il ces maux attendre?
 Oui, ou tout vif aller es cieux.

¹ jointures

² doux

BALLADE DES DAMES DU TEMPS JADIS



*Dites moi ou, n'en quel pays
Est Flora la belle Romaine ;
Archipiade ne Thaïs
Qui fut sa cousine germaine ;*

*Echo, parlant quand bruit on mene
Dessus riviere ou sus étang,
Qui beauté ot¹ trop plus qu'humaine? ^{1 eut}
Mais ou sont les neiges d'antan?*

*Ou est la tres sage Heloïs,
Pour qui fut châtré et puis moine
Pierre Esbaillart a Saint Denis?
Pour son amour ot cette essoine¹. ^{1 épreuve}
Semblablement ou est la roine
Qui commanda que Buridan
Fût jeté en un sac en Seine?
Mais ou sont les neiges d'antan?*

*La roine Blanche comme un lis
Qui chantoit a voix de seraine¹, ^{1 sirène}
Berthe au grand pied, Bietris, Alis,
Aremburgis qui tint le Maine,
Et Jeanne, la bonne Lorraine
Qu'Anglois brulerent a Rouen ;
Ou sont ils, ou, Vierge souveraine?
Mais ou sont les neiges d'antan?*

*Prince, n'enquerez¹ de semaine² ^{1 demandez}
Ou elles sont, ne de cet an, ^{2 cette semaine}
Qu'a ce refrain ne vous remaine³ : ^{3 que je ne}
Mais ou sont les neiges d'antan? ^{vous répète}
^{ce refrain}*

BALLADE DES SEIGNEURS DU TEMPS JADIS



*Qui plus, ou est le tiers Calixte,
Dernier decedé de ce nom,
¹ la papauté Qui quatre ans tint le papaliste¹ ?
Alphonse le roi d'Aragon,*

*Le gracieux duc de Bourbon,
Et Artus le duc de Bretagne,
Et Charles septieme le bon?
Mais ou est le preux Charlemagne?*

*Semblablement, le roi Scotiste
Qui demi face ot, ce dit on,
Vermeille comme une amathiste
Depuis le front jusqu'au menton?
Le roi de Chypre de renom,
Helas ! et le bon roi d'Espagne
Duquel je ne sais pas le nom?
Mais ou est le preux Charlemagne?*

*D'en plus parler je me desiste ;
Le monde n'est qu'abusion¹. ¹ tromperie
Il n'est qui contre mort resiste
Ne qui treuve provision.
Encor fais une question :
Lancelot le roi de Behagne,
Ou est il, ou est son tayan²? ² grand-père
Mais ou est le preux Charlemagne?*

*Ou est Claquin¹, le bon Breton? ¹ Du Guesclin
Ou le comte Dauphin d'Auvergne,
Et le bon feu duc d'Alençon?
Mais ou est le preux Charlemagne?*

BALLADE EN VIEIL LANGAGE FRANÇOIS



¹ pape Car, ou soit ly sains apostolles¹
² vêtement sacerdotal D'aubes vestus, d'amys² coeffez,
 Qui ne saint fors saintes estolles
³ le diable Dont par le col prent ly mauffez³

De mal talant⁴ tout eschauffez, ⁴ colère
Aussi bien meurt que cilz servans,
De ceste vie cy bouffez⁵ : ⁵ balayé (par le vent)
Autant en emporte ly vens.

Voire, ou soit de Constantinobles
L'emperieres au poing dorez,
Ou de France ly roy tres nobles
Sur tous autres roys decorez¹, ¹ glorieux
Qui pour ly grans Dieux aourez² ² adoré
Bastit eglises et couvens,
S'en son temps il fut honnourez,
Autant en emporte ly vens.

Ou soit de Vienne et de Grenobles
Ly Dauphins, ly preux, ly senez¹, ¹ le prudent
Ou de Dijon, Salins et Doles
Ly sires et ly filz ainsnez², ² aîné
Ou autant de leurs gens privez,
Heraulx, trompettes, poursuivans,
Ont ils bien bouté soubz le nez³ ? ³ bu et mangé
Autant en emporte ly vens.

Princes a mort sont destineez,
Et tous autres qui sont vivans : ¹ courroucés
S'ils en sont courciez¹ n'atainez², ² blessés
Autant en emporte ly vens.

Puis que papes, rois, fils de rois
 Et conçus en ventres de roines,
 Sont ensevelis morts et froids,
 En autrui mains passent leurs regnes,
 Moi, pauvre mercerot¹ de Rennes,
 Mourrai je pas ? Oui, se Dieu plaît ;
 Mais que j'aie fait mes étrennes²,
 Honnête mort ne me déplaît.

¹ *mercier ambulant*

² *goûté à la vie*

Ce monde n'est perpetuel,
 Quoi que pense riche pillard :
 Tous sommes sous mortel coutel.
 Ce confort¹ prend pauvre vieillard,
 Lequel d'être plaisant raillard²
 Ot le bruit³, lorsque jeune étoit,
 Qu'on tendroit a fol et paillard,
 Se, vieil, a railler se mettoit.

¹ consolation² joyeux compère³ renommée

Or lui convient il mendier,
 Car a ce force le contraint.
 Regrettant sa mort hui¹ et hier,
 Tristesse son cœur si étreint
 Que souvent, n'étoit Dieu qu'il craint,
 Il feroit un horrible fait ;
 Et advient qu'en ce Dieu enfreint²,
 Et que lui memes se défait³.

¹ aujourd'hui² enfreint
la loi de Dieu³ se détruit

Car s'en jeunesse il fut plaisant,
 Ores plus rien ne dit qui plaise.
 Toujours vieil singe est déplaisant,
 Moue ne fait qui ne déplaise ;
 S'il se tait, afin qu'il complaise,
 Il est tenu pour fol recru¹ ;
 S'il parle, on lui dit qu'il se taise,
 Et qu'en son prunier n'a pas crû².

¹ fou fatigué² il radote

Aussi ces pauvres femmelettes
 Qui vieilles sont et n'ont de quoi,
 Quand ils voient ces pucelettes
 Emprunter d'elles¹, a recoi²
 Ils demandent a Dieu pour quoi
 Si tôt naquirent, n'a quel droit.
 Notre Seigneur se tait tout coi,
 Car au tancer³ il le perdrait.

¹ *se servir d'elles*
(comme
entremetteuses)
² *en cachette*

³ *dans la dispute*

LES REGRETS DE LA BELLE HEAUMIERE



47

Avis m'est que j'oi regretter
La Belle qui fut hëaumiere¹,
Soi jeune fille souhaiter
Et parler en telle maniere :
« Ha ! vieillesse felonne et fiere²,
Pour quoi m'as si tôt abattue ?
Qui me tient que je ne me fiere³,
Et qu'a ce coup je ne me tue ?

¹ pour glossaire

² cruelle

³ frappe

¹ enlevé

« Tolu¹ m'as la haute franchise
 Que beauté m'avait ordonné
 Sur clerks, marchands et gens d'Eglise :
 Car lors il n'étoit homme né
 Qui tout le sien ne m'eût donné
 Quoi qu'il en fût des repentailles,
 Mais que lui eusse abandonné
 Ce que refusent truandailles.

49

« A maint homme l'ai refusé,
 Qui n'étoit a moi grand sagesse,
 Pour l'amour d'un garçon rusé,
 Auquel j'en fis grande largesse.
 A qui que je fisse finesse,
 Par m'ame, je l'amoie bien !
 Or ne me faisoit que rudesse,
 Et ne m'amoit que pour le mien¹.

¹ mon argent

50

¹ maltraiter

« Si ne me sût tant detraîner¹,
 Fouler aux pieds que ne l'aimasse ;
 Et m'eût il fait les reins trainer
 S'il m'eût dit que je le baisasse,
 Que tous mes maux je n'oubliaisse !
 Le glouton, de mal enteché
 M'embrassoit... J'en suis bien plus grasse !
 Que m'en reste il ? Honte et peché.

« Or est il mort, passé trente ans,
 Et je remains¹ vieille, chenue².
 Quand je pense, lasse ! au bon temps,
 Quelle fus, quelle devenue ;
 Quand me regarde toute nue,
 Et je me vois si tres changee,
 Pauvre, seche, megre, menue,
 Je suis presque toute enragee.

¹ *reste*² *blanchie*

« Qu'est devenu ce front poli,
 Ces cheveux blonds, sourcils voutis¹,
 Grand entrœil², le regard joli,
 Dont prenoie les plus soutis³ ;
 Ce beau nez droit, grand ne petis,
 Ces petites jointes oreilles,
 Menton fourchu, clair vis⁴ traitis⁵,
 Et ces belles levres vermeilles ?

¹ *arqués*² *espace
entre les deux yeux*³ *malins*⁴ *visage*⁵ *bien dessiné*

« Ces gentes épaules menues,
 Ces bras longs et ces mains traitisses,
 Petits tetins, hanches charnues,
 Élevees, propres, faitisses¹
 A tenir amoureuses lices ;
 Ces larges reins, ce sadinet²
 Assis sur grosses fermes cuisses
 Dedans son petit jardinnet ?

¹ *bien faites*² *sexe féminin*

« Le front ridé, les cheveux gris,
 Les sourcils cheüs, les yeux éteints,
 Qui faisoient regards et ris
 Dont maints marchands furent atteints ;
 Nez courbes, de beauté lointains,
 Oreilles pendantes, moussues¹,
 Le vis pali, mort et déteins,
 Menton froncé, levres peaussues²...

¹ rugueuses

² flétries

« C'est d'humaine beauté l'issue !
¹ recroquevillées Les bras courts et les mains contraites¹,
 Des épaules toute bossue ;
 Mamelles, quoi ? toutes retraites ;
 Telles les hanches que les tettes ;
 Du sadinet, fi ! Quant des cuisses,
 Cuisses ne sont plus, mais cuissettes
² ratatinées Grivelees² comme saucisses.

« Ainsi le bon temps regrettons
 Entre nous, pauvres vieilles sottes,
 Assises bas, a croupetons,
 Tout en un tas comme pelotes,
 A petit feu de chenevottes¹
 Tôt allumees, tôt éteintes ;
 Et jadis fûmes si mignottes !
 Ainsi en prend a maints et maintes. »

¹ bois très fin,
 par assimilation
 à la partie ligneuse
 du chanvre
 qui porte ce nom

BALLADE DE LA BELLE HEAUMIERE AUX FILLES DE JOIE



*« Or y pensez, belle Gantiere
Qui m'écoliere souliez être,
Et vous, Blanche la Savetiere,
Or est il temps de vous connaître,*

¹ à droite
ou à gauche

² aucune valeur

Prenez a dêtre ou a senêtr¹ ;
N'épargnez homme, je vous prie :
Car vieilles n'ont ne cours ne êtr²,
Ne que monnoie qu'on décrie.

¹ adroite

² n'agissez
pas mal
³ fermer
boutique

« Et vous, la genté Saucissiere
Qui de danser êtes adêtr¹,
Guillemette la Tapissiere,
Ne méprenez² vers votre maître :
Tôt vous faudra clore fenêtr³,
Quand deviendrez vieille, flêtrie ;
Plus ne servirez qu'un vieil prêtre,
Ne que monnoie qu'on décrie.

¹ entrave

² ne s'expose
pas
à leur mauvais
accueil

³ ne demande

Jeanneton la Chaperonniere,
Gardez qu'ami ne vous empêtr¹ ;
Et Catherine la Boursiere,
N'envoyez plus les hommes pâître ;
Car qui belle n'est ne perpetre
Leur male grace², mais leur rie :
Laide vieillesse amour n'empetre³
Ne que monnoie qu'on décrie.

¹ mettre en circulation

Filles, veuillez vous entremettre
D'écouter pour quoi pleure et crie :
Pour ce que je ne me puis mettre¹
Ne que monnoie qu'on décrie.

Cette leçon ici leur baille
La belle et bonne de jadis,
Bien dit ou mal, vaille que vaille
Enregistrer j'ai fait ces dits
Par mon clerc Fremin l'étourdis,
Aussi rassis que je puis être.
S'il me dément, je le maudis :
Selon le clerc est duit¹ le maître.

¹ enseigné

Si aperçois le grand danger
 Ouquel homme amoureux se boute ;
 Et qui me voudroit laidanger¹
 De ce mot, en disant : « Écoute !
 Se d'amer t'étrange et reboute²
 Le barat³ de celles nommees,
 Tu fais une bien folle doute⁴,
 Car ce sont femmes diffamees⁵.

¹ injurier

² t'écarte
 et te détourne

³ tromperie

⁴ crainte

⁵ souillées

« S'ils n'aiment fors que pour l'argent,
 On ne les aime que pour l'heure ;
 Rondement aiment toute gent,
 Et rient lors que bourse pleure.
 De celles ci n'est qui ne queure¹ ;
 Mais en femmes d'honneur et nom
 Franc homme, si Dieu me sequeure²,
 Se doit employer ; ailleurs, non. »

¹ réclame

² secoure

Je prends qu'aucun die ceci,
 Si ne me contente il en rien.
 En effet, il conclut ainsi,
 Et je le cuide¹ entendre bien,
 Qu'on doit amer en lieu de bien :
 Assavoir mon² se ces fillettes
 Qu'en paroles toute jour tien³,
 Ne furent ils femmes honnêtes?

¹ crois

² reste à savoir

³ dont je parle

Honnêtes si furent vraiment,
 Sans avoir reproches ni blâmes.
 Si est vrai qu'au commencement
 Une chacune de ces femmes
 Lors prinrent, ains¹ qu'eussent diffames, ^{1 avant}
 L'une un clerc, un lai², l'autre un moine, ^{2 laïc}
 Pour éteindre d'amours les flammes
 Plus chaudes que feu Saint Antoine.

Or firent selon le Decret
 Leurs amis, et bien y apert¹ ; ^{1 apparaît}
 Ils amoient en lieu secret,
 Car autre qu'eux n'y avoit part.
 Toutefois, cette amour se part² : ^{2 se partage}
 Car celle qui n'en avoit qu'un
 D'icelui s'élongne et depart³, ^{3 quitte}
 Et aime mieux amer chacun.

Qui les meut a ce? J'imagine,
 Sans l'honneur des dames blâmer,
 Que c'est nature femenine
 Qui tout vivement veut amer.
 Autre chose n'y sais rimer
 Fors qu'on dit a Reims et a Trois
 Voire a Lille ou a Saint Omer
 Que six ouvriers font plus que trois.

sous-entendu
de la balle
(le bond
et la volée
sont des
termes
du jeu
de paume)

² embrassade

³ spontanément

Or ont ces fous amants le bond'
Et les dames prins la volée ;
C'est le droit loyer qu'amours ont :
Toute foi y est violee,
Quelque doux baiser n'acolee'.
« De chiens, d'oiseaux, d'armes, d'amours »,
Chacun le dit a la volée',
« Pour un plaisir mille doulours. »

DOUBLE BALLADE



*Pour ce, amez tant que voudrez,
Suivez assemblees et fêtes,
En la fin ja mieux n'en vaudrez
Et si n'y romprez que vos têtes ;*

¹ devint idolâtre

*Folles amours font les gens bêtes :
Salmon en idolatria¹,
Samson en perdit ses lunettes.
Bien heureux est qui rien n'y a !*

*Orpheüs le doux menetrier,
Jouant de flûtes et musettes,
En fut en danger du meurtrier
Chien Cerberus a quatre têtes ;
Et Narcissus, le bel honnêtes,
En un parfond puis se noya
Pour l'amour de ses amourettes.
Bien heureux est qui rien n'y a !*

¹ femme

*Sardana, le preux chevalier
Qui conquist le regne de Cretes,
En voulut devenir moulier¹
Et filer entre pucelettes ;
David le roi, sage prophetes,
Crainte de Dieu en oublia,
Voyant laver cuisses bien faites.
Bien heureux est qui rien n'y a !*

¹ voulut

*Amon en vout¹ deshonnorer,
Feignant de manger tartelettes,
Sa sœur Thamar et déflourer,
Qui fut inceste deshonnêtes ;*

*Herode, pas ne sont sornettes,
Saint Jean Baptiste en decola
Pour danses, sauts et chansonnettes.
Bien heureux est qui rien n'y a !*

*De moi, pauvre, je veuil parler :
J'en fus battu comme a ru¹ teles²,
Tout nu, ja ne le quiers³ celer⁴.
Qui me fit mâcher ces groselles⁵,
Fors Catherine de Vaucelles?
Noël le tiers est qui fut la.
Mitaines⁶ a ces noces telles !
Bien heureux est qui rien n'y a !*

¹ ruisseau

² toiles de chanvre

³ cherche ⁴ cacher

⁵ subir cet affront

⁶ coups

*Mais que ce jeune bachelier
Laissât ces jeunes bachelettes?
Non ! et le dû^t on brûler
Comme un chevaucheur d'écouvettes¹.
Plus douces lui sont que civettes² ;
Mais toutefois fol s'y fia :
Soient blanches, soient brunettes,
Bien heureux est qui rien n'y a !*

¹ sorcier

² ciboulettes

Se celle que jadis servois
 De si bon cœur et loyaument
 Dont tant de maux et griefs j'avoie,
 Et souffroie tant de torment,
 Se dit m'eût, au commencement,
 Sa volenté (mais nenni, las !),
 J'eusse mis peine aucunement
 De moi retraire de ses lacs.

Quoi que je lui vousisse dire,
 Elle étoit prête d'écouter
 Sans m'accorder ni contredire ;
 Qui plus, me souffroit acouter¹
 Joignant d'elle, pres m'accouter²,
 Et ainsi m'alloit amusant,
 Et me souffroit tout raconter ;
 Mais ce n'étoit qu'en m'abusant.

¹ *approcher*

² *m'appuyer*

Abusé m'a et fait entendre
 Toujours d'un que ce fût un autre ;
 De farine, que ce fût cendre ;
 D'un mortier, un chapeau de fautre ;
 De vieil machefer que fût peautre¹ ;
 D'ambesas² que ce fussent ternes³ ;
 (Toujours trompeur autrui enjautre⁴
 Et rend vessies pour lanternes.) ;

¹ *étain*

² *deux as, le plus
mauvais coup
aux dés*

³ *les deux trois*

⁴ *trompe*

Du ciel, une poele d'arain ;
 Des nues, une peau de veau ;
 Du matin, qu'étoit le serein ;
 D'un trognon de chou, un naveau¹ ;
 D'orde² cervoise, vin nouveau ;
 D'une truie, un molin a vent ;
 Et d'une hart³, un écheveau ;
 D'un gras abbé, un poursuivant⁴.

¹ navet² mauvaise³ corde
destinée
à la potence⁴ grade
de chevalerie

Ainsi m'ont amours abusé
 Et pourmené de l'huis au pêle¹.
 Je crois qu'homme n'est si rusé,
 Fût fin comme argent en coupelle²,
 Qui n'y laissât linge, drapelle³,
 Mais qu'il fût ainsi manié⁴
 Comme moi, qui partout m'appelle
 L'amant remis⁵ et renié.

¹ pêne² argent épuré³ vêtements⁴ tourmenté⁵ repoussé

Je renie Amours et dépîte¹
 Et défie a feu et a sang.
 Mort par elles me precipite²,
 Et ne leur en chaut pas d'un blanc.
 Ma vielle ai mis sous le banc³ ;
 Amants je ne suivrai jamais :
 Se jadis je fus de leur rang,
 Je déclare que n'en suis mais.

¹ méprise² jette la tête en bas³ j'ai renoncé
au plaisir

¹ j'ai suivi mon destin
² en attend
 quelque chose

³ intention

⁴ ou m'entreprend
 pour savoir

⁵ raisons

Car j'ai mis le plumail au vent¹,
 Or le suive qui a attente².
 De ce me tais dorenavant,
 Car poursuivre veuil mon entente³.
 Et s'aucun m'interroge ou tente⁴
 Comment d'Amour j'ose médire,
 Cette parole le contente :
 Qui meurt, a ses lois⁵ de tout dire.

¹ soif

² crachats
³ balle de paume

⁴ petit jeune homme

⁵ rosse

⁶ coquet

Je connois approcher ma seuf¹ ;
 Je crache, blanc comme coton,
 Jacopins² gros comme un éteuf³.
 Qu'est ce a dire? Que Jeanneton
 Plus ne me tient pour valeton⁴,
 Mais pour un vieil usé roquard⁵ :
 De vieil porte voix et le ton,
 Et ne suis qu'un jeune coquard⁶.

Dieu merci et Tacque Thibaut
 Qui tant d'eau froide m'a fait boire,
 Mis en bas lieu, non pas en haut,
 Manger d'angoisse mainte poire,
 Enferré... Quand j'en ai memoire,
 Je pri pour lui *et reliqua*
 Que Dieu lui doint, et voire, voire !
 Ce que je pense... *et cetera*.

Toutefois, je n'y pense mal
 Pour lui, ne pour son lieutenant,
 Aussi pour son official
 Qui est plaisant et avenant ;
 Que faire n'ai du remenant¹,
 Mais du petit maître Robert² :
 Je les aime tout d'un tenant³
 Ainsi que Dieu fait le Lombard.

¹ *reste*² *le bourreau
d'Orléans*³ *tous également*

Si me souvient bien, Dieu mercis,
 Que je fis a mon parterment¹
 Certains lais, l'an cinquante six,
 Qu'aucuns, sans mon consentement,
 Voulurent nommer Testament ;
 Leur plaisir fut et non le mien.
 Mais quoi? on dit communement
 Qu'un chacun n'est maître du sien.

¹ *départ*

Pour les revoquer ne le dis,
 Et y courût toute¹ ma terre ;
 De pitié ne suis refroidis
 Envers le Bâtard de la Barre :
 Parmi ses trois gluyons de foerre²,
 Je lui donne mes vieilles nattes³ ;
 Bonnes seront pour tenir serre⁴,
 Et soi soutenir sur ses pattes.

¹ *dût y être engagée*² *bottes de fourrage*³ *paillassons de sol*⁴ *tenir ferme*

S'ainsi étoit qu'aucun n'eût pas
 Reçu les lais que je lui mande,
 J'ordonne qu'après mon trépas
 A mes hoirs en face demande.
 Mais qui sont ils? S'on le demande :
 Moreau, Provins, Robin Turgis.
 De moi, dites que je leur mande,
 Ont eu jusqu'au lit ou je gis.

Somme, plus ne dirai qu'un mot,
 Car commencer veuil a tester :
¹ *m'écoute* Devant mon clerc Fremin qui m'ot¹,
 S'il ne dort, je veuil protester
² *deshériter* Que n'entends homme detester²
 En cette presente ordonnance,
 Et ne la veuil magnifester
 Si non ou royaume de France.

Je sens mon cœur qui s'affoiblit
 Et plus je ne puis papier¹.
¹ *balbutier* Fremin, sieds toi pres de mon lit,
 Que l'on ne me vienne épier ;
 Prends encre tôt, plume et papier ;
 Ce que nomme écris vitement,
 Puis fais le partout copier ;
 Et veci le commencement.

Ou nom de Dieu, Pere eternel
 Et du Fils que Vierge parit¹,
 Dieu au Pere coeternel,
 Ensemble et le Saint Esperit
 Qui sauva ce qu'Adam perit²,
 Et du peri pare les cieux.
 (Qui bien ce croit, peu ne merit³,
 Gens morts être faits petits dieux.

¹ *enfant*² *perdit*³ *mérite*

Morts étoient, et corps et ames,
 En damnee perdition,
 Corps pourris et ames en flammes,
 De quelconque condition.
 Toutefois, fais exception
 Des patriarches et prophetes ;
 Car, selon ma conception,
 Onques grand chaud n'eurent aux fesses.

Qui me diroit : « Qui te fait mettre
 Si tres avant cette parole,
 Qui n'es en theologie maître ?
 A toi est presumption folle ! »
 C'est de Jesus la parabole
 Touchant le Riche enseveli
 En feu, non pas en couche molle,
 Et du Ladre¹ de dessus li².

¹ *Lazare le Lépreux*² *au-dessus de lui*

¹ brûler² rafraîchissement³ toucher⁴ ivrognes⁵ triste mine⁶ boisson⁷ plaisanterie à part

Se du Ladre, eût vu le doigt ardre¹,
 Je n'en eût requis refrigere²,
 N'au bout d'icelui doigt aherdre³,
 Pour refraichir sa mâchouere.
 Pions⁴ y feront mate chere⁵,
 Qui boivent pourpoint et chemise.
 Puis que boiture⁶ y est si chere,
 Dieu nous en gard, bourde jus mise⁷!)

Ou nom de Dieu, comme j'ai dit,
 Et de sa glorieuse Mere
 Sans peché, soit parfait ce dit
 Par moi, plus maigre que chimere ;
 Se je n'ai eu fievre ephemere,
 Ce m'a fait divine clemence,
 Mais d'autre deuil et peine amere
 Je me tais, et ainsi commence.

Premier, je donne ma pauvre ame
 A la benoite Trinité,
 Et la commande a Notre-Dame,
 Chambre de la divinité,
 Priant toute la charité
 Des dignes neuf Ordres des Cieux
 Que par eux soit ce don porté
 Devant le trône précieux.

Item, mon corps j'ordonne et laisse
 A notre grand mere la terre ;
 Les vers n'y trouveront grand graisse,
 Trop lui a fait faim dure guerre.
 Or lui soit delivré grand erre¹ :
 De terre vint, en terre tourne ;
 Toute chose, se par trop n'erre,
 Voulentiers en son lieu retourne.

¹ rapidement

Item, et a mon plus que pere,
 Maître Guillaume de Villon,
 Qui m'a été plus doux que mere
 A enfant levé de maillon¹ :
 Dejeté² m'a de maint bouillon³
 Et de cetui pas ne s'éjoie⁴,
 Si lui requiers a genouillon⁵
 Qu'il m'en laisse toute la joie ;

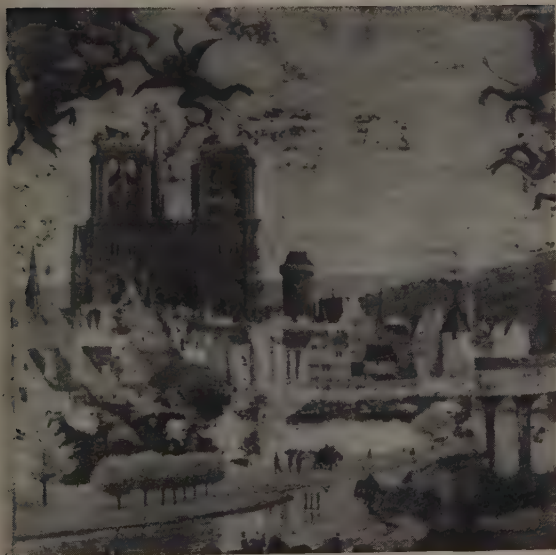
¹ maillot² tiré ³ mauvais cas⁴ ne se réjouit⁵ à genoux

Je lui donne ma librairie
 Et le Roman du Pet au Diable
 Lequel maître Guy Tabarie
 Grossa¹, qui est hom veritable.
 Par cahiers est sous une table ;
 Combien qu'il soit rudement fait,
 La matiere est si tres notable
 Qu'elle amende tout le méfait.

¹ copia

Item, donne a ma pauvre mere
Pour saluer notre Maîtresse,
Qui pour moi ot douleur amere,
Dieu le sait, et mainte tristesse :
Autre chatel n'ai ne fortesse
Ou me retraye corps et ame,
Quand sur moi court male détresse,
Ne ma mère, la pauvre femme !

BALLADE POUR PRIER NOTRE-DAME



*Dame du ciel, regente terrienne,
Emperiere des infernaux palus¹,
Recevez moi, votre humble chretienne,
Que comprinse soie entre vos élus,
Ce non obstant qu'onques rien ne valus.*

¹ marais

*Les biens de vous, ma Dame et ma Maîtresse,
Sont trop plus grands que ne suis pecheresse,
¹ mériter Sans lesquels biens ame ne peut merir
² menteuse N'avoir les cieux. Je n'en suis jangleresse³ :
En cette foi je veuil vivre et mourir.*

*A votre Fils dites que je suis sienne ;
¹ abolis De lui soient mes pechés abolus¹ ;
Pardonne moi a comme a l'Egyptienne,
Ou comme il fit au clerc Theophilus,
² absous Lequel par vous fut quitte et absolus²,
Combien qu'il eût au diable fait promesse.
Preservez moi que ne fasse jamais ce,
³ rupture Vierge portant, sans rompure³ encourir,
Le sacrement qu'on celebre a la messe :
En cette foi je veuil vivre et mourir.*

*Femme je suis pauvrete et ancienne,
Qui rien ne sais ; oncques lettre ne lus,
Au moutier vois, dont suis paroissienne,
Paradis peint ou sont harpes et luths,
Et un enfer ou damnés sont boullus :
L'un me fait pour, l'autre joie et liesse.
La joie avoir me fais, haute deesse,
A qui pecheurs doivent tous recourir,*

*Comblés de foi, sans feinte ne paresse :
En cette foi je veuil vivre et mourir.*

*Vous portâtes, digne Vierge, princesse,
Iesus regnant qui n'a ne fin ne cesse.
Le Tout Puissant, prenant notre foiblesse,
Laisa les cieux et nous vint secourir,
O ffit a mort sa tres chere jeunesse ;
Notre Seigneur tel est, tel le confesse :
En cette foi je veuil vivre et mourir.*

90

*Item, m'amour, ma chere Rose,
Ne lui laisse ne cœur ne foie :
Elle ameroit mieux autre chose,
Combien qu'elle ait assez monnoie.
Quoi ? une grand bourse de soie,
Pleine d'écus, parfonde et large :
Mais pendu soit il, et le soie¹,
Qui lui laira² écu ne targe³.*

¹ que je le sois

² laissera

³ bouclier

Car elle en a, sans moi, assez.
 Mais de cela il ne m'en chaut ;
 Mes plus grands deuils en sont passés,
 Plus n'en ai le cropion chaud.
 Si m'en remets aux hoirs Michaut
 Qui fut nommé le bon Fouterre ;
 Priez pour lui, faites un saut :
 A Saint Satur gît, sous Sancerre.

¹ obtenir

Ce non obstant, pour m'acquitter
 Envers Amour, plus qu'envers elle,
 Car oncques n'y pus aquêter¹
 D'espoir une seule étincelle ;
 (Je ne sais s'a tous si rebelle
 A été, ce m'est grand émoi :
 Mais, par sainte Marie la belle !
 Je n'y vois que rire pour moi),

¹ voyage

² s'informer

³ sale

Cette ballade lui envoie
 Qui se termine tout par R.
 Qui la portera, que je voie ?
 Ce sera Pernet de la Barre,
 Pourvu, s'il rencontre en son erre¹
 Ma damoiselle au nez tortu,
 Il lui dira, sans plus enquerre² :
 « Orde³ paillarde, dont viens tu ? »

BALLADE A S'AMIE



F ausse beauté qui tant me coûte cher,
R ude en effet, hypocrite douceur,
A mour dure plus que fer a mâcher,
N ommer que puis, de ma défaçon seur¹,
C herme felon, la mort d'un pauvre cœur,
O rgueil mussé² qui gens met au mourir,
Y eux sans pitié, ne veut Droit de Rigueur,
S ans empirer³, un pauvre secourir?

¹ sûr
de ma destruction

² caché

³ au lieu d'augmenter
son mal

*Mieux m'eût valu avoit été sercher
 Ailleurs secours, c'eût été mon honneur ;
 Rien ne m'eût su lors de ce fait hâcher¹.
 Trotter m'en faut en fuite et deshonneur.
 Haro, haro², le grand et le mineur³ !
 Et qu'est ce ci ? Mourrai sans coup ferir ?
 Ou Pitié veut, selon cette teneur,
 Sans empirer, un pauvre secourir ?*

¹ souffrir

² à l'aide, cri d'alarme

³ le grand haro
correspond

aux grands dangers

*Un temps viendra qui fera dessecher,
 Jaunir, flétrir votre épanie fleur ;
 Je m'en risse, s'atant¹ pusse mâcher,
 Las ! mais nenni, ce seroit donc foleur² :
 Vieil je serai, vous laide, sans couleur ;
 Or buvez fort, tant que ru peut courir ;
 Ne donnez pas a tous cette douleur,
 Sans empirer, un pauvre secourir.*

¹ si alors

² folie

*Prince amoureux, des amants le graigneur¹,
 Votre mal gré ne voudroie encourir,
 Mais tout franc cœur doit, par Notre Seigneur,
 Sans empirer, un pauvre secourir.*

¹ le plus grand

Item, a maître Ythier Marchant,
 Auquel mon brant laissai jadis,
 Donne, mais qu'il le mette en chant,
 Ce lai contenant des vers dix,
 Et, au luth, un *De profundis*
 Pour ses anciennes amours
 Desquelles le nom je ne dis,
 Car il me hairoit¹ a tous jours. ¹ *haïrait*

RONDEAU



*Mort, j'appelle de ta rigueur,
Qui m'as ma maîtresse ravie,
Et n'es pas encore assouvie
Se tu ne me tiens en langueur :*

*Onc puis n'eus force ne vigueur ;
Mais que te nuisoit elle en vie,
Mort ?*

*Deux étions et n'avions qu'un cœur ;
S'il est mort, force est que devie¹,
Voire, ou que je vive sans vie
Comme les images, par cœur,
Mort !*

¹ je meure

Item, a maître Jean Cornu
Autre nouveau lais lui veuil faire,
Car il m'a tous jours secouru
A mon grand besoin et affaire :
Pour ce, le jardin lui transfère
Que maître Pierre Baubignon
M'arenta¹, en faisant refaire
L'huis, et redresser le pignon.

¹ loua

Par faute d'un huis, j'y perdis
Un gres¹ et un manche de houé.

¹ pavé

Alors huit faucons, non pas dix

² alouette

N'y eussent pas prins une aloué².

³ ferme

L'hôtel est sûr, mais qu'on le cloue³.

⁴ outil de crocheteur

Pour enseigne y mis un havet⁴ ;

⁵ mauvais réveil
(chute)

Qui que l'ait prins, point ne m'en loue :

Sanglante nuit et bas chevet⁵ !

97

Item, et pour ce que la femme
De maître Pierre Saint Amant
(Combien, se coulpe y a a l'ame,
Dieu lui pardonne doucement)

¹ mendiant

Me mit ou rang de caïmant¹,
Pour *le Cheval Blanc* qui ne bouge

Lui changeai a une jument,

Et *la Mule* a un âne rouge.

98

Item, donne a sire Denis
Hesselin, élu de Paris,
Quatorze muids de vin d'Aunis
Prins sur Turgis a mes perils.

S'il en buvoit tant que peris

En fût son sens et sa raison,

Qu'on mette de l'eau es barils :

Vin perd mainte bonne maison.

Item, donne a mon avocat,
 Maître Guillaume Charruau,
 Quoi qu'il marchande ou ait état,
 Mon brant ; je me tais du fourreau.

Il aura, avec, un rëau¹

¹ monnaie

En change, afin que sa bourse enfle,
 Prins sur la chaussee et carreau
 De la grand couture du Temple.

Item, mon procureur Fournier

Aura pour toutes ses corvees

(Simple sera de l'épargner)

En ma bourse quatre havees¹,

¹ poignées

Car maintes causes m'a sauvees,

Justes, ainsi Jesus Christ m'aide !

Comme telles se sont trouvees ;

Mais bon droit a bon métier d'aide.

Item, je donne a maître Jacques

Raguier *le Grand Godet* de Greve,

Pourvu qu'il paiera quatre plaques¹

¹ pièces de cuivre
de mauvais aloi

(Dût il vendre, quoi qu'il lui greve

Ce dont on cueuvre mol' et greve²,

² mollet

Aller nu jambe en eschapin³),

³ devant de la jambe

Se sans moi boit, assied ne leve

⁴ pantoufle

Au trou de *la Pomme de Pin*.

Item, quant est de Merebeuf
 Et de Nicolas de Louviers,
 Vache ne leur donne ne bœuf,
 Car vachers ne sont ne bouviers,
 Mais gens a porter éperviers,
 Ne cuidez pas que je me joue,
 Pour prendre perdrix et plouviers,
 Sans faillir¹, sur la Machecoue.

¹ sans manquer

Item, vienne Robin Turgis
 A moi, je lui paierai son vin ;
 Combien, s'il treuve mon logis
 Plus fort sera que le devin.
 Le droit lui donne d'échevin,
 Que j'ai comme enfant de Paris :
 Se je parle un peu poitevin,
 Ice¹ m'ont deux dames appris.

¹ cela

Elles sont tres belles et gentes
 Demourants a Saint Generou,
 Pres Saint Julien de Voventes,
 Marche de Bretagne ou Poitou.
 Mais i ne di¹ proprement ou
 Iquelles² passent tous les jours ;
 M'arme ! I ne seu³ mie si fou,
 Car i⁴ veuil celer mes amours.

¹ je ne dis
 (parler poitevin)

² celles-ci

³ par mon âme !
 je ne suis
⁴ je

Item, a Jean Raguier je donne,
 Qui est sergent, voire des Douze,
 Tant qu'il vivra, ainsi l'ordonne,
 Tous les jours une tallemouse¹,
 Pour bouter et fourrer sa mouse²,
 Prinse a la table de Bailly ;
 A Maubué³ sa gorge arrouse⁴,
 Car au manger n'a pas failli.

¹ soufflé au fromage
 et, au figuré, gifle

² s'empiffrer

³ à la fontaine
 Maubué

⁴ arroser

Item, et au Prince des Sots
 Pour un bon sot Michaut du Four,
 Qui a la fois dit de bons mots
 Et chante bien « Ma douce amour ! »
 Je lui donne, avec, le bonjour ;
 Bref, mais qu'il fût un peu en point¹,
 Il est un droit sot de sejour,
 Et est plaisant² ou il n'est point.

¹ bien disposé

² agréable d'être

Item, aux Onze Vingts Sergents
 Donne, car leur fait est honnête,
 Et sont bonnes et douces gens,
 Denis Richer et Jean Vallette,
 A chacun une grande cornette¹
 Pour pendre a leurs chapeaux de fautes ;
 J'entends a ceux a pied, hohette !
 Car je n'ai que faire des autres.

¹ bande d'étoffe,
 ou bride

¹ *marque de bâtardise
dans les armoiries*

² *dimension*

³ *péter*

De rechef donne a Perrenet,
J'entends le Bâtard de la Barre,
Pour ce qu'il est beau fils et net,
En son écu, en lieu de barre¹,
Trois des plombés, de bonne carre²,
Et un beau joli jeu de cartes.
Mais quoi ! s'on l'oït vessir ne poirre³,
En outre aura les fievres quartes.

¹ *aplanir à l'aide
de la doloire*

² *aille*

³ *maillet de tonnelier*

Item, ne veuil plus que Cholet
Dole¹, tranche, douve ne boise,
Relie broc ne tonnelet,
Mais tous ses outils changer voise²
A une épée lyonnaise,
Et retienne le hutinet³ :
Combien qu'il n'aime bruit ne noise,
Si lui plaît il un tantinet.

¹ *mince et débile*

² *mauvais chercheur*

³ *laissera*

⁴ *manteau*

⁵ *dissimuler*

Item, je donne a Jean le Lou,
Homme de bien et bon marchand,
Pour ce qu'il est linget et flou¹,
Et que Cholet est mal serchant²,
Un beau petit chiennet couchant
Qui ne laira³ poulaille en voie,
Un long tabart⁴ et bien cachant
Pour les musser⁵, qu'on ne les voie.

Item, à l'*Orfevre de bois*

Donne cent clous, queues et têtes,
De gingembre sarrasinois,
Non pas pour accoupler ses boetes,
Mais pour joindre culs et quoettes¹,
Et coudre jambons et andouilles,
Tant que le lait en monte aux tettes
Et le sang en devale aux couilles.

¹ queues

Au capitaine Jean Riou,
Tant pour lui que pour ses archers,
Je donne six hures de lou
Qui n'est pas viande de porchers,
Prins a¹ gros mâtins de bouchers,
Et cuites en vin de buffet².
Pour manger de ces morceaux chers,
On en feroit bien un malfait³.

¹ avec

² mauvais vin

³ méfait

C'est viande un peu plus pesante
Que duvet n'est, plume ne liege ;
Elle est bonne a porter en tente,
Ou pour user en quelque siege.
S'ils étaient prins a un piege,
Que ces mâtins ne sussent courre,
J'ordonne, moi qui suis son miege¹,
Que des peaux, sur l'hiver, se fourre.

¹ médecin

Item, a Robinet Trascaille,
 Qui en service (c'est bien fait)
 A pied ne va comme une caille,
 Mais sur roncins gros et refait¹,
 Je lui donne, de mon buffet²,
 Une jatte qu'emprunter³ n'ose ;
 Si aura ménage parfait :
 Plus ne lui failloit autre chose.

¹ bien en chair² de ma vaisselle³ prêter

Item, donne a Perrot Girart,
 Barbier juré de Bourg la Reine,
 Deux bassins et un coquemart¹,
 Puis qu'a gagner met telle peine.
 Des ans y a demi douzaine
 Qu'en son hôtel de cochon gras
 M'apâtela² une semaine,
 Témoin l'abbesse de Pourras.

¹ marmite² nourrit

Item, aux Freres mendiants,
 Aux Devotes et aux Beguines,
 Tant de Paris que d'Orleans,
 Tant Turlupins que Turlupines,
 De grasses soupes jacobines¹
 Et flans leur fait oblation² ;
 Et puis après, sous les courtines³,
 Parler de contemplation.

¹ chapons rôtis
sur des tranches
le pain au fromage² don³ rideaux
séparant le chœur
du reste de l'église

Si ne suis je pas qui leur donne¹,
 Mais de tous enfants sont les meres,
 Et Dieu, qui ainsi les guerdonne²,
 Pour qui seuffrent peines ameres.
 Il faut qu'ils vivent, les beaux peres,
 Et mêmement ceux de Paris.
 S'ils font plaisir a nos commeres,
 Ils aiment ainsi leurs maris.

¹ ce n'est pas moi
 qui leur donne

² récompense

Quoi que maître Jean de Poullieu
 En vousît dire *et reliqua*,
 Contraint et en publique lieu,
 Honteusement s'en revoqua¹.
 Maître Jean de Meun s'en moqua ;
 De leur façon si fit Mathieu ;
 Mais on doit honorer ce qu'a
 Honoré l'Eglise de Dieu.

¹ se rétracta

Si me soumets, leur serviteur,
 En tout ce que puis faire et dire,
 A les honorer de bon cœur
 Et obeïr, sans contredire ;
 L'homme bien fol est d'en médire,
 Car, soit a part ou en prêcher
 Ou ailleurs, il ne faut pas dire
 Se gens sont pour eux revancher¹.

¹ se défendre

Item, je donne a frere Baude,
 Demourant en l'hôtel des Carmes,
 Portant chere¹ hardie et baude²,
 Une salade³ et deux guisarmes⁴,
 Que Detusca et ses gendarmes
 Ne lui riblent⁵ sa *Cage Vert*.
 Vieil est : s'il ne se rend aux armes,
 C'est bien le diable de Vauvert.

¹ mine ² gaie
³ casque
⁴ hallebardes
à double tranchant
⁵ pillent

Item, pour ce que le scelleur¹
 Maint étron de mouche a mâché²,
 Donne, car homme est de valeur,
 Son sceau d'avantage craché³,
 Et qu'il ait le pouce écaché⁴
 Pour tout empreindre a une voie⁵ ;
 J'entends celui de l'Evêché,
 Car les autres, Dieu les pourvoie !

¹ qui apposait le sceau
sur les actes
² malaxé
³ imbibé de salive
⁴ écrasé
⁵ marquer en une fois

Quant des auditeurs messeigneurs
 Leur granche¹ ils auront lambroissee² ;
 Et ceux qui ont les culs rogneux³
 Chacun une chaire percee ;
 Mais qu'a la petite Macee
 D'Orleans, qui ot ma ceinture,
 L'amende soit bien haut tauxée⁴ :
 Elle est une mauvaise ordure.

¹ grange
² lambrissée
³ calleux

⁴ fixée

Item, donne a maître François,
 Promoteur, de la Vacquerie
 Un haut gorgerin d'Ecossois,
 Toutefois sans orfaverie ;
 Car, quand reçut chevalerie,
 Il maugrea Dieu et saint George.
 Parler n'en oit qui ne s'en rie,
 Comme enragé, a pleine gorge.

Item, a maître Jean Laurens,
 Qui a les pauvres yeux si rouges
 Pour le peché de ses parents
 Qui burent en barils et courges,
 Je donne l'envers de mes bouges¹
 Pour tous les matins les torcher :
 S'il fût archevêque de Bourges,
 De cendal² eût, mais il est cher.

¹ *sacoches,
sacs de toile*

² *éttoffe de soie rouge*

Item, a maître Jean Cotart,
 Mon procureur en cour d'Eglise,
 Devoie environ un patart¹
 (Car a present bien m'en avise)
 Quand chicaner² me fit Denise,
 Disant que l'avoie maudite ;
 Pour son ame, qu'es cieux soit mise,
 Cette oraison j'ai ci écrite.

¹ *deux sous et demi*

² *poursuivre en justice*

BALLADE ET ORAISON



*Pere Noé, qui plantâtes la vigne,
Vous aussi, Loth, qui bâtes ou rocher,
¹ trompe Par tel parti qu'Amour qui gens engigne¹
De vos filles si vous fit approucher*

(Pas ne le dis pour vous le reproucher),
 Archetriclin¹, qui bien sûtes cet art,
 Tous trois vous pri qu'o vous veuillez percher
 L'ame du bon feu maître Jean Cotart !

¹ l'hôte
 (architriclinus)
 des Noces de Cana,
 pris au Moyen âge
 pour un nom propre

Jadis extrait il fut de votre ligne,
 Lui qui buvoit du meilleur et plus cher,
 Et ne dût-il avoir vaillant un pigne ;
 Certes, sur tous, c'étoit un bon archer :
 On ne lui sût pot des mains arracher ;
 De bien boire oncques ne fut fetart¹.
 Nobles seigneurs, ne souffrez empêcher²
 L'ame du bon feu maître Jean Cotart !

¹ paresseux

² repousser

Comme homme bû qui chancelle et trepigne
 L'ai vu souvent, quand il s'alloit coucher,
 Et une fois il se fit une bigne¹,
 Bien m'en souvient, a l'étal d'un boucher ;
 Bref, on n'eût sû en ce monde cercher
 Meilleur pïon², pour boire tôt ou tard.
 Faites entrer quand vous orrez hucher³
 L'ame du bon feu maître Jean Cotart !

¹ bosse

² ivrogne

³ appeler

Prince, il n'eût sû jusqu'à terre cracher ;
 Toujours crioit : « Haro ! la gorge m'ard. »
 Et si ne sût onc sa seuf¹ étancher
 L'ame du bon feu maître Jean Cotart.

¹ soif

Item, veuil que le jeune Marle
 Desormais gouverne mon change,
 Car de changer envis¹ me mêle,
 Pourvu que toujours baille en change,
 Soit a privé, soit a étrange,
 Pour trois écus six brettes targes²,
 Pour deux angelots³ un grand ange⁴ :
 Car amants doivent être larges.

¹ à contrecœur

² boucliers bretons

³ fromages

⁴ monnaie d'or

Item, j'ai sù, en ce voyage,
 Que mes trois pauvres orphelins
 Sont crûs et deviennent en âge,
 Et n'ont pas têtes de belins¹,
 Et qu'enfants d'ici à Salins
 N'a mieux sachants leur tour d'école ;
 Or, par l'ordre des Mathelins²,
 Telle jeunesse n'est pas folle.

¹ moutons,
 au sens figuré :
 nigauds

² Mathurins.
 Saint Mathurin
 était invoqué
 contre la folie

Si veuil qu'ils voient a l'étude ;
 Ou ? sur maître Pierre Richer.
 Le *Donat*¹ est pour eux trop rude :
 Je ne les y veuil empêcher².
 Ils sauront, je l'aime plus cher,
*Ave salus, tibi decus*³,
 Sans plus grands lettres ensercher :
 Toujours n'ont pas clerks l'audessus⁴.

¹ *Traité de grammaire*

² leur donner
 cette peine

³ jeu de mots : *salut*,
 monnaie d'or

⁴ Je dessus

Ceci étudient, et ho !
 Plus proceder¹ je leur defends.
 Quant d'entendre le grand *Credo*,
 Trop fort il est pour tels enfants.
 Mon long tabart² en deux je fens ;
 Si veuil que la moitié s'en vende
 Pour leur en acheter des flans,
 Car jeunesse est un peu friande.

¹ avancer

² manteau

¹ formés
aux bonnes mœurs

² coups

³ enfoncés

Et veuil qu'ils soient informés
En mœurs¹, quoi que coûte bature² ;
Chaperons auront enformés³
Et les pouces sur la ceinture,
Humbles a toute creature,
Disants : « Han ? Quoi ? Il n'en est rien ! »
Si diront gens, par aventure :
« Veci enfants de lieu de bien ! »

III

¹ dessaisi

Item, et mes pauvres clergeons
Auxquels mes titres resignai,
Beaux enfants et droits comme jons
Les voyant, m'en dessaisinaï¹ ;
Cens recevoir leur assignai,
Sur comme qui l'auroit en paume,
A un certain jour consigné
Sur l'hôtel de Gueuldry Guillaume.

Quoi que jeunes et ébattants
Soient, en rien ne me déplaît :
Dedans trente ans ou quarante ans
Bien autres seront, se Dieu plaît.
Il fait mal qui ne leur complaît ;
Ils sont tres beaux enfants et gents ;
Et qui les bat ne fiert, fol est,
Car enfants si deviennent gens.

Les bourses des Dix et Huit Clercs¹
 Auront ; je n'y veuil travailler :
 Pas ils ne dorment comme lairs²
 Qui trois mois sont sans réveiller.
 Au fort, triste est le sommeiller
 Qui fait aiser jeune en jeunesse,
 Tant qu'en fin lui convient veiller
 Quand reposer dût en vieillesse.

¹ le premier collège
 (en date).
 Voir glossaire

² loirs

Si en écris au collateur¹
 Lettres semblables et pareilles :
 Or prient pour leur bienfaiteur
 Ou qu'on leur tire les oreilles.
 Aucunes gens ont grands merveilles²
 Que tant m'encline vers ces deux ;
 Mais, foi que dois fêtes et veilles,
 Orïques ne vis les meres d'eux !

¹ qui confère
 un bénéfice

² s'étonnent fort

Item, donne a Michaut Cul d'Oue
 Et a sire Charlot Taranne
 Cent sous (s'ils demandent : « Prins ou ? »
 Ne leur chaille¹ : ils vendront de manne²)
 Et unes houses³ de basane,
 Autant empeigne que semelle,
 Pourvu qu'ils me salueront Jeanne,
 Et autant une autre comme elle.

¹ qu'ils
 ne s'inquiètent pas
 (de chaloir;
 importer)

² ils tomberont
 comme la manne

³ paire de bottes

Item, au seigneur de Grigny
 Auquel jadis laissai Vicêtre,
 Je donne la tour de Billy,
 Pourvu, s'huis y a ne fenêtre
 Qui soit ne debout ne en être,
 Qu'il mette tres bien tout a point.
 Fasse argent a dêtre et senêtre¹ :
 Il m'en faut², et il n'en a point.

¹ à droite et à gauche

² il m'en manque

Item, a Thibaut de la Garde...
 Thibaut ? Je mens, il a nom Jean.
 Que lui donrai je, que ne perde ?
 (Assez ai perdu tout cet an ;
 Dieu y veuille pourvoir, *amen* !)
 Le Barillet, par m'ame, voire !
 Genevois est plus ancien
 Et a plus beau nez pour y boire.

Item, je donne a Basanier
 Notaire et greffier criminel,
 De girofle plein un panier
 Prins sur maître Jean de Ruel,
 Tant a Mautaint, tant a Rosnel,
 Et, avec ce don de girofle,
 Servir de cœur gent et inel¹
 Le seigneur qui sert saint Christofle²,

¹ agile

² Robert
 d'Estouteville
 (voir glossaire)

Auquel cette ballade donne
Pour sa dame qui tous bien a.
S'amour ainsi tous ne guerdonne¹,
Je ne m'ébahis de cela,
Car au Pas conquêter l'alla
Que tint Regnier, roi de Secile,
Ou si bien fit et peu parla
Qu'oncques fit Hector ne Troïle.

¹ récompense

BALLADE POUR ROBERT D'ESTOUTEVILLE



¹ bat des ailes A u point du jour, que l'épervier s'ébat¹.
M û de plaisir et par noble coutume,
B ruit la mauvis et de joie s'ébat
R eçoit son per et se joint a sa plume,
O ffrir vous veuil, a ce desir m'allume,
I oyusement ce qu'aux amants bon semble.
S achez qu'Amour l'écrit en son volume,
E t c'est la fin pour quoi sommes ensemble.

D ame serez de mon cœur, sans débat,
E ntierement, jusque mort me consume,
L aurier souef qui pour mon droit combat,
O livier franc m'ôtant toute amertume,
R aison ne veut que je desaccoutume,
E t en ce veuil avec elle m'assemble,
De vous servir, mais que m'y accoutume ;
Et c'est la fin pour quoi sommes ensemble.

Et qui plus est, quand deuil sur moi s'embat¹,
Par Fortune qui souvent si se fume²,
Votre doux œil sa malice rabat,
Ne mais ne mains³ que le vent fait la plume.
Si ne perds pas la graine que je sume⁴,
En votre champ quand le fruit me ressemble.
Dieu m'ordonne que le fouïsse et fume ;
Et c'est la fin pour quoi sommes ensemble.

¹ se jette
à l'improviste

² fâche

³ ni plus ni moins

⁴ sème

Princesse, oyez ce que ci vous resume :
Que le mien cœur du vôtre desassemble¹,
Ja ne sera : tant de vous en presume ;
Et c'est la fin pour quoi sommes ensemble.

¹ se sépare

Item, a sire Jean Perdrier
 Rien, n'a François, son second frere.
 Si m'ont voulu toujours aidier
 Et de leurs biens faire confrere ;
 Combien que François mon compere
 Langues cuisants, flambants et rouges,
 Mi commandement, mi priere,
 Me recommanda fort a Bourges.

Si allai voir en Taillevent,
 Ou chapitre de fricassure,
 Tout au long, derriere et devant,
 Lequel n'en parle jus ne sure¹.
 Mais Macquaire, je vous assure,
 A tout le poil cuisant un diable,
 Afin que sentît bon l'arsure²,
 Ce recipe m'écrit, sans fable.

¹ ni en bas ni en haut

² la grillade

BALLADE



*En realgar¹, en arsenic rocher,
En orpiment², en salpêtre et chaux vive,
En plomb bouillant pour mieux les émorcher³,
En suif et poix détrempés de lessive
Faites d'étrons et de pissat de juive,*

¹ sulfure rouge
d'arsenic

² sulfure jaune
d'arsenic

³ ronger

⁴ lépreux

En lavailles de jambes a meseaux⁴,
En raclure de pieds et vieux housseaux,
⁵ dangereuses En sang d'aspic et tels drogues vlimeuses⁵,
En fiel de loups, de renards et blaireaux,
Soient frites ces langues envieuses !

¹ grenouilles

En cervelle de chat qui hait pêcher,
Noir et si vieil qu'il n'ait dent en gencive,
D'un vieil mâtin qui vaut bien aussi cher,
Tout enragé, en sa bave et salive,
En l'écume d'une mule poussive,
Detranchee menu a bons ciseaux,
En eau ou rats plongent groins et museaux,
¹ Raines¹, crapauds et bêtes dangereuses,
Serpents, lézards et tels nobles oiseaux,
Soient frites ces langues envieuses !

⁴ lavent

⁵ langes

¹ ciboule

² tumeur

³ cuvettes sales

En sublimé, dangereux a toucher,
Et ou nombril d'une couleuvre vive,
En sang qu'on voit es palettes secher
Chez les barbiers quand pleine lune arrive,
Dont l'un est noir, l'autre plus vert que cive¹,
En chancre et fic², et en ces ords cuveaux³,
Ou nourrices essangent⁴ leurs drapeaux⁵,

*En petits bains de filles amoureuses
(Qui ne m'entend n'a suivi les bordeaux)
Soient frites ces langues envieuses !*

*Prince, passez tous ces friants morceaux,
S'étamine, sacs n'avez ou bluteaux¹,
Parmi le fond d'unes braies breneuses² ;
Mais, par avant, en étrons de pourceaux
Soient frites ces langues envieuses !*

¹ tamis

² souillées
d'excréments

¹ voir glossaire
des personnages
à Gontier et ballade
page suivante

² rivalise

³ malheureux

Item, a maître Andry Couraud
*Les Contredits Franc Gontier*¹ mande ;
Quant du tyran seant en haut,
A cetui la rien ne demande.
Le Saige ne veut que contende²
Contre puissant pauvre homme las³,
Afin que ses filés ne tende
Et qu'il ne trébuche en ses lacs.

¹ n'est pas plus riche
que moi

² qu'on en dispute

Gontier ne crains : il n'a nuls hommes
Et mieux que moi n'est herité¹,
Mais en ce debat ci nous sommes,
Car il loue sa pauvreté,
Etre pauvre hiver et été,
Et a felicité reputé
Ce que tiens a malheureté.
Lequel a tort ? Or en dispute².

LES CONTREDITS DE FRANC GONTIER



ballade

*Sur mol duvet assis, un gras chanoine,
Lez¹ un brasier, en chambre bien natee²,
A son côté gisant dame Sidoine
Blanche, tendre, polie et attintee³,
Boire hypocras, a jour et a nuitee,
Rire, jouer, mignonner et baiser,
Et nu a nu, pour mieux des corps s'aiser⁴,
Les vis tous deux, par un trou de mortaise :
Lors je connus que, pour deuil apaiser,
Il n'est tresor que de vivre a son aise.*

¹ à côté
² avec des nattes
sur le sol

³ fardée

⁴ être à l'aise

Se Franc Gontier et sa compagne Helene
Eussent cette douce vie hantee,
D'oignons, civots¹, qui causent forte haleine
N'acoutassent une bise tostee².
Tout leur maton³, ne toute leur potee,
Ne prise un ail je le dis sans noiser⁴.
S'ils se vantent coucher sous le rosier,
Lequel vaut mieux? Lit côtoyé de chaise?
Qu'en dites vous? Faut il a ce muser?
Il n'est tresor que de vivre a son aise.

¹ ciboule
² n'estimassent
 une rôtie de pain bis

³ lait caillé

⁴ sans quereller

De gros pain bis vivent, d'orge, d'avoine,
Et boivent eau tout au long de l'annee.
Tous les oiseaux d'ici en Babyloine
A tel écot¹ une seule journee
Ne me tendroient, non une matinee.
Or s'ébatte, de par Dieu, Franc Gontier,
Helene o lui, sous le bel églantier :
Se bien leur est, cause n'ai qu'il me poise² ;
Mais quoi qu'il soit du laboureur métier,
Il n'est tresor que de vivre a son aise.

¹ ici : menu

² est pénible

Prince, jugez, pour tous nous accorder.
Quant est de moi, mais qu'a nul ne déplaie,
Petit enfant, j'ai oï recorder¹ :
Il n'est tresor que de vivre a son aise.

¹ raconter

Item, pour ce que sait sa Bible
Ma damoiselle de Bruyeres,
Donne prêcher hors l'Évangile
A elle et a ses bachelieres,
Pour retraire ces villotieres¹
Qui ont le bec si affilé,
Mais que ce soit hors cimetieres,
Trop bien au marché au filé.

¹ coureuses

BALLADE DES FEMMES DE PARIS



*Quoi qu'on tient belles langageres
Florentines, Venitiennes,
Assez pour être messageres,
Et mêmement les anciennes ;*

*Mais soient Lombardes, Romaines,
Genevoises, a mes perils,
Pimontoises, Savoisiennes,
Il n'est bon bec que de Paris.*

*De beau parler tiennent chaïeres¹, ^{1 chaires}
Ce dit-on, les Napolitaines,
Et sont tres bonnes caquetieres
Allemandes et Prussiennes ;
Soient Grecques, Egyptiennes,
De Hongrie ou d'autre pays,
Espagnoles ou Catelennes,
Il n'est bon bec que de Paris.*

*Brettes¹, Suisses n'y savent gueres, ^{1 Bretonnes}
Gasconnes, n'aussi Toulousaines :
De Petit Pont deux harengeres
Les concluront², et les Lorraines, ^{2 réduiront au silence}
Angloises et Calaisiennes,
(Ai-je beaucoup de lieux compris ?)
Picardes de Valenciennes ;
Il n'est bon bec que de Paris.*

*Prince, aux dames Parisiennes
De bien parler donnez le prix ;
Quoi que l'on die d'Italiennes,
Il n'est bon bec que de Paris.*

Regarde m'en deux, trois, assises
 Sur le bas du pli de leurs robes,
 En ces moutiers, en ces eglises ;

¹ ne bouge pas

Tire toi pres, et ne te hobes¹ ;
 Tu trouveras la que Macrobes
 Oncques ne fit tels jugements.
 Entends ; quelque chose en dérobes :
 Ce sont de beaux enseignements

Item, et au mont de Montmartre,
 Qui est un lieu mout ancien,
 Je lui donne et adjoins le tertre
 Qu'on dit le mont Valerien ;

¹ un trimestre

² de l'indulgence

Et, outre plus, un quartier d'an¹
 Du pardon² qu'apportai de Rome :
 Si ira maint bon chretien
 Voir l'abbaye ou il n'entre homme.

Item, varlets et chamberieres
 De bons hôtels (rien ne me nuit)
 Feront tartes, flans et goyeres¹,
 Et grand rallias² a minuit :
 (Rien n'y font sept pintes ne huit),
 Tant que gisent seigneur et dame ;
 Puis après, sans mener grand bruit,
 Je leur ramentois³ le jeu d'âne.

¹ gâteau au fromage² festin³ rappelle

Item, et a filles de bien,
 Qui ont peres, meres et antes¹,
 Par m'ame ! je ne donne rien,
 Car j'ai tout donné aux servantes.
 Si fussent ils de peu contentes :
 Grand bien leur fissent maints lopins,
 Aux pauvres filles, ennementes² !
 Qui se perdent aux Jacopins.

¹ tant :² en vérité !

Aux Celestins et aux Chartreux :
 Quoi que vie menent étroite,
 Si ont ils largement entre eux
 Dont pauvres filles ont souffraite¹ ;
 Témoin Jacqueline et Perrette
 Et Isabeau qui dit : « Enné² ! »,
 Puisqu'ils en ont telle disette,
 A peine en seroit on damné.

¹ sont prinées² certes
(même remarque
que pour
ennementes)

Item, a la grosse Margot
 Tres douce face et pourtraiture,
 Foi que dois *brulare bigod*¹,
 Assez devote creature ;
 Je l'aime de propre nature,
 Et elle moi, la douce sade²
 Qui la trouvera d'aventure,
 Qu'on lui lise cette ballade.

¹ *by'r Lord, by God,
 jurons anglais*

² *avenante*

BALLADE DE LA GROSSE MARGOT



*Se j'aime et sers la belle de bon hait¹,
M'en devez vous tenir a vil ne sot?
Elle a en soi des biens a fin souhait.
Pour son amour ceins bouclier et passot² ;
Quand viennent gens, je cours et happe un pot,
Au vin m'en vois, sans demener grand bruit ;*

¹ de bonne humeur

² courte épée

Je leur tens eau, fromage, pain et fruit.
³ ça va bien S'ils payent bien, je leur dis: « Bene stat³ ;
Retournez ci, quand vous serez en ruit,
En ce bordeau ou tenons notre état. »

¹ mauvaise humeur Mais adoncques il y a grand déhait¹
Quand sans argent s'en vient coucher Margot ;
Voir ne la puis, mon cœur a mort la hait.
² ceinturette
³ robe Sa robe prends, demi ceint² et surcot³,
Si lui jure qu'il tiendra pour l'écot.
Par les côtés se prend : « C'est Antechrist ! »
Crie, et jure par la mort Jesus Christ
⁴ morceau de bois Que non fera. Lors j'empoigne un éclat⁴ ;
Dessus son nez lui en fais un écrit,
En ce bordeau ou tenons notre état.

Puis paix se fait et me lâche un gros pet,
¹ venimeux Plus enflee qu'un vlimeux¹ escarbot.
² tête Riant m'assied son poing sur mon sommet²,
³ allons
⁴ frappe Go ! go³ ! me dit, et me fier⁴ le jambot⁵.
⁵ la cuisse Tous deux ivres, dormons comme un sabot.
Et au réveil, quand le ventre lui bruit,
Monte sur moi, que ne gâte son fruit.
Sous elle geins, plus qu'un ais me fais plat,
De paillarder tout elle me détruit,
En ce bordeau ou tenons notre état.

V ente, grêle, gèle, j'ai mon pain cuit.
I e suis paillard, la paillarde me suit.
L equel vaut mieux ? Chacun bien s'entresuit.
L 'un l'autre vaut ; c'est a mau¹ rat mau chat.
O rdure amons², ordure nous assuit³ ;
N ous défuyons honneur, il nous défuit,
 En ce bordeau ou tenons notre état.

¹ mauvais

² aimons

³ poursuit

151

Item, a Marion l'Idole
 Et la grand Jeanne de Bretagne
 Donne tenir publique école
 Ou l'écolier le maître enseigne,
 Lieu n'est ou ce marché se teigne
 Si non a la grille de Meun ;
 De quoi je dis : « Fi de l'enseigne,
 Puisque l'ouvrage est si commun ! »

Item, et a Noel Jolis
 Autre chose je ne lui donne
 Fors plein poing d'osiers frais cueillis
 En mon jardin ; je l'abandonne.
 Châtoy¹ est une belle aumône,
 Ame n'en doit être marri :
 Onze vingts coups lui en ordonne,
 Livrés par la main de Henri².

¹ correction

² le bourreau

Item, ne sais qu'a l'Hôtel Dieu
 Donner, n'a pauvres hôpitaux ;
 Bourdes n'ont ici temps ne lieu,
 Car pauvres gens ont assez maux.
 Chacun leur envoie leurs os¹
 Les mendiants ont eu mon oie ;
 Au fort ils en auront les os :
 A menue gent, menue monnoie.

¹ déchets

Item, je donne a mon barbier
 Qui se nomme Colin Galerne,
 Pres voisin d'Angelot l'herbier,
 Un gros glaçon (prins ou? en Marne),
 Afin qu'a son aise s'hiverne.
 De l'estomac le tienne près :
 Se l'hiver ainsi se gouverne,
 Il aura chaud l'été d'après.

Item, rien aux Enfants trouvés ;
 Mais les perdus faut que console.
 Si doivent être retrouvés,
 Par droit, sur¹ Marion l'Idole.
 Une leçon de mon école
 Leur lirai, qui ne dure guiere.
 Tête n'aient dure ne folle ;
 Écoutent ! Car c'est la dernière.

¹ près de

BELLE LEÇON AUX ENFANTS PERDUS



156

« Beaux enfants, vous perdrez la plus
Belle rose de vo chapeau ;
Mes clerks près prenants comme glus,
Se vous allez a Montpipeau¹

¹ aller à Montpipeau :
voler par ruse

Ou a Ruel', gardez la peau :
 Car pour s'ébattre en ces doux lieux,
 Cuidant que vausît le rappeau²,
 La perdit Colin de Cayeux.

² aller à Ruel
 (Rueil) : attaquer

³ appel à la justice
 ecclésiastique,
 moins sévère
 que la justice royale

157

« Ce n'est pas un jeu de trois mailles¹,
 Ou va corps, et peut être l'ame.
 Qui perd, rien n'y sont repentailles
 Qu'on n'en meure a honte et diffame² ;
 Et qui gagne n'a pas a femme
 Dido, la roine de Carthage.
 L'homme est donc bien fol et infame
 Qui, pour si peu, couche³ tel gage.

¹ très petite monnaie
 de billon

² déshonneur

³ risque

158

« Qu'un chacun encore m'écoute !
 On dit, et il est verité,
 Que charterie¹ se boit toute,
 Au feu l'hiver, au bois l'été.
 S'argent avez, il n'est enté²,
 Mais le dépendez³ tôt et vite.
 Qui en voyez vous herité⁴ ?
 Jamais mal acquît ne profite.

¹ gain d'un charretier

² il n'est pas mis
 de côté

³ dépensez

⁴ possesseur

**BALLADE
DE BONNE DOCTRINE
A CEUX DE MAUVAISE VIE**



*« Car ou soies porteur de bulles,
Pipeur ou hasardeur de dés,
Tailleur de faux coins¹ et te brûles
Comme ceux qui sont échaudés,*

¹ faux-monnayeur

*Traîtres parjurs, de foi vidés ;
Soies larron, ravis ou pillés :
Ou en va l'acquêt, que cuidez ?
Tout aux tavernes et aux filles.*

*« Rime, raille, cymbale, luthes,
Comme fol, feintif¹, eshontés ;
Farce, brouille², joue des flûtes ;
Fais, es villes et es cités
Farces, jeux et moralités,
Gagne au berlan, au glic³, aux quilles,
Aussi bien va, or écoutez !
Tout aux tavernes et aux filles.*

*« De tels ordures te recules ?
Laboure, fauche champs et prés,
Sers et panse chevaux et mules,
S'aucunement tu n'es lettrés ;
Assez auras, se prends en grés¹.
Mais, se chanvre broyes ou tilles²,
Ne tend ton labour qu'as ouvrés
Tout aux tavernes et aux filles.*

*« Chausses, pourpoints aiguilletés¹,
Robes, et toutes vos drapilles,
Ains que vous fassiez pis, portez
Tout aux tavernes et aux filles.*

¹ plaisir² mauvais³ fuyez⁴ mauvaise morsure⁵ contentez⁶ souvenez-vous

« A vous parle, compains de galle¹ :
 Mal des ames et bien du corps,
 Gardez vous tous de ce mau² hâle
 Qui noircit les gens quand sont morts :
 Eschevez³ le, c'est un mal mors⁴ ;
 Passez vous⁵ au mieux que pourrez ;
 Et pour Dieu, soyez tous records⁶
 Qu'une fois viendra que mourrez. »

Item, je donne aux Quinze Vingts
 (Qu'autant vaudroit nommer Trois Cents)
 De Paris, non pas de Provins,
 Car a eux tenu je me sens.
 Ils auront, et je m'y consens,
 Sans les étuis, mes grands lunettes,
 Pour mettre a part, aux Innocents,
 Les gens de bien des deshonnêtes.

Ici n'y a ne ris ne jeu.
 Que leur valut avoir chevances¹,
 N'en grands lits de parement jeu²,
 Engloutir vins en grosses panses,
 Mener joie, fêtes et danses,
 Et de ce prêt être a toute heure ?
 Toutes faillent³ telles plaisances,
 Et la coulpe si en demeure.

¹ richesses² jeu, de gésir ;
ici : avoir couché³ finissent

Quand je considère ces têtes
 Entassees en ces charniers,
 Tous furent maîtres des requêtes,
 Au moins de la Chambre aux Deniers,
 Ou tous furent portepaniers¹ :
 Autant puis l'un que l'autre dire ;
 Car d'évêques ou lanterniers²,
 Je n'y connois rien a redire.

¹ portefaix² serviteurs
qui portaient
les lanternes
devant leurs maîtres

¹ l'une
en face de l'autre

Et icelles qui s'enclinoient
Unes contre autres¹ en leurs vies,
Desquelles les unes regnoient,
Des autres craintes et servies,
La les vois toutes assouvies,
Ensemble en un tas pêle mêle.
Seigneuries leur sont ravies ;
Clerc ne maître ne s'y appelle.

Or ils sont morts, Dieu ait leurs ames !
Quant est des corps, ils sont pourris,
Aient été seigneurs ou dames,
Souef et tendrement nourris
De crème, fromentee¹ ou riz ;
Leurs os sont declinés² en poudre,
Auxquels ne chaut³ d'ébats ne ris.
Plaise au doux Jesus les absoudre !

¹ gâteau de froment

² tombés

³ n'importe

Aux trépassés je fais ce lais
Et icelui je communique
A regents, cours, sieges, palais,
Haineurs¹ d'avarice l'inique
Lesquels pour la chose publique
Se sechent les os et les corps :
De Dieu et de saint Dominique
Soient absous quand seront morts.

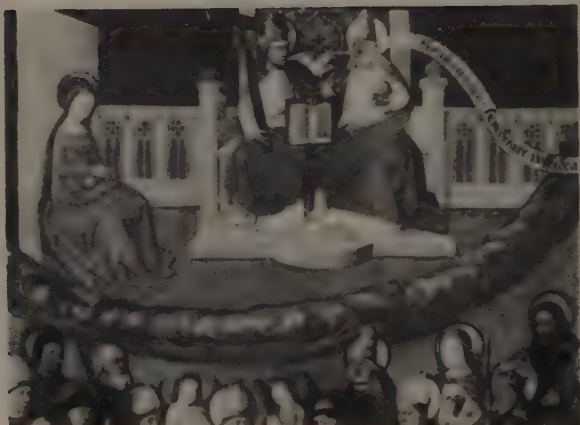
¹ ennemis

Item, rien a Jacquet Cardon,
 Car je n'ai rien pour lui d'honnête,
 Non pas que le jette abandon¹,
 Sinon cette bergeronnette ;
 S'elle eût le chant *Marionnette*
 Fait pour Marion la Peautarde,
 Ou d'Ouvrez votre huis, *Guillemette*,
 Elle allât bien a la moutarde² :

¹ l'écarte sans legs

² avec les enfants
 qui vont en groupe
 à la moutarde,
 en chantant

CHANSON



Au retour de dure prison
Ou j'ai laissé presque la vie,
Se Fortune a sur moi envie
Jugez s'elle fait méprison¹ !

¹ erreur

Il me semble que, par raison,
Elle dût bien être assouvie
Au retour.

Se si pleine est de déraison
Que veuille que du tout dévie²,
Plaise a Dieu que l'ame ravie
En soit lassus³, en sa maison,
Au retour !

² je meure

³ là-haut

Item, donne a maître Lomer,
 Comme extrait que je suis de fee,
 Qu'il soit bien amé (mais d'amer
 Fille en chef¹ ou femme coeffee,
 Ja n'en ait la tête échauffee)
 Et qu'il ne lui coûte une noix
 Faire un soir cent fois la faffee²,
 En dépit d'Ogier le Danois.

tête nue

² *le jeu amoureux*

Item, donne aux amants enfermes¹,
 Outre le lais Alain Chartier²,
 A leurs chevets, de pleurs et larmes
 Trétout³ fin plein un benoitier,
 Et un petit brin d'églantier,
 Qui soit tout vert, pour guepillon,
 Pourvu qu'ils diront un psautier⁴
 Pour l'ame du pauvre Villon.

infirmes

² *Dans
 La Belle Dame
 sans Mercy,
 Alain Chartier
 fait aussi un legs
 aux amoureux.*

³ *tout entier*

⁴ *un rosaire*

Item, a maître Jacques James,
 Qui se tue d'amasser biens,
 Donne fiancer tant de femmes
 Qu'il voudra, mais d'épouser, riens.
 Pour qui amasse il ? Pour les siens.
 Il ne plaint fors que ses morceaux¹ ;
 Ce qui fut aux truies, je tiens
 Qu'il doit de droit être aux pourceaux.

¹ ses dépenses de table

Item, sera le Senéchal,
 Qui une fois paya mes dettes,
 En recompense, maréchal
 Pour ferrer oues¹ et canettes.
 Je lui envoie ces sornettes
 Pour soi desennuyer ; combien,
 S'il veut, fasse en des allumettes :
 De bien chanter s'ennuie on bien.

¹ oies

Item, au Chevalier du Guet
 Je donne deux beaux petits pages,
 Philebert et le gros Marquet,
 Qui tres bien servi, comme sages,
 La plus partie de leurs âges,
 Ont le prevôt des maréchaux,
 Helas ! s'ils sont cassés de gages,
 Aller leur faudra tous déchaux.¹

¹ pieds nus

Item, a Chappelain je laisse
 Ma chapelle a simple tonsure,
 Chargee d'une seche messe¹
 Ou il ne faut pas grand lecture.
 Resigné lui eusse ma cure,
 Mais point ne veut de charge d'ames ;
 De confesser, ce dit, n'a cure
 Sinon chamberieres et dames.

¹ messe
 sans consécration
 de l'hostie

Pour ce que sait bien mon entente
 Jean de Calais, honorable homme,
 Qui ne me vit des ans a trente
 Et ne sait comme je me nomme,
 De tout ce testament, en somme,
 S'aucun y a difficulté,
 Oter jusqu'au res d'une pomme¹
 Je lui en donne faculté.

¹ jusqu'à
 ce que tout soit lisse,
 ras,
 comme une pomme

De le gloser et commenter,
 De le définir et décrire,
 Diminuer ou augmenter,
 De le canceller¹ et prescrire
 De sa main, et ne sût écrire,
 Interpreter et donner sens,
 A son plaisir, meilleur ou pire :
 A tout ceci je m'y consens.

¹ biffer

Et s'aucun, dont j'ai connoissance,
 Étoit allé de mort a vie,
 Je veuil et lui donne puissance,
 Afin que l'ordre soit suivie,
 Pour être mieux parassouvie¹,
 Que cette aumône ailleurs transporte,
 Sans se l'appliquer par envie :
 A son ame² je m'en rapporte.

¹ parfaite² à sa conscience

Item, j'ordonne a Sainte Avoie¹,
 Et non ailleurs, ma sepulture ;
 Et afin que chacun me voie,
 Non pas en char², mais en peinture,
 Que l'on tire mon estatue³
 D'encre, s'il ne coûtoit trop cher.
 De tombel ? rien : je n'en ai cure,
 Car il greveroit⁴ le plancher.

¹ souhait burlesque :
 on n'enterrait pas
 à Sainte-Avoie,
 car la chapelle
 se trouvait
 au premier étage

² chair³ portrait⁴ abîmerait

Item, veuil qu'autour de ma fosse
 Ce qui s'ensuit, sans autre histoire¹,
 Soit écrit en lettre assez grosse,
 Et qui n'auroit point d'écritoire,
 De charbon ou de pierre noire,
 Sans en rien entamer le plâtre ;
 Au moins sera de moi memoire,
 Telle qu'elle est d'un bon folâtre.

¹ inscription

ÉPITAPHE ET RONDEAU



*Ci gît et dort en ce solier¹,
Qu'amour occit de son raillon²,
Un pauvre petit écolier
Qui fut nommé François Villon.*

¹  *cette chambre haute
(Sainte-Avoie)*

² *trait*

*Oncques de terre n'eut sillon.
Il donna tout, chacun le sait :
Tables, tréteaux, pain, corbillon.
Galants, dites en ce verset :*

*Repos eternal donne a cil,
Sire, et clarté perpetuelle,
Qui vaillant plat ni écuelle
N'ot oncques, n'un brin de persil.*

¹ rase

*Il fut res, chef, barbe et sourcil,
Comme un navet qu'on ret¹ ou pele.
Repos eternal donne a cil.*

*Rigueur le transmit en exil
Et lui frappa au cul la pelle,
Non obstant qu'il dît : « J'en appelle ! »
Qui n'est pas terme trop subtil.
Repos eternal donne a cil.*

Item, je veux qu'on sonne a branle
 Le gros beffroi qui est de verre ;
 Combien qu'il n'est cœur qui ne tremble,
 Quand de sonner est a son erre¹.
 Sauvé a mainte bonne terre,
 Le temps passé, chacun le sait :
 Fussent gens d'armes ou tonnerre,
 Au son de lui, tout mal cessoit.

¹ en train

Les sonneurs auront quatre miches,
 Et se c'est peu, demi douzaine ;
 Autant n'en donnent les plus riches,
 Mais ils seront de Saint Étienne¹.
 Volant est homme de grand peine :
 L'un en sera ; quand j'y regarde,
 Il en vivra une semaine.
 Et l'autre ? Au fort, Jean de la Garde.

¹ l'église
 Saint-Étienne
 du Mont

Pour tout ce fournir et parfaire
 J'ordonne mes executeurs,
 Auxquels fait bon avoir affaire
 Et contente bien leurs detteurs.

¹ vantards

Ils ne sont pas mout grands vanteurs¹,
 Et ont bien de quoi, Dieu mercis !
 De ce fait seront directeurs.
 Écris : je t'en nommerai six.

¹ voir glossaire

C'est maître Martin Bellefaye¹,
 Lieutenant du cas criminel.

Qui sera l'autre ? J'y pensoie :

² voir glossaire

Ce sera sire Colombel² ;

³ agréable

S'il lui plaît et il lui est bel³,
 Il entreprendra cette charge.

⁴ voir glossaire,
 ainsi que
 pour tous les
 noms propres

Et l'autre ? Michel Jouvenel⁴.
 Ces trois seuls, et pour tout, j'en charge.

Mais, ou cas qu'ils s'en excusassent,
 En redoutant les premiers frais,
 Ou totalement recusassent,
 Ceux qui s'ensuivent ci après
 Institue, gens de bien tres :
 Phelip Brunel, noble écuyer,
 Et l'autre, son voisin d'emprès,
 Si est maître Jacques Raguier,

Et l'autre, maître Jacques James,
Trois hommes de bien et d'honneur,
Desirants de sauver leurs ames
Et doutants Dieu Notre Seigneur.
Plus tôt y mettroient du leur
Que cette ordonnance ne baillent¹ ;
Point n'auront de contreroleur,
Mais a leur bon plaisir en taillent.

¹ exécutent

Des testaments qu'on dit le Maître
De mon fait n'aura *quid* ne *quod* ;
Mais ce sera un jeune prêtre
Qui est nommé Thomas Tricot.
Voulentiers busse a son écot¹,
Et qu'il me coûtât ma cornette !
S'il sût jouer a un tripot,
Il eût de moi *le Trou Perrette*.

¹ à ses frais

Quant au regard du luminaire,
Guillaume du Ru j'y commets.
Pour porter les coins du suaie,
Aux executeurs le remets.
Trop plus mal me font qu'oncques mais
Penil¹, cheveux, barbe, sourcils.
Mal me presse ; est temps desormais
Que crie a toutes gens mercis.

¹ poil

BALLADE DE MERCI



*A Chartreux et a Celestins,
A Mendians et a Devotes,
A musards¹ et claquepatins²,
A servans et filles mignottes*

Portants surcots et justes cottes,
 A cuidereaux¹ d'amour transis, ² fats, poseurs
 Chaussants sans méhaing⁴ fauves bottes, ⁴ sans douleur
 Je crie a toutes gens mercis.

A fillettes montrants tetins,
 Pour avoir plus largement hôtes,
 A ribleurs¹, mouveurs de hutins², ¹ rôdeurs ² faiseurs de disputes
 A bateleurs trainants marmottes,
 A fous et folles, sots et sottes,
 Qui s'en vont sifflant six à six,
 A marmousets³ et mariottes⁴, ³ petits gamins ⁴ fillettes
 Je crie a toutes gens mercis.

Sinon aux traîtres chiens mâtins
 Qui m'ont fait ronger dures crôtes
 Et mâcher maints soirs et matins,
 Qu'ore je ne crains pas trois crottes.
 Je fisse pour eux pets et rottes ;
 Je ne puis, car je suis assis.
 Au fort, pour eviter riottes¹, ¹ querelles
 Je crie a toutes gens mercis.

Qu'on leur froisse les quinze côtes
 De gros maillets forts et massifs¹, ¹ massifs
 De plombées² et tels pelotes. ² bâtons munis
 Je crie a toutes gens mercis. ² d'une boule de plomb

BALLADE FINALE



*Ici se clôt le testament
Et finit du pauvre Villon.
Venez a son enterrement,
Quand vous orrez le carillon,*

Vêtus rouge com vermillon,
Car en amour mourut martyr ;
Ce jura il sur son couillon
Quand de ce monde vout¹ partir. ¹ voulut

Et je crois bien que pas n'en ment,
Car chassé fut comme un souillon
De ses amours haineusement ;
Tant que, d'ici a Roussillon,
Brosse¹ n'y a ne brossillon² ¹ buisson
² broussaille
Qui n'eût, ce dit il sans mentir,
Un lambeau de son cotillon,
Quand de ce monde vout partir.

Il est ainsi et tellement,
Quand mourut n'avoit qu'un haillon ;
Qui plus, en mourant, malement
L'époignait¹ d'Amour l'aiguillon ; ¹ piquait
Plus agu que le ranguillon² ² l'ardillon
d'une boucle
D'un baudrier lui faisoit sentir
(C'est de quoi nous émerveillon)
Quand de ce monde vout partir.

Prince, gent comme émerillon,
Sachez qu'il fit au departir :
Un trait but de vin morillon¹ ¹ vin rouge
fort en couleur
Quand de ce monde vout partir.

AU SUJET DES DATES DE COMPOSITION
DES PIÈCES DIVERSES,
NOUS RENVOYONS,
COMME POUR LE TESTAMENT,
A L'ŒUVRE DE PIERRE CHAMPION,
CAR LES PROBLÈMES QUE POSE LA DÉTERMINATION
DE CES DATES SONT TROP NOMBREUX
POUR TROUVER PLACE ICI.
INDIQUONS NÉANMOINS CECI :
LA BALLADE DU CONCOURS DE BLOIS
A ÉTÉ COMPOSÉE
SUR UN THÈME QUI EST DÉFINI
PAR LE PREMIER VERS,
DONT L'AUTEUR EST CHARLES D'ORLÉANS.
LE DIT DE LA NAISSANCE DE MARIE D'ORLÉANS
DATE TRÈS PROBABLEMENT DE 1457.
LE DÉBAT DU CŒUR ET DU CORPS
FUT SANS DOUTE COMPOSÉ EN 1461
DANS LES PRISONS
DE MONSIEUR THIBAUT D'AUSSIGNY,
ÉVÊQUE D'ORLÉANS.
L'ÉPITAPHE DE VILLON
A ÉTÉ COMPOSÉE
DANS LA PRISON DU CHATELET
EN 1463.

poëſies diuerſes



BALLADE DE BON CONSEIL



Hommes faillis, bersaudez¹ de raison,
 Dénaturés et hors de connoissance,
 Démis du sens, comblés de déraison,
 Fous abusés, pleins de déconnoissance,
 Qui procurez² contre votre naissance,
 Vous soumettants a detestable mort

¹ troublés

² travaillez

Par lâcheté, las ! que ne vous remord
 L'horribleté qui a honte vous mene ?
 Voyez comment maints jeunes homs est mort
 Par offenser et prendre autrui demaine³.

³ bien d'autrui

Chacun en soi voie sa méprison¹,
 Ne nous vengeons, prenons en patience ;
 Nous connoissons que ce monde est prison :
 Aux vertueux franchis² d'impatience
 Battre, rouiller³, pour ce n'est pas science,
 Tollir⁴, ravir, piller, meurtrir⁵ a tort.
 De Dieu ne chaut, trop de verté se tort⁶
 Qui en tels faits sa jeunesse demene,
 Dont a la fin ses poings doloireux tord
 Pâr offenser et prendre autrui demaine.

¹ erreur

² affranchis

³ attaquer

⁴ arracher

⁵ tuer

⁶ s'écarte de la vérité

Que vaut piper, flatter, rire en traison,
 Quêter, mentir, affermer sans fiancé,
 Farcer, tromper, artifier¹ poison,
 Vivre en peché, dormir en défiance
 De son prouchain sans avoir confiance ?
 Pour ce conclus : de bien faisons effort.
 Reprenons cœur, ayons en Dieu confort,
 Nous n'avons jour certain en la semaine ;
 De nos maux ont nos parents le ressort²
 Par offenser et prendre autrui demaine.

¹ préparer

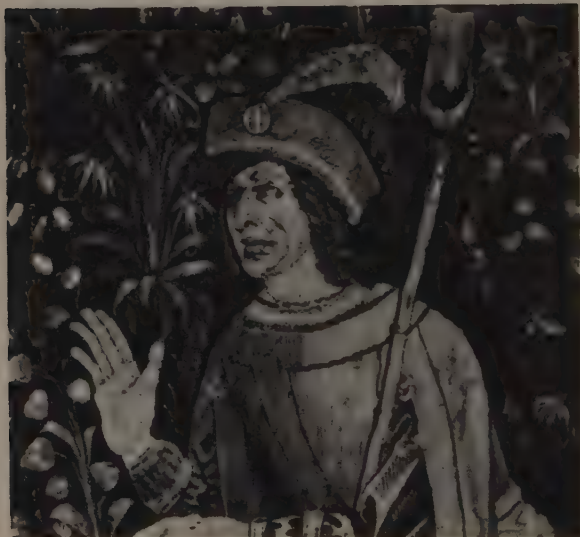
² le contrecoup

*Vivons en paix, exterminons discord ;
Jeunes et vieux, soyons tous d'un accord :
La loi le veut, l'apôtre le ramene¹
Licitement en l'épître romaine ;
Ordre nous faut, état ou aucun port².
Notons ces points ; ne laissons le vrai port
Par offenser et prendre autrui demaine.*

¹ répète

² appui

BALLADE DES PROVERBES



*Tant gratte chevre que mal gît,
Tant va le pot a l'eau qu'il brise,
Tant chauffe on le fer qu'il rougit,
Tant le maille¹ on qu'il se debrise,
Tant vaut l'homme comme on le prise,
Tant s'éloigne il qu'il n'en souvient,
Tant mauvais est qu'on le déprise,
Tant crie l'on Noel qu'il vient.*

¹ frappe du maillet

*Tant parle on qu'on se contredit,
Tant vaut bon bruit que grace acquise,
Tant promet on qu'on s'en dédit,
Tant prie on que chose est acquise,
Tant plus est chere et plus est quise¹, ¹ cherchée
Tant la quiert on qu'on y parvient,
Tant plus commune et moins requise,
Tant crie l'on Noel qu'il vient.*

*Tant aime on chien qu'on le nourrit,
Tant court chanson qu'elle est apprise,
Tant garde on fruit qu'il se pourrit,
Tant bat on place qu'elle est prise,
Tant tarde on que faut l'entreprise,
Tant se hâte on que mal advient,
Tant embrasse on que chet¹ la prise, ¹ tombe
Tant crie l'on Noel qu'il vient.*

*Tant raille on que plus on en rit,
Tant dépent on qu'on n'a chemise,
Tant est on franc¹ que tout y frit, ¹ exempt de payer
Tant vaut « Tiens ! » que chose promise,
Tant aime on Dieu qu'on suit l'Eglise,
Tant donne on qu'emprunter convient,
Tant tourne vent qu'il chet en bise,
Tant crie l'on Noel qu'il vient.*

*Prince, tant vit fol qu'il s'avise,
Tant va il qu'après il revient,
Tant le mate on qu'il se ravise,
Tant crie l'on Noel qu'il vient.*

BALLADE DES MENUS PROPOS



*Je connois bien mouches en lait,
Je connois a la robe l'homme,
Je connois le beau temps du laid,
Je connois au pommier la pomme,*

*Je connois l'arbre a voir la gomme,
Je connois quand tout est de mêmes,
Je connois qui besogne ou chomme,
Je connois tout, fors que moi mêmes.*

¹ tunique

² quand un voleur
emploie le jargon,
l'argot
des malfaiteurs

*Je connois pourpoint au collet,
Je connois le moine a la gonne¹,
Je connois le maître au valet,
Je connois au voile la noñne,
Je connois quand pipeur jargonne²,
Je connois fous nourris de cremes,
Je connois le vin a la tonne,
Je connois tout, fors que moi mêmes.*

¹ Isabel

² jeton

³ des Hussites
de Bohême

*Je connois cheval et mulet,
Je connois leur charge et leur somme,
Je connois Biatrix et Belet¹,
Je connois jet² qui nombre et somme,
Je connois vision et somme,
Je connois la faute des Boemes³,
Je connois le pouvoir de Rome,
Je connois tout, fors que moi mêmes.*

*Prince, je connois tout en somme,
Je connois coulourés et blêmes,
Je connois mort qui tout consomme,
Je connois tout, fors que moi mêmes.*

BALLADE DES CONTRE-VÉRITÉS



*Il n'est soin que quand on a faim
Ne service que d'ennemi,
Ne mâcher qu'un botel de fain¹,
Ne fort guet que d'homme endormi,
Ne clemence que felonie,
N'assurance que de peureux,*

¹ foin

² qui renie sa foi

Ne foi que d'homme qui renie²,
Ne bien conseillé qu'amoureux.

¹ bain

² bon renom

³ nier

⁴ rencontre

Il n'est engendrement qu'en boin¹
Ne bon bruit² que d'homme banni,
Ne ris qu'après un coup de poing,
Ne lots que dettes mettre en ni³,
Ne vraie amour qu'en flatterie,
N'encontre⁴ que de malheureux,
Ne vrai rapport que menterie,
Ne bien conseillé qu'amoureux.

Ne tel repos que vivre en soin,
N'honneur porter que dire : « Fi ! »,
Ne soi vanter que de faux coin,
Ne santé que d'homme bouffi,
Ne haut vouloir que couardie,
Ne conseil que de furieux,
Ne douceur qu'en femme étourdie,
Ne bien conseillé qu'amoureux.

¹ sincérité
qu'en mensonge

Voulez vous que verté vous die?
Il n'est jouer qu'en maladie,
L'être vraie qu'en tragedie¹,
L'âche homme que chevalereux,
Orrible son que melodie,
Ne bien conseillé qu'amoureux.

BALLADE CONTRE LES ENNEMIS DE LA FRANCE



*Rencontré soit de bêtes feu jetants,
Que Jason vit, querant la Toison d'or ;
Ou transmué d'homme en bête sept ans
Ainsi que fut Nabugodonosor ;*

Ou perte il ait et guerre aussi vilaine
 Que les Troyens pour la prinse d'Helene ;
 Ou avalé soit avec Tantalus
 Et Proserpine aux infernaux palus¹ ;
 Ou plus que Job soit en grieve souffrance,
 Tenant prison en la tour Dedalus,
 Qui mal voudroit au royaume de France !

¹ marais ;
 c'est-à-dire l'enfer

Quatre mois soit en un vivier chantants,
 La tête au fond, ainsi que le butor ;
 Ou au grand Turc vendu deniers comptants,
 Pour être mis au harnois comme un tor¹ ;
 Ou trente ans soit, comme la Magdelaine²,
 Sans drap vêtir de linge ne de laine ;
 Ou soit noyé comme fut Narcissus,
 Ou aux cheveux, comme Absalon, pendus,
 Ou, comme fut Judas, par Desperance ;
 Ou puît perir comme Simon Magus³,
 Qui mal voudroit au royaume de France !

¹ taureau
² Sainte Madeleine
 fit trente ans
 pénitence
 dans les grottes
 de la Sainte-Baume,
 en Provence

³ Simon le Magicien,
 qui voulait acheter
 le don apostolique

D'Octovien puît revenir le temps :
 C'est qu'on lui coule au ventre son tresor ;
 Ou qu'il soit mis entre meules flottants
 En un moulin, comme fut saint Victor ;
 Ou transglouti en la mer, sans haleine,
 Pis que Jonas ou corps de la baleine ;

*Ou soit banni de la clarté Phebus,
Des biens Juno et du soulas Venus,
Et du dieu Mars soit pugnî a outrance,
Ainsi que fut roi Sardanapalus,
Qui mal voudroit au royaume de France !*

*Prince, porté soit des serfs Eolus¹
En la forêt ou domine Glaucus,
Ou privé soit de paix et d'esperance :
Car digne n'est de posseder vertus,
Qui mal voudroit au royaume de France !*

¹ les vents

RONDEAU



¹ bain de vapeur :
il y en avait
de nombreux
à Paris
au Moyen Age

*Jenin l'Avenu
Va t'en aux étuves¹,
Et toi la venu,
Jenin l'Avenu,
Si te lave nu
Et te baigne es cuves.
Jenin l'Avenu,
Va t'en aux étuves.*

BALLADE DU CONCOURS DE BLOIS



*Je meurs de seuf aupres de la fontaine,
Chaud comme feu, et tremble dent a dent ;
En mon pays suis en terre lointaine ;
Lez¹ un brasier frissonne tout ardent ;
Nu comme un ver, vêtu en president,
Je ris en pleurs et attends sans espoir ;
Confort reprends en triste désespoir ;*

¹ dans

Je m'éjouis et n'ai plaisir aucun ;
 Puissant je suis sans force et sans pouvoir,
 Bien recueilli¹, debouté² de chacun.

¹ accueilli ² repoussé

Rien ne m'est sûr que la chose incertaine ;
 Obscur, fors ce qui est tout evident ;
 Doute ne fais, fors en chose certaine ;
 Science tiens a soudain accident ;
 Je gagne tout et demeure perdant ;
 Aupointdujourdis : « Dieu vous donne bonsoir ! »
¹ sur le dos Gisant envers¹, j'ai grand paour de choir ;
 J'ai bien de quoi et si n'en ai pas un ;
² héritage ³ héritier Échoite³ attends et d'homme ne suis hoir³,
 Bien recueilli, debouté de chacun.

De rien n'ai soin, si mets toute ma peine
 D'acquérir biens et n'y suis pretendant ;
¹ me blesse Qui mieux me dit, c'est cil qui plus m'ataine¹,
² mentant Et qui plus vrai, lors plus me va bourdant² ;
 Mon ami est, qui me fait entendant
 D'un cygne blanc que c'est un corbeau noir ;
³ de tout son pouvoir Et qui me nuit, crois qu'il m'aide a pouvoir³ ;
⁴ mensonge ⁵ vérité Bourdé⁴, verté⁵, au jour d'hui m'est tout un ;
 Je retiens tout, rien ne sait concevoir,
 Bien recueilli, debouté de chacun.

*Prince clement¹, or vous plaise savoir
Que j'entends mout et n'ai sens ne savoir :
Partial suis, a toutes lois commun².
Que sais je plus? Quoi? Les gages ravoir³,
Bien recueilli, debouté de chacun.*

¹ Charles d'Orléans

² de l'avis de tous

³ reprendre les hardes
mises en gage

LE DIT DE LA NAISSANCE DE MARIE D'ORLÉANS



O louee conception
¹ *ici-bas* *Envoyee ça jus¹ des cieux,*
² *rejeton* *Du noble lys digne scion²,*
Don de Jesus tres precieux,

*Marie, nom tres gracieux,
Font' de pitié, source de grace, ² fontaine
La joie, confort de mes yeux,
Qui notre paix bâtit et brasse !*

*La paix, c'est assavoir, des riches,
Des pauvres le sustentement,
Le rebours des felons et chiches,
Tres necessaire enfantement,
Conçu, porté honnêtement,
Hors le peché originel,
Que dire je puis saintement
Souverain bien de Dieu eternal !*

*Nom recouvré, joie de peuple,
Confort des bons, des maux retraite ;
Du doux seigneur premiere et seule
Fille, de son clair sang extraite,
Du dêtre côté Clovis traite¹ ; ¹ tirée
Glorieuse image en tous faits,
Ou haut ciel creee et pourtraite
Pour éjouir et donner paix !*

*En l'amour et crainte de Dieu
Es nobles flancs Cesar conçue,
Des petits et grands en tout lieu
A tres grande joie reçue,*

De l'amour Dieu traite, tissue,
Pour les discordés rallier
¹ prisonniers Et aux enclos¹ donner issue,
Leurs liens et fers délier.

Aucunes gens, qui bien peu sentent,
Nourris en simplesse et confits,
Contre le vouloir Dieu attendent,
Par ignorance déconfits,
Desirants que fussiez un fils ;
¹ que Dieu m'assiste Mais qu'ainsi soit, ainsi m'aît Dieux¹,
Je croi que ce soit grands proufits.
Raison: Dieu fait tout pour le mieux.

¹ Seigneur,
vous m'avez comblé
de joie
en me montrant
l'œuvre de vos mains
Du Psalmiste je prends les dits :
Delectasti me, Domine¹,
In factura tua, si dis :
Noble enfant, de bonne heure né,
A toute douceur destiné,
Manne du ciel, celeste don,
² récompensé De tous bienfaits le guerdonné²
Et de nos maux le vrai pardon !

DOUBLE BALLADE



I

Combien que j'ai lu en un dit :
Inimicum putes¹, y a,
Qui te presentem laudabit,
Toutefois, non obstant cela,
Oncques vrai homme ne cela
En son courage² aucun grand bien,
Qui ne le montrât ça et la :
On doit dire du bien le bien.

¹ considérez
comme un ennemi
celui qui vous louera
en votre présence

² cœur

Saint Jean Baptiste ainsi le fit,
¹ *découvrit* *Quand l'Agnel de Dieu décela¹.*
En ce faisant pas me méfit,
² *parmi les peuples* *Dont sa voix es tourbes³ vola ;*
De quoi saint Andry Dieu loua,
Qui de lui ci ne savoit rien,
³ *se mit au service* *Et au Fils de Dieu s'aloua³ :*
On doit dire du bien le bien.

Envoyee de Jesus Christ,
Rappelez ça jus par deça
Les pauvres que Rigueur proscrit
¹ *fit mal tourner* *Et que Fortune bétourna¹.*
Si sais bien comment il m'en va :
De Dieu, de vous, vie je tien.
Benoîte soit qui vous porta !
On doit dire du bien le bien.

Ci, devant Dieu, fais connoissance
Que creature fusse morte,
Ne fût votre douce naissance,
En charité puissant et forte,
Qui ressuscite et reconforte
Ce que Mort avoit prins pour sien ;
Votre presence me conforte :
On doit dire du bien le bien.

*Ci vous rends toute obeissance,
A ce faire Raison m'exhorte,
De toute ma pauvre puissance ;
Plus n'est deuil qui me déconforte,
N'autre ennui de quelconque sorte.
Vôtre je suis et non plus mien ;
A ce Droit et Devoir m'enhorte :
On doit dire du bien le bien.*

*O grace et pitié tres immense,
L'entree de paix et la porte,
Somme de benigne clemence
Qui nos fautes tout¹ et supporte, ¹ enlève
Se de vous louer me deporté², ² détourne
Ingrat suis, et je le maintien,
Dont en ce refrain³ me transporte : ³ je reviens à ce refrain
On doit dire du bien le bien.*

*Princesse, ce los je vous porte,
Que sans vous je ne fusse rien.
A vous et a tous m'en rapporte :
On doit dire du bien le bien.*



2

Œuvre de Dieu, digne, louee
 Autant que nulle creature,
 De tous biens et vertus douee,
 Tant d'esperit que de nature,
 Que de ceux qu'on dit d'aventure,
 Plus que rubis noble ou balais ;
 Selon de Caton l'écriture :
 Patrem insequitur proles¹,

¹ l'enfant suit
les traces de son père

ÉPÎTRE A SES AMIS



*Ayez pitié, ayez pitié de moi,
A tout le moins, si vous plaît, mes amis !
¹ je ne suis pas à la fête En fosse gis, non pas sous houx ne mai¹,
En cet exil ouquel je suis transmis
Par Fortune, comme Dieu l'a permis.
Filles, amants, jeunes gens et nouveaux,*

Danseurs, sauteurs, faisant les pieds de veaux¹,
 Vifs comme dards, agus comme aguillon,
 Gousiers tintants clair comme cascaveaux²,
 Le laisserez la, le pauvre Villon?

¹ faisant des gambades

² grelots

Chantres chantants a plaisance, sans loi,
 Galants, rians, plaisants en faits et dits,
 Courants, allants, francs de faux or, d'aloï¹,
 Gens d'esperit, un petit étourdis,
 Trop demourez, car il meurt entandis².
 Faiseurs de lais, de motets et rondeaux,
 Quand mort sera, vous lui ferez chaudeau³ !
 Ou gît, il n'entre éclair ne tourbillon :
 De murs époïs on lui a fait bandeaux.
 Le laisserez la, le pauvre Villon?

¹ dénués d'or vrai ou faux

² pendant ce temps-là

³ bouillon

Venez le voir en ce piteux arroi¹,
 Nobles hommes, francs de quart et de dix²,
 Qui ne tenez d'empereur ne de roi,
 Mais seulement de Dieu de paradis ;
 Jeuner lui faut dimenches et merdis,
 Dont les dents a plus longues que râteaux ;
 Après pain sec, non pas après gâteaux,
 En ses boyaux verse eau a gros bouillon ;
 Bas en terre, table n'a ne tréteaux.
 Le laisserez la, le pauvre Villon?

¹ équipage

² exempts du droit de quart et de dîme

*Princes nommés, anciens, jouvenceaux,
Impetrez moi graces et royaux sceaux,
Et me montez en quelque corbillon.
Ainsi le font, l'un a l'autre, pourceaux,
^{1 en tas} Car, ou l'un brait, ils fuient a monceaux¹.
Le laisserez la, le pauvre Villon?*

REQUÊTE A MONSIEUR DE BOURBON



*Le mien seigneur et prince redouté
Fleuron de lys, royale geniture,
François Villon, que Travail a dompté
A coups orbes¹, par force de bature, ¹ avec contusions*

Vous supplie par cette humble écriture
 Que lui fassiez quelque gracieux prêt.
 De s'obliger en toutes cours est prêt,
 Si ne doutez que bien ne vous contente :
 Sans y avoir dommage n'intérêt,
 Vous n'y perdrez seulement que l'attente.

A prince n'a un denier emprunté,
 Fors a vous seul, votre humble creature.
 De six écus que lui avez prêté,
 Cela pieça il mit en nourriture,
 Tout se paiera ensemble, c'est droiture,
 Mais ce sera legierement et prêt¹ ;
 Car se du gland rencontre en la forêt
 D'entour Patay, et chataignes ont vente,
 Payé serez sans delai ni arrêt :
 Vous n'y perdrez seulement que l'attente.

¹ rapidement
 et promptement

Se je pusse vendre de ma santé
 A un Lombard, usurier par nature,
 Faute d'argent m'a si fort enchanté¹
 Qu'en prendroie, ce cuide, l'aventure.
 Argent ne pends a gipon² n'a ceinture ;
 Beau sire Dieu ! je m'ébahis que c'est
 Que devant moi croix³ ne se comparaît,
 Si non de bois ou pierre, que ne mente⁴ ;

¹ ensorcelé

² tunique
 sans manches

³ jeu de mots
 sur croix,
 qui est la face des pièces
 de monnaie, pile
 ayant le même sens
 qu'aujourd'hui

⁴ si je ne mens

*Mais s'une fois la vraie m'apparaît,
Vous n'y perdrez seulement que l'attente.*

*Prince du lys, qui a tout bien comptaît,
Que cuidez vous comment il me déplaît¹,
Quand je ne puis venir a mon entente²?
Bien m'entendez ; aidez moi, s'il vous plaît :
Vous n'y perdrez seulement que l'attente.*

¹ si vous saviez
combien
il m'est pénible
² intention

AU DOS DE LA LETTRE

*Allez, lettres, faites un saut ;
Combien que vous n'ayez pied ni langue,
Remontrez en votre harangue
Que faute d'argent si m'assaut.*

débat
du cœur
&
du corps
de Villon



LE CORPS

Qu'est ce que j'oi¹ ?

¹ *entends*

LE CŒUR

Ce suis je.

LE CORPS

Qui ?

LE CŒUR

Ton cœur

Qui ne tient mais qu'à un petit filet :
Force n'ai plus, substance ne liqueur,
Quand je te vois retraits ainsi seulet,
Com pauvre chien tapi en reculet'.

² à l'écart

LE CORPS

Pour quoi est ce ?

LE CŒUR

Pour ta folle plaisance.

LE CORPS

Que t'en chaut il ?

LE CŒUR

J'en ai la déplaisance.

LE CORPS

Laisse m'en paix !

LE CŒUR

Pour quoi ?

LE CORPS

J'y penserai.

LE CŒUR

Quand sera ce ?

LE CORPS

Quand serai hors d'enfance.

LE CŒUR

Plus ne t'en dis.

LE CORPS

Et je m'en passerai.

LE CŒUR

Que penses tu ?

LE CORPS

Être homme de valeur.

LE CŒUR

Tu as trente ans : c'est l'âge d'un mulet ;
Est ce enfance ?

LE CORPS

Nenni.

LE CŒUR

C'est donc foleur

Qui te saisit ?

LE CORPS

Par où ? par le collet ?

LE CŒUR

Rien ne connois.

LE CORPS

Si fais.

LE CŒUR

Quoi ?

LE CORPS

Mouche en lait.

¹ différence

L'un est blanc; l'autre est noir, c'est la distance¹.

LE CŒUR

Est ce donc tout ?

LE CORPS

Que veux tu que je tance?

Si ce n'est assez, je recommencerai.

LE CŒUR

Tu es perdu !

LE CORPS

J'y mettrai resistance.

LE CŒUR

Plus ne t'en dis.

LE CORPS

Et je m'en passerai.

LE CŒUR

J'en ai le deuil ; toi, le mal et douleur.
Se fusses un pauvre idiot et folet,
Encore eusses de t'excuser couleur :
Si n'as tu soin, tout t'est un, bel ou laid,
Ou la tête as plus dure qu'un jalet
Ou mieux te plaît qu'honneur cette méchance !
Que répondras a cette consequence ?

LE CORPS

J'en serai hors quand je trépasserai.

LE CŒUR

Dieu, quel confort !

LE CORPS

Quelle sage éloquence !

LE CŒUR

Plus ne t'en dis.

LE CORPS

Et je m'en passerai.

LE CŒUR

D'où vient ce mal ?

LE CORPS

Il vient de mon malheur.

Quand Saturne me fit mon fardelet,
Ces maux y mit, je le croi.

LE CŒUR

C'est foleur :

Son seigneur es, et te tiens son varlet.
Voi que Salmon écrit en son rolet :
« Homme sage, ce dit il, a puissance
Sur planetes et sur leur influence. »

LE CORPS

Je n'en crois rien : tel qu'ils m'ont fait, serai.

LE CŒUR

Que dis tu ?

LE CORPS

Da ! Certes, c'est ma creance . ¹ croyance

LE CŒUR

Plus ne t'en dis.

LE CORPS

Et je m'en passerai

LE CŒUR

V eux tu vivre?

LE CORPS

Dieu m'en doint la puissance !

LE CŒUR

I l te faut...

LE CORPS

Quoi?

LE CŒUR

Remords de conscience,

L ire sans fin

LE CORPS

En quoi?

LE CŒUR

Lire en science,

L aisser les fous.

LE CORPS

Bien j'y aviserai.

LE CŒUR

O r, le retiens !

LE CORPS

J'en ai bien souvenance.

LE CŒUR

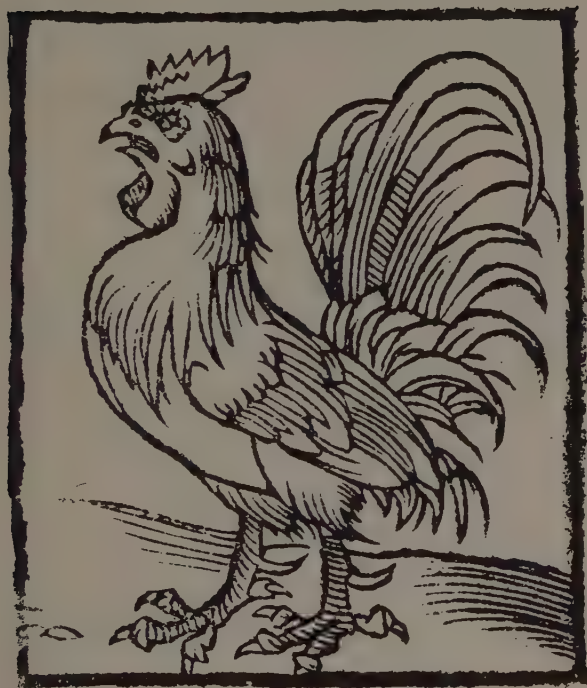
N 'attends pas tant que tourne à déplaisance.

Plus ne t'en dis.

LE CORPS

Et je m'en passerai.

BALLADE DE LA FORTUNE



*Fortune fus par clerks jadis nommee,
Que toi, François, crie et nomme murtriere,
Qui n'es homme d'aucune renommee.
Meilleur que toi fais user en plâtriere,
Par pauvreté, et fouïr¹ en carriere ; ¹ creuser*

*S'a honte vis, te dois tu doncques plaindre ?
 Tu n'es pas seul ; si ne te dois complandre.
 Regarde et voi de mes faits de jadis,
 Mains vaillants homs par moi morts et roidis ;
 Et n'es, ce sais, envers eux un souillon.
 Apaise toi, et mets fin en tes dits.
 Par mon conseil prends tout en gré, Villon !*

*Contre grands rois me suis bien animee,
 Le temps qui est passé ça en arriere :
 Priam occis et toute son armee,
 Ne lui valut tour, donjon ne barriere ;
 Et Hannibal demoura il derriere ?
 En Carthage par Mort le fis atteindre ;
 Et Scipion l'Afriquan fis éteindre ;
 Jules Cesar au Senat je vendis ;
 En Egypte Pompee je perdis ;
 En mer noyai Jason en un bouillon ;
 Et une fois Rome et Romains ardis¹.
 Par mon conseil prends tout en gré, Villon !*

¹ bataille
² la constellation
 des Pléiades
³ empoisonnée

*Alixandre, qui tant fit de heme¹,
 Qui voulut voir l'étoile poussinière²,
 Sa personne par moi fut envlimee³ ;
 Alphasar roi, en champ, sur sa banniere
 Rué jus mort. Cela est ma maniere,
 Ainsi l'ai fait, ainsi le maintiendrai :
 Autre cause ne raison n'en rendrai.*

*Holofernes l'idolâtre maudis,
Qu'occit Judith (et dormoit entandis !)
De son poignard, dedans son pavillon ;
Absalon, quoi ? en fuyant le pendis.
Par mon conseil prends tout en gré, Villon !*

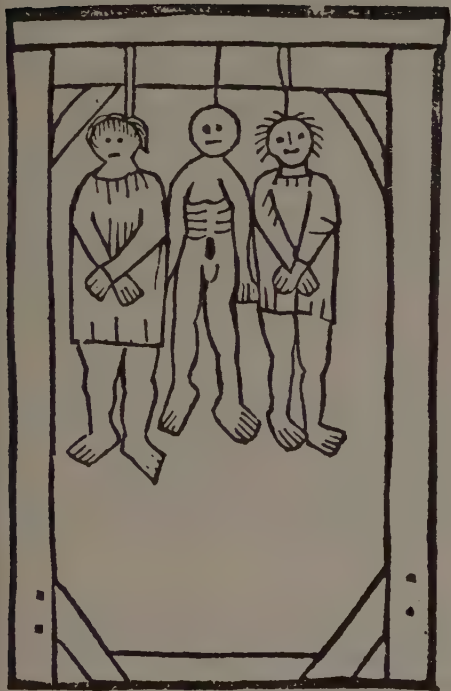
*Pour ce, François, écoute que te dis :
Se rien pusse sans Dieu de Paradis,
A toi n'autre ne demourroit haillon,
Car pour un mal, lors j'en feroie dix.
Par mon conseil prends tout en gré, Villon !*

QUATRAIN



¹ pèse *Je suis François, dont il me poise¹,
Né de Paris emprès Pontoise,
Et de la corde d'une toise
Saura mon col que mon cul poise.*

L'ÉPITAPHE DE VILLON



Ballade des pendus

*Freres humains qui après nous vivez,
N'ayez les cœurs contre nous endurcis,
Car, seⁱ pitié de nous pauvres avez, ^{si}
Dieu en aura plus tôt de vous mercis.
Vous nous voyez ci attachés cinq, six :*

Quant de la chair que trop avons nourrie,
¹ depuis longtemps Elle est pieça² devoree et pourrie,
 Et nous, les os, devenons cendre et poudre.
 De notre mal personne ne s'en rie ;
 Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre!

² si nous vous appelons
 frères Se freres vous clamons¹, pas n'en devez
 Avoir dédain, quoi que fumes occis
 Par justice. Toutefois, vous savez
 Que tous hommes n'ont pas bon sens rassis ;
³ morts Excusez nous, puis que sommes transis²,
 Envers le fils de la Vierge Marie,
⁴ de façon que Que³ sa grâce ne soit pour nous tarie,
 Nous preservant de l'infemale foudre.
⁵ tourmente Nous sommes morts, ame ne nous harie⁴,
 Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre

La pluie nous a bués¹ et lavés, ¹ lessivés
Et le soleil dessechés et noircis ;
Pies, corbeaux, nous ont les yeux cavés², ² creusés
Et arraché la barbe et les sourcils.
Jamais nul temps nous ne sommes assis³ ; ³ au repos
Puis ça, puis la, comme le vent varie,
A son plaisir sans cesser nous charrie,
Plus becquetés d'oiseaux que dés a coudre.
Ne soyez donc de notre confrerie ;
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre!

Prince Jesus, qui sur tous a maîtrise¹, ¹ pouvoir
Garde qu'Enfer n'ait de nous seigneurie² : ² ne s'empare de nous
A lui n'ayons que faire ne que soudre³. ³ payer
Hommes, ici n'a point de moquerie ;
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre!

LOUANGE ET REQUÊTE A LA COUR DE PARLEMENT



*Tous mes cinq sens : yeux, oreilles et bouche,
Le nez, et vous, le sensitif¹ aussi,
Tous mes membres ou il n'y a reprouche,
En son endroit un chacun die ainsi :*

« Souveraine Cour, par qui sommes ici,
 Vous nous avez gardé de déconfire². ^{2 d'une ruine totale}
 Or la langue seule ne peut souffrir
 A vous rendre suffisantes louanges ;
 Si parlons tous, fille du Souverain Sire,
 Mere des bons et sœur des benoits anges ! »

Cœur, fendez vous, ou percez d'une broche,
 Et ne soyez, au moins, plus endurci
 Qu'au desert fut la forte bise roche
 Dont le peuple des Juifs fut adouci¹ : <sup>1 reçu
un adoucissement</sup>
 Fondez larmes et venez a merci ;
 Comme humble cœur qui tendrement soupire,
 Louez la Cour, conjointe au Saint Empire,
 L'heur² des François, le confort des étranges³, <sup>2 bonheur
3 étrangers</sup>
 Procreee lassus⁴ ou ciel empire⁵, <sup>4 là-haut
5 dans l'empyrée</sup>
 Mere des bons et sœur des benoits anges !

Et vous, mes dents, chacune si s'éloche¹ ; ^{1 s'ébranle}
 Saillez avant, rendez toutes merci,
 Plus hautement qu'orgue, trompe, ne cloche,
 Et de mâcher n'ayez ores souci ;
 Considerez que je fusse transi,
 Foie, poumon et rate, qui² respire ; ^{2 qui maintenant}
 Et vous, mon corps, qui vil êtes et pire
 Qu'ours ne pourceau qui fait son nid es fanges,

² avant
qu'il vous adviene
pis

*Louez la Cour, avant qu'il vous empire²,
Mere des bons et sœur des benoits anges !*

¹ repousser

*Prince, trois jours ne veuillez m'écondire¹,
Pour moi pourvoir et aux miens adieu dire ;
Sans eux argent je n'ai, ici n'aux changes,
Cour triomphant, fiat², sans me dédire,
Mere des bons et sœur des benoits anges !*

² qu'il soit accordé

QUESTION
AU CLERC DU GUICHET
OU BALLADE DE L'APPEL



*Que vous semble de mon appel,
Garnier? Fis je sens ou folie?
Toute bête garde sa pel¹;
Qui la contraint, efforce ou lie,*

¹ peau

*S'elle peut, elle se délie.
Quand donc par plaisir volontaire
Chanté me fut cette homelie,
Étoit il lors temps de moi taire?*

¹ héritiers

² linge

³ lieu de torture

⁴ tromperie

*Se fusse des hoirs¹ Hue Capel
Qui fut extrait de boucherie,
On ne m'eût, parmi ce drapel²,
Fait boire en cette écorcherie³.
Vous entendez bien joncherie⁴?
Mais quand cette peine arbitraire
On me jugea par tricherie,
Étoit il lors temps de moi taire?*

Cuidiez vous que sous mon capel
N'y eût tant de philosophie
Comme de dire : « J'en appel » ?
Si avoit, je vous certifie,
Combien que point trop ne m'y fie.
Quand on me dit, present notaire :
« Pendu serez ! » je vous affie¹,
Étoit il lors temps de moi taire ?

¹ affirme

Prince, se j'eusse eu la pepie,
Pieça je fusse ou est Clotaire¹,
Aux champs debout comme une épie²,
Étoit il lors temps de moi taire ?

¹ c'est-à-dire
chez les morts

² épouvantail

EN 1489, DANS L'ÉDITION DE PIERRE LEVET,
FIGURENT SOUS LE TITRE DE JARGON ET JOBELIN
SIX PIÈCES QUI FURENT LONGTEMPS INCOMPRÉHENSIBLES
POUR LA PLUPART DES LECTEURS.
L'ANALYSE DU CÉLÈBRE PROCÈS
DES COQUILLARDS DE 1455
PERMIT D'ÉTABLIR UN PREMIER GLOSSAIRE
/C'EST MARCEL SCHWOB QUI S'Y EMPLOYA/
ET D'AMORCER LE DÉCHIFFREMENT
DES SIX BALLADES.
PIERRE CHAMPION, QUI FUT AVEC LONGNON
LE MEILLEUR CONNAISSEUR DE VILLON,
COMPLÉTA CES TRAVAUX.

EN 1884, AUGUSTE VITU
PUBLIA, DANS SON LIVRE :
LE JARGON DU XV^e SIÈCLE,
CINQ NOUVELLES BALLADES,
RETROUVÉES PAR LUI DANS LE MANUSCRIT DE STOCKHOLM.
SAUF LA PREMIÈRE, QUI SE TERMINE
PAR UN ENVOI EN FORME D'ACROSTICHE
SUR LE NOM DE VILLON,
CES BALLADES SONT D'UNE ATTRIBUTION DOUTEUSE.

LE CAS, S'IL EST TRANCHÉ UN JOUR,
NE CHANGERA RIEN A LA GLOIRE DE VILLON
NI A L'INTÉRÊT QU'ON LUI PORTE.
SES BALLADES EN JARGON
CONSTITUENT ASSURÉMENT DES PIÈCES CURIEUSES,
DES PRÉTEXTES A RECHERCHES
POUR L'HISTORIEN DES MŒURS,
ET DES OBJETS D'ÉTUDE, ÉGALEMENT,
POUR LES SPÉCIALISTES DES LANGAGES « SECRETS ».
MAIS ELLES NE CONSTITUENT PAS, ASSURÉMENT,
LA PARTIE LA PLUS INTÉRESSANTE,
LA PLUS VIVANTE DE L'ŒUVRE DE VILLON.

NOUS DONNONS ICI
LES SIX BALLADES DE LA PREMIÈRE ÉDITION,
AVEC, SINON UNE TRANSCRIPTION TOTALE,
DU MOINS LE MAXIMUM DE NOTES.
CERTAINES DE CELLES-CI
ONT ÉTÉ TROUVÉES OU CONTROLÉES
DANS L'INTÉRESSANT OUVRAGE D'A. ZIWÈS ET ANNE DE BERCY
LE JARGON DE M^e FRANÇOIS VILLON /PARIS 1955/.

ballades en jargon



BALLADE 1



A Parouart¹, la grant mathe gaudie²,
 Ou accolés³ sont duppes et noircis,
 Et par les anges⁴, suivans la paillardie,
 Sont greffis⁵ et prins cinq ou six ;
 La sont beffleurs⁶ au plus haut bout assis
 Pour le evaige⁷, et bien haut mis au vent.
 Eschequez moy tost ces coffres massis⁸ :
 Car vendeurs⁹, des ances¹⁰ circoncis,
 S'en brouent¹¹ du tout a neant.
 Eschec, eschec pour le fardis¹² !

¹ Paris

² Justice Royale

³ pendus

⁴ sergents

⁵ accrochés

⁶ escrocs

⁷ balancement

⁸ évitez ces prisons
aux murs épais

⁹ filous ¹⁰ oreilles

¹¹ se déshonorent

¹² gare à la corde

¹ allez
² ces riches passants Brouez moy¹ sur ces gours passants²,
³ niais Avez moy bien tost le blanc³,
⁴ marchez Et pietonnez⁴ au large sur les champs
⁵ à la pendaïson Qu'au mariage⁵ ne soiez sur le banc⁵
⁶ à l'échafaud Plus qu'un sac de platre n'est blanc.
⁷ sergents Si gruppés estes des carieux⁷,
⁸ reluquez Rebignez⁸ moy ces enterveux⁸,
⁹ indiscrets Et leur monstrez des trois⁹ le bris¹¹
¹⁰ par derrière Qu'enclaus¹¹ ne soiez deux a deux :
¹¹ la fente
¹² enferrés
¹³ de votre derrière
 Eschec, eschec pour le fardis !

¹ aiguillons Plantez aux hurmes vos picons¹,
² vents du Nord De paour des bisans² si très durs,
 Et aussi d'estre sur les joncs,
³ emprisonnés Enmalés³ en coffre, en gros murs ;
⁴ prenez le large Escharicez⁴, ne soiez durs⁴,
⁵ obstinés
⁶ prévôt Que le grand Can⁶ ne vous fasse essorer.
⁷ mentir Songears ne soiez pour dorer⁷,
⁸ babillez Et babignez⁸ tousjours aux huis
⁹ imbéciles Des sires⁹ pour les desbouser¹⁰ :
¹⁰ détrousser
 Eschec, eschec pour le fardis !

¹ tricheur ² dés Prince froart¹, dit des arque² petis,
 L'un des sires si ne soit endormis.
³ regardez ⁴ saisis Luez au bec³ que ne soiez greffis⁴,
 Et que vous ens n'ayez du pis :
 Eschec, eschec pour le fardis.

BALLADE 2



Coquillars, arvans a Ruel,
Menys¹ vous chante que gardez ¹ moi
Que n'y laissez et corps et pel,
Comme fist Collin l'Escailler,
Devant la roe² a babiller³. ² justice ³ parler
Il babigna pour son salut !
Pas ne sçavoit oignons peler,
Dont l'amboureux⁴ luy rompt le suc⁵. ⁴ bourreau ⁵ cou

¹ vêtements

Changez vos andosses¹ souvent,
Et tirez vous tout droit au temple ;

² sauvez-vous
en détalant

Et eschequez tost, en brouant²,

³ robe

Qu'en la jarte³ ne soiez emple.

Montigny y fut par exemple

⁴ la potence

Bien attaché au halle grup⁴,

⁵ et il y harangua
la foule

Et y jargonast il le tremp⁵,

Dont l'amboureux luy rompt le suc.

¹ filous

Gaillours¹, bien faitz en piperie,

Pour ruer les ninars au loing,

² sans tuer

A l'assaut tost, sans suerie² !

³ vol

Que les mignons ne soient au gaing³

Farcis d'ung plumbeïs a coing,

gorge

⁴ tête

Qui griffe au gard⁴ le duc⁴,

Et de la dure si très loin

Dont l'amboureux luy rompt le suc.

Prince, erriere de Ruel

¹ butin

Et n'eussiez vous denier ne pluc¹,

² gibet

Qu'au giffle² ne laissez la pel

Pour l'amboureux qui rompt le suc.

BALLADE 3



Spelicans¹
 Qui en tous temps
 Avancez dedans le pogois²
 Gourde piarde³
 Et sur la tarde⁴
 Desbousez⁵ les povres niais⁶ ;
 Et pour soustenir vos pois⁷
 Les duppes sont privés de caire⁸,
 Sans faire haire⁹
 Ne hault braire,
 Mais plantés ils sont comme joncs
 Pour les sires¹⁰ qui sont si longs¹⁰.

¹ *crocheteurs*

² *la bourse*

³ *bon vin*

⁴ *sur le soir*

⁵ *détrousez*

⁶ *vols*

⁷ *d'argent*

⁸ *douleur*

⁹ *niais*

¹⁰ *habiles*

Souvent aux arques
 A leurs marques¹
 Se laissent toujours desbouser²
 Pour ruer³
 Et enterver⁴ ;
 Pour leur contre⁵, que lors faisons

¹ *dés*

² *leurs filles*

³ *dépouiller*

⁴ *assaillir*

⁵ *entendre le jargon*

⁶ *compagnon*

⁷ faire la fée :
tendre un piège

La fee⁷ les arque vous respons,
Et rue deux coups ou trois
Aux gallois.
Deux ou trois

⁸ assommeront

Nineront⁸ trestout aux fronts
Pour les sires qui sont si longs.

¹ lourdauds

² écartez-vous
du gîbet

³ relâche

⁴ détalier
⁵ tromper et entendre
le jargon

⁶ dépouiller

⁷ apaiser

⁸ malins

Pour ce, benards¹,
Coquillars
Rebecquez vous de la montjoye²
Qui desvoye³
Vostre proye,
Et vous fera du tout brouer⁴,
Par joncher et enterver⁵
Qui est aux pijons bien cher
Pour rifler⁶
Et placquer⁷
Les angels de mal tous rons
Pour les sires qui sont si longs⁸.

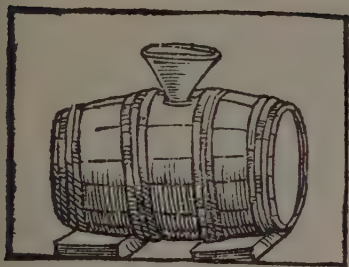
¹ partie du gîbet

² échelles

³ sur la paille humide

De paour des hurmes¹
Et des grumes²,
Rasurez vous en droguerie
Et faierie,
Et ne soyez plus sur les joncs³
Pour les sires qui sont si longs.

BALLADE 4



Saupiquez¹, frouans des gours arques²
Pour desbouser beaux sires dieux³,
Allez ailleurs planter vos marques⁴ !
Benards, vous estes rouges gueux⁵.
Berart s'en va chez les joncheux,
Et babigne qu'il a plongis,
Mes freres, ne soiez embraieux,
Et gardez des coffres massis⁶ !

¹ Tricheurs ² coffres

³ pièces de monnaie

⁴ faire l'amour
avec vos femmes

⁵ malins

⁶ gardez-vous
des épais cachots

¹ échappez
² à ces sergents
³ crampons

Si groupés estes, desgrappez¹
De ces angels' si graveliffes² :
Incontinent manteaux chappés
Pour l'embroue ferez eclipses ;
⁴ fers De vos farges' serez besiffes,
Tout debout, et non pas assis.
Pour ce, gardez vous d'estre griffes
Dedans ces gros coffres massis.

¹ marcheront au gibet
² lanière
³ poire d'angoisse
⁴ assiégé
Niais qui seront attrappés,
Bien tost s'en broueront au halle¹ :
Plus n'y vaut que tost ne happez.
La baudrouse² de quatre talle
Destirer fait la hirenalle³,
Quand le gosier est assegis⁴ ;
Et si hurque la pirenalle,
Au saillir des coffres massis.

¹ coupeurs de bourses ;
goliards
² compagnons
³ siffler
dans les cachots

Prince des gayeux¹, les sarpes,
Que vos contres² ne soient greffis ;
Pour doubte de frouer aux arques³,
Gardez vous des coffres massis.

BALLADE 5



Joncheurs¹ jonchans en joncherie,
 Rebignez bien ou joncherez,
 Qu'Ostac n'embroue² vostre arerie³
 Ou accolés⁴ sont vos ainsnez.
 Poussez de la quille et brouez⁵,
 Car tost vous seriez roupieux⁶.
 Eschec qu'accolés ne soiez⁷
 Par la poë du marieux⁷ !

¹ *trompeurs*

² *envoie*

³ *descendance*

⁴ *pendus*

⁵ *sauvez-vous*

⁶ *honteux*

⁷ *par la patte
du bourreau*

¹ police Bendez vous contre la faerie¹
 Quant ils vous auront desbousés,
 N'estant a juc la rifflerie
² des flics
 et de leurs associés Des anges et leurs assosés².
 Berard, se vous puist, renversez ;
 Se greffir laissez vos carrieux,
³ terre La dure³ bien tost renversez
 Pour la poë du marieux.

¹ méfiez-vous
² de la justice Entervez¹ a la floterie² ;
 Chantez leur trois, sans point songer,
³ tuerie Qu'en astes ne soiez en suerie³
⁴ escroquer Blanchir⁴ vos cuirs et essurger.
⁵ fuyez la ville
 sans tarder Bignez la mathe, sans targer⁵,
 Que vos ans n'en soient roupieux !
 Plantez ailleurs contre assieger
 Pour la poë du marieux.

¹ résidence Prince, benard en esterie¹,
 Querez couplaus pour l'amboureux,
² vous
³ faites vigilance Et, autour de vos ys², luezie³
 Pour la poë du marieux.

BALLADE 6



Contres¹ de la gaudisserie²,
 Entervez³ tousjōurs blanc pour bis,
 Et frappez, en la hurterie⁴,
 Sur les beaux sires, bas assis.
 Ruez⁵ des feuilles⁶ cinq ou six,
 Et vous gardez bien de la roe⁷,
 Qui aux sires plante du gris
 En leur faisant faire la moe.

¹ *compagnons*

² *moquerie*

³ *entendez*

⁴ *bagarre*

⁵ *coupez*

⁶ *bourses*

⁷ *justice*

La gifle gardez de rurie,
 Que vos corps n'en aient du pis,
¹ *potence* Et que point a la turterie¹
 En la hurme ne soiez assis.
 Prenez du blanc, laissez le bis,
 Ruez par les fondes la poe,
² *vent* ³ *contre soi* Car le bizac³, a voir advis³,
⁴ *loups-garous* Fait aux beroards⁴ faire la moe.

¹ *fausse monnaie* Plantez de la mouargie¹,
² *bon argent* Puis ça, puis la, pour le hurtis²,
 Et n'espargnez point la flogie
 Des doux dieux sur les patis.
³ *vous* Vos ens³ soient assez hardis
 Pour leur avancer la droe ;
⁴ *ayez de la mémoire* Mais soient memoradis⁴
 Qu'on ne vous face faire la moe.

Prince, qui n'a bauderie
 Pour eschever de la soe,
 Danger de grup en arderie
 Fait aux sires faire la moe.

POUR LA COMMODITÉ DE LA CONSULTATION,
NOUS AVONS DIVISÉ
LES TEXTES ANNEXES EN QUATRE PARTIES :

1^o GLOSSAIRE DE LA LANGUE.
DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE
SONT CLASSÉS TOUS LES TERMES EXPLIQUÉS
EN MARGE DES POÈMES DE VILLON.

2^o GLOSSAIRE BIOGRAPHIQUE.
DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE
SONT GROUPÉES LES NOTES
CONCERNANT LES « LÉGATAIRES »
ET CONTEMPORAINS DE VILLON,
LES PERSONNAGES HISTORIQUES
OU LÉGENDAIRES
AUXQUELS IL FAIT ALLUSION,
ET CEUX QUI ONT JOUÉ UN RÔLE
DANS SON EXISTENCE.

3^o GLOSSAIRE TOPOGRAPHIQUE,
PRÉCÉDÉ D'UNE NOTE
SUR LE PARIS DE FRANÇOIS VILLON.

4^o GLOSSAIRE DES FONCTIONS ET INSTITUTIONS
DONT LA LECTURE PERMETTRA DE CONNAÎTRE
LES CADRES ESSENTIELS
DE LA VIE DE LA SOCIÉTÉ
AU XV^e SIÈCLE.



TEXTES ANNEXES



GLOSSAIRE

A

A / Avec.
ABOLU / Aboli.
ABSOLU / Absous.
ABUSION / Tromperie.
ACCOLE / Pendu.
ACCOUTER (s') / S'appuyer.
ACOLEE / Embrassade.
ACOUTER / Approcher.
ADETRE / Adroite.
ADVIS / Contre soi.
AFFIER / Affirmer.
AHERDRE / Toucher.
AINÇOIS / Avant.
AINS / Avant.
AINS QU' / Avant que.
AINSNEY / Aîné.
AISER (s') / Etre à l'aise.
ALLEGANCE / Soulagement.
ALOER (s') / Se mettre au service.
ALOI (d') / Dénuer d'or vrai ou faux.
ALOUE / Alouette.
AMBESAS / Deux as, le plus mauvais coup aux dés.
AMBOUREUX / Bourreaux.
AMER / Aimer.
AMYS / Amict.
ANCES / Oreilles.
ANDEREAUX / Fats, poseurs.
ANDOSSES / Vêtements.
ANGES ou ANGELS / Sergents.
ANGELOTS / Fromages ou sortes de monnaie de l'époque.
ANTES / Tantes.
AOUREZ / Adoré.
APATELER / Nourrir.
A PEU / Peu s'en faut.
APPAROIR / Apparaître.
AQUETER / Obtenir.
ARDER / Brûler.
AREUTER / Louer.
ARERIE / Descendance.
ARGENT en compelle / Epuisé.
ARQUES / 1) Tricheur. 2) Dés.
ARROI / Équipage.

ARSURE / Grillade.
ARTIFIER / Préparer.
ASSAVOIR / Reste à savoir.
ASSEGIS / Assiégé.
ASSIS / Au repos.
ASSIVRE / Poursuivre.
ASSOSÉS / Associés.
ASSOUIRE / Accomplie.
ASSOUVIR (s') / S'achever.
ATAINDRE / Blesser.
ATANT (s') / Si alors.
ATTENTE / Attendre quelque chose.
ATTINTEE / Fardée.
AUDESSUS / Dessus.
AUMOIRE / Armoire.
AUTRUI DE MAINE / Bien d'autrui.
AVANT-PIEDS / Empeignes.

B

BABIGNER / Babiller.
BABILLER / Parler.
BAILLIER / Exécuter.
BARAT / Tromperie.
BARRE / Marque de bâtarde dans les armoiries.
BATURE / Coups.
BAND / Échafaud.
BANDE / Gaie.
BANDROUSE / Lanière.
BEDON / Tambour.
BEFFLEUR / Escroc.
BEL / Agréable.
BELIN / Mouton ; au figuré, nigaud.
BENARD / Lourdaud.
BEROARD / Loup-garou.
BERSANDER / Troubler.
BIGNE / Bosse.
BISANS / Vents du Nord.
BIZAC / Vent.
BLANC / Plus petite monnaie d'argent.

BLANC / Niais.
BOITURE / Boisson.
BOND / Terme (avec la volée) du jeu de paume.
BONNE / Borne.
BONNE (en) / De bonne humeur.
BOUFFEZ / Balayé.
BOUGES / Coches, sacs de toile.
BOUILLON / Mauvais cas.
BOURDE (jus mise) / Plaisanterie à part.
BOURDIER / Mentir.
BOURRELET / Support des hautes coiffures féminines.
BRANT / Épée.
BRETTE / Breton.
BROUER / Se sauver.
BROIER / Bonimenter.
BROSSE / Buisson.
BRUIT / Renommée, gloire.
BUE / Lessivé.
BUREAU / Vêtement de bure.

C

CADÈS / Capitaine.
CAIMANT / Mendiant.
CAIRE / Argent.
CANCELLER / Biffer.
CARIEUX / Sergents.
CARRE / Dimension.
CASCAVAUX / Grelots.
CELER / Cacher.
CENDAL / Étoffe de soie rouge.
CENS / Fer.
CHAIERES / Chaires.
CHARTRERIE / Gain d'un charretier.
CHASSIS / Coffres.
CHATOY / Correction.
CHAUDEAUX / Bouillon.
CHARGEON / Enfant substitué par le diable, avorton.
CHEF (en) / Tête nue.
CHENEVOTTE / Bois très fin, par assimilation avec la partie ligneuse du chanvre qui porte ce nom.
CHERE / Mine.
CHERME / Blanchie.
CHEVANCE / Richesse, moyen de subsister.
CHEVET / Chute.
CHICANER / Poursuivre en justice.
CIL / Celui, celui-ci.

CIVE, CIVOT, CIVETTE / Ciboule, ciboulette.
CHALOIR / Importer.
CLANCHIR / Escroquer.
CLAUTEGRATINS / Éléphants.
CLOUER / Fermer.
COLLATEUR / Qui confère un bénéfice.
COLLET (rebrassé) / Collet retroussé et ouvert.
COLLIER (franc au) / Plein de bonne volonté.
COMMENTS / Commentaires.
COMPLANTS / Plants de vigne.
CONFORT / Encouragement, consolation.
CONSEILLIER / Mettre en ordre.
CONTENDRE / Rivaliser.
CONTRAITES / Recroquevillées.
CONTRE / Compagnon.
COQUARD / Imbécile.
COQUEMART / Marmite.
CORDOUAN / Peau de bouc tannée.
CORNETTE / Bride.
COURCIEZ / Courroucés.
CROIE / Craie.
CROSSE / Enseigne.
CROSSE (à la) / Locution proverbiale: pour parachever, sert au jeu de billes.
CUIDER / Croire.
CUVEAUX / Cuvettes.

D

DE / Depuis.
DEBOUTER / Repousser.
DEBRISER / Mettre en morceaux.
DECELER / Découvrir.
DECHAUX / Pieds nus.
DECLINER / Tomber.
DECOREZ / Glorieux.
DECUS / Salut, monnaie d'or.
DEDIER / Sacrifier.
DEFAÇON / Destruction.
DEFAIRE (se) / Se détruire.
DEHAIT / Mauvaise humeur.
DEMI-CEINT / Ceinturette.
DEPENDER / Dépenser.
DEPITER / Mépriser.
DÉPITEUX / Arrogant.
DÉPORTER / Détourner.
DES / Doigts.
DESASSEMBLER / Séparer.
DESSOUSER / Détrousser.
DESGRUPPER / Échapper.

DESLOUSE / Imbécile.
DESSAISSINER / Dessaisir.
DESVOYER / Relâcher.
DETESTER / Deshériter.
DÉTOURBIER / Empêchement.
DETRAINER / Maltraiter.
DÊTRE (a dêtre ou a senêtre) / Droite.
 A droite ou à gauche.
DEVANT / Avant.
DEVIER / Mourir.
DIEUX VÉNÉRIEUX / Dieux d'amour.
A DIEU REMIS / que ce soit remis au jugement de Dieu.
AINSI M'AIT DIEU / que Dieu m'assiste.
DIFFAME / Déshonneur.
DIFFAMÉES / Souillées.
DISTANCE / Différence.
DIX / Dime.
DOINT / Subjonctif de donner.
DOLER / Aplanir à l'aide de la doloire.
DOULOUSER / Plaindre.
DOUTE / Crainte.
DRAPEAUX / Langues.
DRAPEL / Linge.
DRAPELLE / Vêtements.
DUC / Tête.

E

ECACHER / Écraser.
ÉCHOITE / Héritage.
ECLAT / Morceau de bois.
ECONDIRE / Repousser.
ECOT / Menu.
A SON ÉCOT / A ses frais.
ÉCUMEUR / Pirate.
ELOCHER (s') / S'ébranler.
EMBROCHÉ / Mis en perce.
EMMALÉS / Emprisonnés.
EMORCHER / Ronger.
EMPÊCHER / Repousser, donner cette peine.
EMPÊTRER / Demander.
EMPÊTRER / Entraver.
EMPIRE (avant qu'il vous) / Avant qu'il vous en advienne pis.
ENCHANTER / Ensorceler.
ENCLAUS / Enfermés.
ENCLOS / Prisonniers.
ENFERMES / Infirmes.
ENFONDU / Mouillé.
ENFORMÉS / Enfoncés.
ENGINEER / Tromper.

ENGRILLONNER / Mettre les menottes.
ENTANDIS / Pendant ce temps-là.
ENTENTE / Intention.
ENTERVER / Entendre le jargon.
ENTERVEUX / Indiscrets.
ENTIERCER / Mettre de côté.
ENNEMENTES / En vérité.
ENVERS / Sur le dos.
ENVIS / A contrecœur.
EOLUS / Les vents.
EPARTIR / Répandre.
ERRANT / Rapidement.
ERRE / Voyage.
ERRE (à son) / En train de.
ERRIÈRE / En train de.
ESCHAPIN / Pantoufle.
ESCHEC (pour le fardis) / Gare à la corde.
ESCHEQUER / Éviter, se sauver.
ESCHIVER / Fuir.
ESCOURGEON / Étrivière.
ESSANGIER / Laver.
ESSOINE / Épreuve, peine.
ESSOINE (en l') / Dans la peine.
ESTERIE / Résidence.
ÉTABLIS / Boutiques.
ETEUF / Balle de paume.
ÉTRY / Humeur méchante.
EVAIGE / Balancement.
EVERTUER (Fantaisie) / Exciter l'imagination.
EXPLOIT / Complet.
EXTRACE / Lignée.

F

FAFFÉE (le) / Le jeu amoureux.
FAILLI / Découragé.
FAILLIR / Manquer.
FAITARD (ou fetard) / Paresseux.
FAITISSES / Bien faites.
FAIN / Foin.
FALLOIR / Manquer.
FÉE / Faire la fée, tendre un piège.
FEINTIF / Trompeur.
FENÊTRE / Boutique d'écrivain public.
FEUILLE / Bourse.
FIC / Tumeur.
FIÈRE / Frapper.
FIÈRE / Cruelle.
FINER / Disposer.
FINER / Terminer.

FLAON / Flan (pâtisserie et appareil à frapper la monnaie).
FLOTIERIE / Police.
FOLEUR / Folie.
FONT / Fontaine.
FORT (au) / En somme.
FRANCHI / Affranchi.
FRIANDER / Être gourmand.
FRICHE (en) / Gai.
FROMENTEE / Gâteau au froment.
FROUANS / Tricheurs.
FROUER AUX ARQUES / Siffler dans les cachots.
FUMER (se) / Se fâcher.

G

GAFFRES / Sergents.
GAILLEUR / Filou.
GAING / Col.
GALANT / Joyeux compagnon.
GALLER / Prendre du plaisir.
GARD / Gorge.
GAUDISSERIE / Moquerie.
GAYEUX / Coupeurs de bourses.
GENOUILLON (à) / A genoux.
GIJON / Tunique sans manches.
GLIC / Jeu de cartes.
GLUYONS DE FOERRE / Bottes de fourrage.
GOLIARD / Clerc ou moine défroqué ; coupeur de bourses.
GONNE / Tunique.
GOUR / Coffre.
GOYERES / Gâteaux au fromage.
GRAIGNEUR (le) / Le plus grand.
GRAVELIFFE / Crampon.
GREFFIS / Saisis, accrochés.
GRES / Pavé.
GRÉS / Satisfait.
GREVER / Abîmer.
GRIEF / Malheur, dommage.
GRIVELE / Ratatiné.
GRONGNEE / Coup de poing.
GROS (et refait) / Bien en chair.
GROSELLE / Affront.
GRUME / Echelle.
GUERDONNER / Récompenser.
GUERMENTER / Lamentier.
GUEUX / Malins.
GUISARMES / Hallebardes à double tranchant.

H

HACHER / Souffrir.
HAIT / Humeur.
HAMMEUR / Ennemi.
HARIER / Tourmenter.
HART / Corde destinée à la potence.
HAUBERT / Cotte de mailles.
HAVEE / Poignée.
HAVET / Outil de crocheteur.
HEMÉE / Bataille.
HÉRITÉ / Possesseur.
HEUR / Bonheur.
HISTOIRE / Inscription.
HOBER (s'en) / Bouger.
HOIR / Héritier.
HOUSEAUX / Guêtres.
HOUSÉS / Guêtres.
HUCHER / Appeler.
HUQUE / Casaque.
HURME / Partie du gilet.
HURTERIE / Bagarre.
HURTIS / Bon argent.
HUTINET / Maillet de tonnelier.

I

I / Je.
ICE / Cela.
ICELLES / Celles-ci.
IDOLATRIA (en) / En devint idolâtre.
IMPARTIR / Accorder.
INCIDENT / Digression.
INEL / Agile.
INFORME (en mœurs) / Formé aux bonnes mœurs.

J

JA / Maintenant.
JALET / Galet.
JAMBOT / Cuisse.

JANGLERESSE / Menteuse.
JARGONNER Employer le jargon (argot des malfaiteurs).
JARTE / Robe (en jargon : prison).
JONCHERIE / Tromperie.
JONCHEUR / Trompeur.
JUS / Ici-bas.
JUS (ne jus ne sure) / Ni en bas ni en haut.

L

LAI / Laïc.
LAIDANGER / Injurier.
LAIS / Legs.
LAMBROISSEE / Lambrissée.
LAME / Dalle.
LANTERNIER / Serviteur portant lanterne devant son maître.
LAS / Malheureux.
LASSUS / Là-haut.
LÊ / Large.
LET / Lait.
LÉCHER / Vivre dans la joie.
LÉGÈREMENT / Sans difficulté, rapidement.
LÊTRY / Lutrin.
LEZ / Dans.
LI / Lui.
LINGET / Mince.
LONG / Habile.
LUBRE / Instable.
LUER AU BEC / Regarder.

M

MAILLE / Très petite monnaie.
MAILLER / Frapper du maillet.
MALFAIT / Méfait.
MANIER / Tourmenter.
MARIAGE / Pendaïson.
MARIOTTE / Fillette.
MARMOUSSET / Petit gamin.

MASSIS / Massifs (adjectif).
MATON / Lait caillé.
MAUFFEZ / Diable.
MEDIRE / Mentir.
MEHAING / Douleur.
MENDRE (le) / Le moindre.
MEPRENDRE / Agir mal.
MEPRISON / Erreur.
MERCEROT / Mercier ambulant.
MERIR / Mériter.
MESCHANCE / Infortune (mauvaise chance).
MESEAUX / Lépreux.
METTRE EN NI / Nier.
MEURTRIR / Tuer.
MIEGE / Médecin.
MITAINES / Coups.
MOL / Mollet.
MONARGIE / Fausse monnaie.
MONCEAU / Tas.
MORCEAU / Dépense de taille.
MORS / Morsure.
MOULIER / Femme.
MOUSSU / Rugueux.
MOUSTIER / Église, monastère.
MURTÉ / Age mûr.
MUSARD / Désœuvré.
MUSSER (ou mucier) / Cacher.

N

NATTE / Paillasson de sol.
NOISE / Querelle.

O

OBSTANT / Quoique.
OITRE / Huitre.
OLIMEUX / Venimeux.
ORDE / Mauvais, sale.
OS / Déchet.
OUES / Oies.
OYRIMENT / Sulfure jaune d'arsenic

P

PALUS / Marais.
PAPALISTE / Papauté.
PARASSOUIRE / Parfaite.
PARDON / Indulgence.
PAROUART / Paris.
PAPIER / Balbutier.
PAROIR / Enfanter.
PARTEMENT / Départ.
PASSANT (gourd) / Riche.
PASSER (se) / Se contenter.
PASSOT / Courte épée.
PATART / Deux sous et demi.
PEAULTRE / Plomb très tendre utilisé pour la fausse monnaie.
PÊLE / Pène.
PÉRIR / Perdre.
PICON / Aiguillon.
PIECA / Depuis longtemps.
PION / Ivrogne.
PIPEUR / Qui joue aux dés truqués.
PILEUX / Qui a pitié.
PLACQUER / Apaiser.
PLAINDRE / Regretter.
PLAISANCE / Fantaisie.
PLANTE (la) / Les pieds.
PLAQUES / Pièces de cuivre de mauvais aloi.
PLEIGE / Garant.
PLOMBÉ / Bâton muni d'une boule de plomb.
PLUC / Butin.
POGOIS / La course.
POINT (en) / Être bien disposé.
POIS / Vois.
PORTEPANIER / Portefaix.
POURSUIVANT / Grade de chevalerie.
POVOIR (à) / De tout son pouvoir.
PRÉCIPITER / Jeter la tête en bas.
PREIGNE (en) / Enceinte.
PROCÉDER / Avancer.
PSAUTIER / Rosaire.

Q

QUELOGNER / Occuper sa pensée.
QUÉRIR / Réclamer.
QUOETTE / Queue.

R

RAINE / Grenouille.
RAILLARD / Joyeux compère.
RAILLON / Trait.
RALLIAS / Festin.
RAMENER / Répéter.
REALGAR / Sulfure rouge d'arsenic.
REBIGNER / Reliquer.
RECOI (en) / En cachette.
RECOMPENSER (s'en) / En profiter.
RECORDER / Raconter.
RECOUVREUR / Récupérer.
RECULET / Coin.
RECULET (en) / A l'écart.
REFRIGERE / Rafraîchissement.
REGNYER / Nier.
REMIRER / Regarder.
REQUOY (en) / Tranquille.
RESSORT / Contrecoup.
REVAUCHER (ou se revenger) / Se défendre.
RÉVOQUER / Se rétracter.
RIBLER / Piller.
RIBLIS / Coupe-gorge.
RIFLER / Apaiser.
RIOTTE / Querelle.
ROE / Justice.
ROLET / Rouleau de parchemin, par extension : livre.
ROMPURE / Rupture.
ROQUARD / Rosse.
ROUFIEUX / Honteux.
ROUILLER / Attaquer.

S

SADE / Avenante.
SADINET / Sexe féminin.
SALADE / Casque.
SAUPIQUEZ / Paille humide.
SAUSSOIE / Pré à saules.
SCION / Rejeton.
SEIGNER / Bénir du signe de la croix.
SEIGNEURIE / Domination.
SEQUEURER / Secourir.
SERAINE / Sirène.
SERIEZ / Prudent.
SEUF / Soif.
SIDERE / Astre, constellation.

SOLIER / Chambre haute.
SOMMET / Tête.
SORET / Hareng.
SOUDOIR / Avoir coutume de.
SOUDRE / Payer.
SOEUF / Doux.
SOUFRAITE / Être privée de.
SUC / Cou.
SURIE / Tuerie.
SUR / Près de.
SURCOT / Robe.
SUMER / Semer.
SURQUÉRIR / Solliciter.

T

TABART / Manteau.
TACON / Fouet.
TAILLEURS (de faux coins) / Faux-monnayeurs.
TALANT / Colère.
TALLEMOUSE / Soufflé au fromage ; au figuré, gifle.
TANCER / Disputer.

TARDE / Soir.
TARGE / Bouclier.
TANCER (au) / Dans la dispute.
TAYON / Grand-père.
TELES / Teilles de chanvre.
TOLLIR / Arracher.
TOUAILE / Toile.
TRAITER / Extraire.
TRAVAIL / Douleur.
TRÉTOUT / Tout entier.
TREUX / Tels.
TROUSSER AU COL / Enlever sur ses épaules.
TURTERIE / Potence.

V

VALETON / Petit jeune homme.
VANTEURS / Vantards.
VENDENGEURS / Escrocs.
VILLOTIÈRE / Coureuse.
VIN DE BUFFET / Mauvais vin.
VOIE (à une) / En une fois.
VOUTIS / Arqués.

PERSONNES ET PERSONNAGES

A

ABSALON. Fils de David, tué par Joab son ennemi, ses longs cheveux, pris aux branches d'un arbre, ayant arrêté sa fuite.

ALENÇON (duc d'). Jean, adversaire de Louis XI (1415-1476), condamné comme traître en 1458 à Vendôme.

ALISSANDRE. Alexandre le Grand, roi de Macédoine, dont les conquêtes (Asie Mineure, Egypte, Afghanistan) ouvrirent à la civilisation grecque le chemin de l'Asie d'Occident et de l'Egypte (356-323 avant J.-C.).

ALPHASAR. Arphaxad, roi des Mèdes (Bible).

ALPHONSE. Alphonse V, né en 1385, mort en 1458 : roi d'Aragon après 1416. Roi de Naples sous le nom d'Alphonse I^{er}.

AMON. Ammon, fils de David. Accusé d'avoir violé sa sœur Thamar, fut tué sur l'ordre de son frère Absalon.

ANDRY (saint). Saint André, frère de Pierre. Apôtre, disciple de saint Jean-Baptiste.

ANGELOT L'ERBIER. Angelot Baugis. Herboriste, avait boutique dans la Cité. Comme les barbiers, les herboristes préparaient des médicaments et pratiquaient des soins médicaux.

ANTOINE (saint). Anachorète de la Thébaïde, fondateur de la vie monastique en Orient, célèbre pour avoir résisté aux tentations de la chair et de l'orgueil (250-326). Le feu Saint-Antoine est l'ergotisme, intoxication due au seigle ergoté (champignon du seigle).

APOTRE (l'). Saint Paul, auteur de l'Épître aux Romains.

ARCHETRICLIN. L'architriclinus était, dans l'Antiquité, l'hôte, celui qui prend soin de l'ordonnance d'un repas. Au Moyen Âge on en a fait un nom propre, à partir de l'architriclinus des Noces de Cana (Bible).

ARCHIPIADE. Alcibiade, cousin de Périclès, fut pris au Moyen Âge pour une femme. Il était célèbre par sa beauté.

ARISTOTE. Philosophe grec (384-322 avant J.-C.).

ARTÛS. Arthur III, duc de Bretagne, connétable de France, gendre de Jean sans Peur. Servit Charles VII contre les Anglais (1393-1458).

AUSSIGNY (Thibault d'). Evêque d'Orléans de 1447 à 1473. S'écrivit aussi Auxigny.

AUVERGNE (dauphin d'). Béraud II, comte de Clermont. Adversaire des Anglais. Mort en 1401.

AVERROYS. Averroès, philosophe et médecin arabe, commentateur d'Aristote (1126-1198)

B

BAILLY (Jean de). Procureur au Parlement, greffier de la Justice du Trésor, notaire et secrétaire du Roi. Logeait rue de la Baudroierie (partie de l'actuelle rue Brisemiche) près de la fontaine Maubué.

- BASANIER (Pierre).** *Examineur au Châtelet, notaire du Roi, puis greffier civil et criminel de la Prévôté de Paris (1430-1467). D'après Pierre Champion, sa carrière ne fut pas de tout repos et il eut plusieurs procès.*
- BAUDE DE LA MARE (Frère).** *Appartenait à l'ordre des Carmes et vivait au Couvent de la place Maubert.*
- BAUBIGNON (Pierre).** *Procureur au Châtelet vers l'année 1454.*
- BELLEFAÏE (Martin de).** *Avocat au Châtelet en 1454, puis lieutenant-criminel et plus tard conseiller au Parlement.*
- BERTHE AU GRAND PIED.** *Mère de Charlemagne et femme de Pépin le Bref. Héroïne de plusieurs Chansons de geste. Morte en 783.*
- BLANCHE (la reine).** *Blanche de Castille, femme de Louis VIII (roi de 1223 à 1226) et mère de Saint Louis (1226-1270). Assura deux fois la régence. Vécut de 1185 à 1252.*
- BLARU (Jean de).** *Orfèvre. Avait boutique sur le Pont-au-Change, qui porte toujours ce nom et relie la Cité à la rive droite.*
- BOURBON (duc de).** *Charles I^{er} mort en 1456.*
- BOURBON (Monseigneur de).** *Jean II, duc de Bourbon entre 1456 et 1488. Fils du précédent. Résidait à Moulins. Destinataire de la Requête à Monseigneur de Bourbon (Poésies diverses).*
- BRUNEL (Philippe).** *Seigneur de Grigny, localité proche de Corbeil. Personnage de mauvaise réputation qui fut au service de la Dauphine, Marguerite d'Ecosse, de sa sœur Eléonore, épouse du duc d'Autriche, et de Pierre de Brézé, sénéchal de Normandie. Les Anglais l'arrêtèrent et il eut de nombreux procès. Mort probablement en 1503.*
- BRUYERES (Mlle de).** *Née Catherine de Béthisy, femme de Girard de Bruyères, trésorier des finances, mort en 1444. Elle vécut jusqu'en 1467. Son hôtel est lié à l'affaire du Pet-au-diable (voir glossaire topographique). Elle voulait ramener au bien les filles "perdues". Ce sont ses auxiliaires que Villon nomme avec ironie "bachelières".*
- BURIDAN (Jean).** *Vécut de 1295 à 1358 environ. Philosophe scolastique né à Béthune. Son nom est attaché d'une part à l'argument de l'Ane de Buridan, d'autre part à la légende (datant du XIV^e siècle et constamment reprise et transformée jusqu'à l'époque romantique) selon laquelle il aurait été l'amant de Jeanne de Navarre, femme de Philippe d'Evreux, ou de Marguerite de Bourgogne, femme de Louis X le Hutin.*

C

- CALAIS (Jean de).** *Notaire chargé au Châtelet de la vérification des testaments.*
- CALIXTE (le tiers).** *Alphonse Borgia, pape de 1455 à 1458 sous le nom de Calixte III. Fit réviser le procès de Jeanne d'Arc.*
- CARDON (Jacquet).** *Marchand de drap et de chaussettes installé dans le voisinage de la place Maubert. Un de ses frères était chanoine de Saint-Benoît-le-Bétourné (voir glossaire topographique).*
- CASSANDRE.** *Fille de Priam et d'Hécube, reçut d'Apollon le don de prophétie. Tuée par Clytemnestre en même temps qu'Agamemnon.*
- CATON.** *L'allusion de Villon concerne le pseudo-Caton, auteur de Distiques moraux en latin (Disticha de Moribus) que l'on faisait apprendre aux enfants. En fait le pseudo-Caton est un nom qui couvre deux personnages : Everard de Kirkham et Elie de Winchester.*
- CAYEUX (Colin ou Nicolas de).** *Ami de Villon, fils d'un serrurier du quartier Saint-Benoît. Crocheteur et pilleur d'églises, il participa au vol du collège de Navarre et fut pendu en 1460.*
- CERBERUS.** *Cerbère, chien à trois têtes (Villon lui en donne quatre) de la mythologie. Gardait l'entrée des enfers.*

CÉSAR. Dans le *Dit de la Naissance de Marie d'Orléans* (1457) ne désigne pas un empereur romain mais Charles d'Orléans.

CHAPPELAIN. Probablement un sergent. Villon fait un jeu de mots sur son nom.

CHARLEMAGNE. Roi de 768 à 800, empereur de 800 à 814. Dans le *Testament* (9) c'est le « grand Charles ».

CHARLES VII. Roi de France, né en 1403, meurt en 1461. Fils d'Isabeau de Bavière et de Charles VI.

CHARRUAU (Guillaume). Condisciple de Villon.

CHARTIER (Alain). Prosateur et poète (1385-1433).

CHOLET (Casin). On ne sait pas grand-chose sur ce personnage qui dut probablement exercer beaucoup de métiers, en plus de celui de tonnelier. Pierre Champion nous apprend qu'en 1459, il était sergent à verges au Châtelet et qu'en 1465, dépouillé de cet office, il fut emprisonné.

CLAQUIN. Du Guesclin (1320-1380). Connétable de France.

CLOTAIRE. Probablement Clotaire II (584-628), fils de Chilpéric I^{er} et de Frédégonde, roi de Neustrie en 584, roi d'Austrasie en 613. Neustrie : royaume de l'Ouest, issu du démembrement de la Gaule Mérovingienne (VI^e siècle). Austrasie : royaume de l'Est, avec Metz pour capitale ; berceau de la dynastie carolingienne.

CLOVIS. Roi mérovingien (465-511) fondateur de la monarchie franque et premier roi qui résida à Paris. Conversion au catholicisme en 496. Réunit la presque totalité de la Gaule sous son autorité. Après sa mort, son royaume fut divisé entre ses quatre fils, Clotaire I^{er}, Childeburt, Clodomir et Thierry.

CŒUR (Jacques). Argentier de Charles VII, contrôleur général des finances du royaume et ambassadeur (1395-1456).

CŒUR (Jean). Fils du précédent, archevêque de Bourges entre 1447 et 1483. Cité dans le huitain 124 du *Testament*.

COLOMBEL (Guillaume). Conseiller du Roi et président de la Chambre des Enquêtes. Commerçant et prêteur, il possédait une immense fortune. Il en légua une partie aux Chartreux et Louis XI en confisqua une autre.

CORNU (Jean le). Receveur des Aides (voir le glossaire *Fonctions et Institutions*) entre 1446 et 1452, puis secrétaire du roi, clerc criminel de la prévôté de Paris et enfin clerc civil, il mourut de la peste en 1476.

COTARD (Jean). On ignore la date de naissance de celui que Pierre Champion nomme justement « l'iurogne cher au cœur de Villon », mais on sait qu'il mourut en 1461, après avoir été chapelain à Notre-Dame puis procureur en Cour d'Eglise et avoir eu de nombreux procès.

COTIN (Guillaume). Chanoine et conseiller au Parlement.

COURAUD (Andrey). Avoué, c'est-à-dire procureur au Parlement. Andrey Couraud eut une riche et nombreuse clientèle. Il fut aussi conseiller du roi au Trésor. Il habita rue Saint-Jacques à l'enseigne du Lion d'or, puis rue du Bon Puits, derrière le collège de Navarre. Homme influent, possesseur de plusieurs terres en Ile-de-France, il mourut en 1479.

CUL D'OUE (Michaut). Echevin, puis prévôt de la grande Confrérie aux Bourgeois (1448) — voir le glossaire *Fonctions et Institutions* —, il vécut de 1408 à 1479.

D

DAVID. Roi d'Israël, prophète et auteur des Psaumes (probablement 1070 à 970 avant J.-C.).

DEDALUS. Dédale, architecte de la mythologie, constructeur du célèbre labyrinthe de Crète (nommé Tour Dédalus par Villon).

DEHORS (Pierre de la). Maître boucher, avocat et lieutenant criminel au Châtelet. Semble avoir été particulièrement opposé aux clercs qui, comme Villon, remuaient la ville. Le titre de maître boucher correspondait à un privilège, pas nécessairement à l'exercice de la profession.

DENISE. Femme de « mauvaise vie » qui porta plainte contre Villon en l'accusant de l'avoir maudite.

DETUSCA. Personnage inconnu sur lequel on n'a fait jusqu'à présent que des suppositions invérifiables.

DIDO. Didon, reine de Carthage, célébrée par Virgile dans l'Énéide (livre IV).

DIOMÈDES. Brigand cité par les historiens d'Alexandre qui le nomment aussi Dionides.

DOMINIQUE (saint). Le huitain 165 du Testament vise non pas le saint lui-même (1170-1221), fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs ou Dominicains, mais les inquisiteurs.

DONAT. Grammairien latin du IV^e siècle, précepteur de saint Jérôme. Ses livres, qu'on appelait les Donates, servaient au Moyen Âge pour l'enseignement du latin. C'est pour cette raison qu'ils figurent parmi les premiers livres imprimés.

E

ECHO. Nymphe amoureuse de Narcisse. Changée en rocher pour avoir été complice des amours coupables de Zeus (mythologie).

ÉGYP TIENNE (l'). Sainte Marie l'Egyptienne, courtisane d'Alexandrie, devint une des saintes qui se retirèrent dans la Thébaidé (sud de l'ancienne Égypte). La légende dit que, durant soixante ans, elle ne se nourrit que de trois pains. Au temps de Villon, une église lui était dédiée, rive droite, dans le quartier des Halles (345-421).

EOLUS. Éole, fils de Jupiter, dieu des vents (mythologie).

ESBAILLART (Pierre). Abélard, moine et philosophe scolastique (1079-1143). A Paris vécut chez le chanoine Fulbert, qui était son compatriote (ils étaient tous deux originaires du Pallet, près de Nantes). Abélard s'éprit de la nièce de Fulbert, Héloïse (née en 1101, jeune noble alliée à la famille des Montmorency) qu'il épousa secrètement. Fulbert fit castrer Abélard qui fut abbé à Saint-Gildas en Bretagne, professeur de théologie à Paris, puis moine à Saint-Marcel-les-Chalon où il mourut en 1143. Il publia plusieurs ouvrages en latin. Héloïse fut religieuse au monastère d'Argenteuil puis prieure au Paraclet, près de Nogent-sur-Seine, où elle mourut en 1164.

ESTOUTEVILLE (Robert d'). Prévôt de Paris (voir Fonctions et Institutions) après 1446. Marié à Ambroise de Loré. Villon évoque le prévôt dans le huitain 20 du Lais et dans le huitain 138 du Testament. Et la Ballade pour Robert d'Estouteville a été composée pour Ambroise de Loré.

ÉTIENNE (saint). Premier martyr chrétien, lapidé à Jérusalem en l'an 32.

F

FERREBOUC (François). Notaire pontifical au procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, chapelain de Saint-Benoît. Il était bachelier en 1450, avocat en cour d'église et au Parlement en 1451, licencié en décret, bachelier ès arts, notaire de la cour de la conservation des privilèges en 1455. Avait sa maison à l'enseigne du Barillet, rue Saint-Jacques, devant l'église des Mathurins, près de la taverne de la Mule (voir glossaire topographique). François Ferrebouc mourut vraisemblablement en 1502. Il est mêlé à la rixe de 1462 qui aboutit au bannissement de Villon.

FLORA. Courtisane romaine évoquée par Juvénal dans sa deuxième satire. Mais le nom de Flora désignait au XV^e siècle la courtisane type (Pierre Champion).

- FOUR (Michaut du).** *Sergent à verges du Châtelet qui participa à l'enquête sur le vol du Collège de Navarre.*
- FOURNIER (Pierre).** *Procureur de la communauté de Saint-Benoît-le-Bétourné (voir glossaire topographique).*
- FREMIN.** *Clerc cité dans le Testament pour avoir pris le texte de Villon sous sa dictée. On ne sait rien de lui.*

G

- GALERNE (Colin ou Nicolas).** *Barbier établi dans la Cité, rue de la Juiverie. Il fut lieutenant du maître barbier du Roi. Il vivait encore en 1486. Il donne à Villon prétexte pour un jeu de mots : la galerne est le nom d'un vent de noroît.*
- GARDE (Jean de la).** *Riches épiciers, maître juré des épiciers de Paris en 1450. Cité au huitain 180 du Testament. On suppose qu'il avait, pour encourir la rancune de Villon, refusé de lui donner de l'argent.*
- GARNIER (Etienne).** *Clerc du guichet (voir Fonctions et Institutions) au Châtelet en 1459. Il eut à garder Villon en 1462. Personnage douteux, dit Pierre Champion, il était probablement un ami de Villon.*
- GENEVOIS (Pierre).** *Procureur au Châtelet, puis à Saint-Benoît.*
- GEORGES (saint).** *Prince de Cappadoce, servit sous Dioclétien et fut décapité comme chrétien en 303.*
- GIRART (Perrot).** *Barbier de Bourg-la-Reine chez qui Villon logea pendant une semaine, peut-être avec l'abbesse de Pourras (voir plus loin ce nom).*
- GLAUCUS.** *Dieu marin (mythologie), fils de Sisyphe et père de Bellérophon, dévoré par ses chiens pour avoir méprisé la puissance d'Aphrodite.*
- GONTIER (Franc).** *Personnage de paysan évoqué par Philippe de Vitry (1291-1362) dans une ballade à laquelle Villon fait une réponse dans les « Contredits de Franc Gontier ». (Testament. Le titre est de Clément Marot dans l'édition de 1533).*
- GOSSOUYN (Girard).** *Usurier qui spéculait sur le sel. C'est un des « trois pauvres orphelins » (avec Colin Laurens et Jean Marceau) du huitain 26 du Lais.*
- GRAND TURC.** *Mahomet II (1451-1481).*

H

- HANNIBAL.** *Homme de guerre carthaginois, fils d'Hamilcar. Dirige la deuxième guerre contre Rome, vaincu en 202 à Zama, se donne la mort pour n'être pas livré à ses vainqueurs (248-183 avant J.-C.).*
- HAREMBURGIS.** *Arembourg, fille unique et héritière d'Hélie, comte du Maine, mariée en 1104 à Fouilles d'Anjou. Morte en 1220.*
- HEAUMIÈRE (la belle).** *Ce nom, qui s'applique à la femme galante hors d'état de plaire, viendrait, selon Marcel Schwob, d'une femme qui aurait été célèbre par sa beauté au début du XV^e siècle et qui était appelée la belle Armurière (les armuriers et les heaumiers ne se distinguèrent les uns des autres qu'après 1415). D'après un travail de Léon Mirot publié en 1912 et cité par Pierre Champion (tome I, p. 97), il semble bien que la belle Heaumière de Villon vécut de 1375 à 1456. Elle aurait été notamment la maîtresse d'un chanoine de Notre-Dame, maître des Comptes, Nicolas d'Orgemont, surnommé le Boiteux, qui fut du parti armagnac et mourut, après condamnation et supplice, en 1416, à quarante-six ans.*
- HECTOR.** *Fils de Priam, époux d'Andromaque, tué par Achille au cours de la guerre de Troie. Un des principaux personnages de l'Iliade.*

HÉLÈNE. Fille de Zeus et de Lédà, épouse de Ménélas, sœur de Clytemnestre, Castor et Pollux. Son enlèvement par Pâris fut à l'origine de la guerre de Troie.

HELOIS. Héloïse, amante d'Abélard. Voir plus haut Esbaillart.

HENRY (Maître). Henry Cousin, désigné familièrement par son prénom. Bourreau de Paris entre 1460 et 1479.

HERMITE (Louis Tristan l'). Prévôt des maréchaux sous Charles VII et Louis XI.

HERODES. Hérode, époux d'Hérodiade. C'est pour plaire à sa nièce Salomé qu'il fit décapiter saint Jean-Baptiste. Tétrarque (titre inférieur à celui de roi, donné par les Romains à certains chefs de petits états d'Asie Mineure) de Galilée, Jésus comparut devant lui. Il vécut de 4 à 39 après J.-C.

HESSELIN (Denis). Bourgeois de Paris, prévôt des marchands entre 1470 et 1474 puis receveur de la Ville et maître d'hôtel de Louis XI (1425-1506).

HOLOFERNES. Holopherne, général du roi des Assyriens, Nabuchodonosor. Tué pendant son sommeil par Judith au moment où il allait prendre la ville de Béthulie (Bible. VII^e siècle avant J.-C.).

HUE CAPEL. Hugues Capet (938 ?-996), fils de Hugues le Grand. Proclamé roi à la mort de Louis V (987), fondateur de la dynastie capétienne. Une chanson de geste du XIII^e siècle fait allusion à la tradition selon laquelle les Capet descendraient d'un boucher de Paris. En fait la confusion semble venir de ce que les ducs de France possédaient de nombreux troupeaux.

J

JACOB. Fils d'Isaac et de Rébecca, frère d'Esau. Ses douze fils fondèrent les douze tribus d'Israël (Bible).

JAMES (Jacques). Architecte de la ville de Paris, propriétaire de nombreuses maisons et d'étuves.

JASON. Héros grec, chef des Argonautes, enleva en Colchide Médée et la Toison d'or.

JEAN-BAPTISTE (saint). Fils du prêtre Zacharie et d'Elisabeth, baptisa Jésus dans le Jourdain et le désigna comme le Messie. Décapité en 31 sur les instances de Salomé (voir plus haut Hérode).

JEANNE LA BONNE LORRAINE. Jeanne d'Arc (1412-1431).

JEANNE. Ou Jeanneton, désigne en général une femme ou une fille d'abord facile.

JOB. Le personnage de la Bible, que ses malheurs et sa constance à louer Dieu sans révolte ont rendu célèbre.

JOLIS (Noël). Apparaît deux fois dans le Testament : au huitain 152 et dans la Double Ballade qui se place après le huitain 54 (sous la seule désignation de Noël). Ami de Villon, il assista à la correction que fit donner à ce dernier Catherine de Vausselles (voir plus loin ce nom).

JONAS. Le prophète hébreu de la Bible rejeté par la baleine après trois jours.

JOUVENEL (Michel). Un des fils du prévôt des marchands Jouvenel des Ursins et un des trois exécuteurs testamentaires désignés par Villon. Mort en 1470.

JUDAS. L'Iscaïote de la Bible.

JUDITH. Voir Holopherne.

L

LADRE. Lazare le lépreux dans la parabole du Mauvais Riche (Evangile selon saint Luc).

LANCELOT. Ladislas d'Autriche (1440-1457), roi de Bohême (Hongrie).

LAURENS (Colin). Commerçant et usurier, mort en 1478. Un des trois « pauvres orphelins » du huitain 26 du Lais.

- LAURENS (Jean).** *Prêtre qui faisait partie de la juridiction devant laquelle Guy Tabary, complice de Villon pour le vol du collège de Navarre, comparut en 1448.*
- LORÉ (Ambroise de).** *Femme de Robert d'Estouteville, morte en 1468 (voir Estouteville).*
- LOTH.** *Neveu d'Abraham, quitta Sodome, père — par ses propres filles — de Moab et Ammon.*
- LOUIS XI.** *Roi de France de 1461 à 1483.*
- LOUP (Jean de).** *Sergent au Châtelet et voiturier par eau. Personnage frère de Casin Cholet (voir ce nom).*
- LOUVIEUX (Nicolas de).** *En vérité Nicolas de Louviers, receveur des Aides puis conseiller à la cour des Comptes, mais aussi homme d'affaires. Mort en 1483.*
- LUCRECE.** *Femme de Tarquin Collatin, elle se poignarda après avoir été violée par Sextus Tarquin, fils de Tarquin le Superbe. De là vint la révolution de 509 avant J.-C. qui renversa la royauté à Rome.*

M

- MACAIRE.** *C'est probablement le nom d'un mauvais cuisinier cité dans un poème de l'époque.*
- MACÉE D'ORLÉANS.** *Lieutenant du bailli de Berry à Issoudun. Macée pour Macé est ironique.*
- MACHECOUE (La).** *Rôtisseuse établie près du Châtelet, au Lion d'or. Elle faisait commerce de volailles.*
- MACROBES.** *Macrobe, grammairien latin au V^e siècle qui écrivit des Saturnales.*
- MAGDELAINE.** *Probablement la pécheresse née à Capharnaüm (Galilée) dont l'existence ne se distingue plus, dans l'église latine, de celle de Marie-Madeleine.*
- MARCEAU (Jean).** *L'un des trois « pauvres orphelins » du huitain 26 du Lais. Il apparaît aussi au huitain 127 du Testament. C'était un prêteur sur gages célèbre pour sa dureté et sa fortune. On lui fit un procès de 1461 à 1463. Mort en 1468.*
- MARCHANT (Perrenet).** *Autrement nommé le Bâtard de la Barre. Sergent à verges au Châtelet.*
- MARCHANT (Ythier).** *Maître de la Chambre aux Deniers, familier de Charles de Guyenne, frère de Louis XI. Mort en prison vers 1474 après un procès où on l'accusait d'avoir avec son clerc Jean Hardy (qui fut écartelé) tenté d'empoisonner le roi.*
- MARQUET.** *Sergent révoqué par Tristan l'Hermitte, prévôt des maréchaux.*
- MARS.** *Fils de Junon, frère de Bellone, dieu de la guerre dans la mythologie romaine. Son union avec la vestale Rhéa Sylvia fit de lui le père de Romulus et Rémus.*
- MARTHE.** *On ignore tout de celle qui figure en acrostiche dans la Ballade à s'amie.*
- MARTIAL (saint).** *Un des dix-sept saints qui portent ce nom.*
- MATHUSAËL.** *Le patriarche de la Bible, Mathusalem, grand-père de Noé. Vécut 969 ans (Bible).*
- MAUTAINT (Jean).** *Notaire du roi au Châtelet puis examinateur, il informa sur le vol du Collège de Navarre. Avait une réputation de mauvais payeur.*
- MERBEUF (Pierre).** *Drapier, allié à la famille de Nicolas de Louviers.*
- MERLE (Germain de).** *Changeur établi sur le Grand-Pont (détruit en 1616, ce pont était alors situé près de l'actuel Pont-au-Change).*
- MEUN (Jean de).** *Ou Jean de Meung (1250-1305). Auteur de la deuxième partie du Roman de la Rose.*
- MICHAUT.** *Personnage-type de l'amant vigoureux, dont les prouesses légendaires sont évoquées dans plusieurs fabliaux.*
- MILLIERES (Jeanne de).** *Voir Vallée.*
- MONTIGNY (Régnier de).** *Ami de Villon. Fils d'un pannetier du roi, il fut coquillard et finit pendu (1429-1457).*
- MOREAU (Jean).** *Rôtisseur, maître juré de sa corporation en 1454.*
- MOUTON.** *C'est sous ce nom que Villon se présenta chez le barbier Fouquet pour se faire panser la lèvre après sa rixe avec Robert Sermoise.*

N

NABUCHODONOSOR. *Roi de Babylone de 605 à 562 avant J.-C. Détruisit Jérusalem en 587 (Bible).*

NARCISSUS. *Voir plus haut Echo.*

NOÉ. *Le patriarche de la Bible, que l'arche préserva du déluge. Père de Sem, Cham et Japhet.*

O

OCTOVIE. *Personnage d'un roman du XIII^e siècle qui donna naissance à d'autres romans courtois.*

OGIER LE DANOIS. *Personnage légendaire de plusieurs chansons de geste, célèbre à la fois par son courage et par ses exploits amoureux.*

ORACE. *Bisatoul de François Villon.*

ORFÈVRE DE BOIS (l'). *Surnom de Jean Méhé, sergent et questionneur au Châtelet en 1462.*

ORLÉANS (Marie d'). *Fille du duc Charles, née en 1457.*

ORPHEUS. *Orphée, musicien et poète de la mythologie. En ramenant des Enfers son épouse Eurydice, manqua à sa promesse de ne pas se retourner et la perdit une seconde fois. Périt déchiré par les Ménades.*

P

PERDRIER (François et Jean). *Fils d'un changeur, amis de jeunesse de Villon.*

PHILIBERT. *Comme Marquet (voir ce nom).*

PICARD. *Il s'agit probablement des Beghards, franciscains hérétiques condamnés par le Concile de Vienne (1311) pour avoir proclamé l'inutilité de la prière.*

PLAISANCE (Etienne). *Chanoine, recteur de l'Université d'Orléans et exécuteur testamentaire de l'évêque Thibaut d'Aussigny.*

POMPÉE. *Général romain, membre du triumvirat avec César et Crassus, se brouilla avec le premier, qui le bat à Pharsale (48). Réfugié en Egypte, il fut assassiné sur l'ordre de Ptolémée (106-48 avant J.-C.).*

POULLIEU (Jean de). *Docteur de l'Université, adversaire des ordres mendiants, soutenait qu'ils ne pouvaient recevoir la confession.*

POURRAS (abbesse de). *Huguette du Hamel, abbesse du monastère de Pourras (Port-Royal) dont la réputation était fort mauvaise. Elle reçut fort bien Villon en 1456. Plus tard elle fut emprisonnée à l'abbaye de Pont-aux-dames près de Meaux et, après un nouveau séjour à Pourras, dut quitter son bénéfice.*

PRIAM. *Roi de Troie, père d'Hector et Paris. Tué par Pyrrhus après un siège de dix ans.*

PRINCE DES SOTS. *Nom traditionnel donné à l'entrepreneur de spectacles qui faisait représenter des soties. En 1461, c'était Guillaume Guérout.*

PROVINS (Jean de). *Pâtissier envers qui Villon avait des dettes.*

PSALMISTE. *David (voir ce nom).*

R

- RAGUIER (Jacques).** *Premier maître queux de Charles VII. Vraisemblablement compagnon de beuverie de Villon.*
- RAGUIER (Jean).** *Un des douze sergents de la garde personnelle du prévôt de Paris.*
- REGNIER.** *Au huitain 139 du Testament ce nom désigne René d'Anjou, roi de Sicile, c'est-à-dire le bon roi René (1409-1480) que Villon dut voir à Angers en 1457.*
- RICHER (Denis).** *Sergent du roi.*
- RICHER (Pierre).** *Curé de Saint-Eustache et maître en théologie, mort en 1463.*
- RIOU (Jean).** *Capitaine des archers de Paris.*
- ROBERT (Petit maître).** *Bourreau du duc d'Orléans.*
- ROSNEL (Nicolas).** *Examineur au Châtelet.*
- ROUSSEVILLE (René de).** *Notaire au Châtelet, il fut nommé en 1456 concierge du domaine royal et étang de Gouvieux. (Voir ce mot dans le glossaire topographique).*
- RU (Guillaume du).** *Marchand de vins, maître de sa confrérie entre 1451 et 1454.*
- RUEL (Jean de).** *Auditeur au Châtelet.*

S

- SAGE (le).** *Désigne l'Ecclésiaste (Bible).*
- SAINT AMAND (Pierre de).** *Clerc du Trésor en 1447.*
- SALMON.** *Le roi Salomon de la Bible, à qui on attribue l'Ecclésiaste.*
- SAMSON.** *Le héros légendaire de la Bible, livré aux Philistins par Dalila.*
- SARDANAPALUS.** *Ou Assurbanipal. Roi d'Assyrie (668-626 avant J.-C.). Se suicida en mettant le feu à son palais où il s'était enfermé avec ses femmes.*
- SCIPION.** *Scipion Émilien ou le second Africain prit Carthage (146) et Numance (133) et fut plusieurs fois consul (185-129 avant J.-C.).*
- SCOTISTE (Le Roi).** *Jacques II d'Ecosse (1430-1460).*
- SÉNÉCHAL (le).** *Il s'agit sans doute, au huitain 170 du Testament, de Pierre de Brézé, grand sénéchal de Normandie.*
- SIDOINE (dame).** *Epouse du paysan Franc-Gontier. (Voir ce mot).*
- SIMON MAGUS.** *Simon le Magicien, gnostique et magicien juif qui voulut acheter à saint Pierre le pouvoir de conférer les dons du Saint-Esprit (origine du mot Simonie).*

T

- TABARY (Guy).** *Clerc ami de Villon qui prit part au vol du collège de Navarre. Arrêté et torturé, il avoua (1458). On ne sait ce qu'il advint de lui.*
- TACQUE THIBAUT.** *Valet et mignon du duc de Berry qui lui avait donné des sommes considérables.*
- TAILLEVENT.** *Maître queux de Philippe de Valois puis de Charles V. Son tombeau est au musée de Saint-Germain.*
- TANTALUS.** *Tantale, roi de Sipyle, qui tua son fils Pélops et en fut puni par un supplice sans fin : il ne pouvait que voir et non toucher l'eau et les mets.*

- TARANNE (Charlot).** Changeur, membre d'une très riche famille de la capitale.
- THAIS.** Courtisane égyptienne (peut-être d'origine grecque) du IV^e siècle, qui se retira dans un couvent.
- THAMAR.** Voir plus haut Amon.
- THEOPHILUS.** Personnage légendaire du Moyen Âge qui signe un pacte avec le diable et que la Vierge sauve quand il veut y renoncer.
- TRASCAILLE (Robert ou Robinet).** Receveur des Aides puis secrétaire du roi (1462).
- TRICOT (Thomas).** Prêtre du diocèse de Meaux, camarade de Villon à l'Université.
- TROILE.** Troïlus, fils de Priam, un des guerriers célèbres de la guerre de Troie. Tué par Achille.
- TROUVÉ (Jean).** Valet boucher connu pour sa brutalité.
- TURGIS (Robin).** Tavernier, propriétaire de la Pomme de Pin, rue de la Juiverie. Four-nisseur des échevins et prévôts, qui lui achetaient le vin produit par ses vignes de Nogent-sur-Marne.
- TURLUPINS.** Hérétiques des XIII^e et XIV^e siècles, excommuniés en 1372 et exterminés sous Charles V.

V

- VACQUERIE (François).** Promoteur de l'Officialité (voir Fonctions et Institutions) qui avait la réputation d'un caractère hargneux.
- VALÈRE.** Valère Maxime, historien latin (15 av. J.-C. - 35 ap. J.-C.) auteur d'un recueil d'anecdotes intitulé *De dictis factisque memorabilibus* (Dits et faits mémorables).
- VALLÉE (Robert).** Procureur au Châtelet, camarade d'études de Villon, époux de Jeanne de Millières.
- VALETTE (Jean).** Sergent à verges au Châtelet.
- VAUSSELLES (Catherine de).** Pour avoir voulu lui faire la cour, Villon reçut une correction, en présence de son ami Noël Jolis (voir ce nom). Mais on ne sait rien de cette jeune fille, sinon qu'elle habitait probablement rue du Puits de la Bonderie, près du Collège de Navarre.
- VEGECE.** Écrivain latin de la fin du IV^e siècle qui écrivait un traité d'art militaire.
- VÉNUS.** Déesse de la beauté et mère de l'Amour dans la mythologie romaine. Les « souldas Venus » sont les plaisirs de l'amour.
- VICTOR (saint).** La légende dit qu'il périt écrasé entre les meules d'un moulin.
- VILLON (Guillaume de).** Le tuteur du poète naquit vers 1400 à Villon, près de Tonnerre (Yonne). Il devint Maître ès arts, bachelier en Décret et fut nommé Chapelain de Saint-Benoît-le-Bétourné (voir glossaire topographique). Il avait une certaine fortune. Il mourut en 1468.
- VITRY (Thibaut de).** Chanoine de Notre-Dame et Conseiller du Parlement.
- VOLANT (Guillaume).** Riche marchand de sel. Mort en 1482 et enterré au Cimetière des Innocents.

FONCTIONS ET INSTITUTIONS

A

AIDES. Levées régulièrement par le roi depuis 1360, ce sont des impôts indirects, qui touchent les objets de consommation, et d'abord les boissons. Les collecteurs de ces impôts – qui décidèrent également en première instance du contentieux – se nommaient les Elus. Au-dessus d'eux la Cour des Aides, dont l'institution date du début du xv^e siècle (elle fut d'abord unique et siégeait à Paris), jugeait ce qui concernait les gabelles, droits aux octrois et enfin la marque des monnaies.

AUDITEUR (au Châtelet). Magistrat dont la fonction, réglée par une ordonnance de Philippe le Bel (1302), consiste à juger les procès minimes : elle équivaut à peu près à celle de nos juges de paix.

C

CHAMBRES.

CHAMBRES AUX DENIERS : cette juridiction, créée par Philippe le Bel, a dans ses attributions les dépenses du roi. Elle comprenait un président, des maîtres ou conseillers, des auditeurs et des clerks. Elle se nommait aussi *Chambre des comptes*.

CHAMBRE DES MONNAIES : elle avait à connaître de tous les abus et délits concernant les monnaies. Elle devint cour souveraine en 1551. Au xiv^e siècle, la monnaie était un problème crucial pour le roi – cela datait du xiii^e siècle – et il fallait interdire aux changeurs comme aux féodaux d'innombrables trafics, spéculations qui risquaient de priver le roi de la possibilité de pratiquer lui-même certaines opérations fructueuses pour le Trésor.

CHAPELLE. C'est un mot qui désigne au xiv^e siècle le montant d'un bénéfice d'église. (Il a désigné aussi, très peu d'années après la naissance de l'imprimerie, le privilège qui donnait à un imprimeur la propriété de quelques exemplaires de son travail).

CHATELET. Notons d'abord que le Grand Châtelet était à l'origine une des deux forteresses qui défendaient l'accès de Paris réduit à la Cité (la seconde était le Petit Châtelet à l'extrémité du Petit-Pont). Souvent détruit, le Châtelet fut agrandi à chacune de ses reconstructions. (Il disparut en 1802). Il fut, jusqu'à la Révolution, le siège de la Justice Royale. Placé sous la juridiction du Prévôt, la compétence du Châtelet était étendue aux terres seigneuriales en certains cas. Le Prévôt était assisté d'un Lieutenant Civil et d'un Lieutenant Criminel (fonctions créées au xiv^e siècle). Outre ses attributions judiciaires, le Prévôt avait des attributions de police. Il était également compétent pour les questions qui touchaient aux approvisionnements.

CLERC DU GUICHET. Chargé de recevoir les prisonniers que lui amenaient le Guet (voir ce mot) et les sergents, et de tenir les registres d'écrou. Il se tenait au guichet du Grand Châtelet, c'est-à-dire sous la voûte d'entrée.

CONFRÉRIE AUX BOURGEOIS. La Grande Confrérie aux Bourgeois était une réunion de personnes pieuses dont le siège était dans l'église de la Madeleine (dans la Cité). Elle avait comme membres de droit les personnages royaux et n'admettait comme membres que des bourgeois possédant une certaine fortune. La confrérie doublait au Moyen Age, d'une manière générale, chaque corporation de métier.

COURS. Les cours, créées peu à peu sous le régime féodal et qui étaient des organismes à fonctions de conseil et de justice, se développèrent avec Louis VII, qui ajouta des conseillers privés (ou intimes) à la réunion de ses vassaux. Au XIII^e siècle, l'ensemble prit le nom de Parlement.

D

DÉCRET. La faculté de Décret était une des quatre facultés de l'Université. Elle comprenait les professeurs chargés d'expliquer et de commenter le Décret de Gratien (1141-1204, auteur d'une réunion systématique des textes concernant le Droit Canon) qui était la base du droit ecclésiastique, ainsi que les "collections" (c'est-à-dire les recueils ou les analyses) qui furent publiées ultérieurement.

E

EXAMINATEUR (au Châtelet). Il est commis par le Prévôt pour entendre les témoins dans la juridiction de Paris et Vicomté.

G

GUET. Il y avait à Paris deux sortes de guet :

1^o Le guet royal, créé par Saint Louis, comprenait quelques dizaines de sergents à pied et à cheval.

2^o Le guet des métiers (ou guet assis) qui, depuis 1180, était dû par cinq métiers et auquel les bourgeois et les artisans étaient astreints.

M

MONNAIES. A partir du xiv^e siècle, le droit de battre monnaie finit par appartenir complètement et exclusivement au roi. A cela correspond la disparition (lente) des monnaies seigneuriales et d'innombrables procès soumis à la Cour des Monnaies. Les principales monnaies étaient au xv^e siècle : l'écu, le tournois d'argent, le mouton, le royal, la chaise, le mantelet, le franc à pied, le franc à cheval, le gros tournois et le denier tournois (mêlés de billon), le grand et le petit blanc. C'est sous Charles VI (1380-1422) que les ateliers royaux marquèrent leurs produits du point secret qui devait limiter de plus en plus la circulation des monnaies seigneuriales. La targe était une monnaie frappée par les ducs de Bretagne et la plaque une monnaie flamande.

O

OFFICIAL. C'est le prêtre qui exerce dans un diocèse déterminé - défini comme officialité - une juridiction religieuse. Au xv^e siècle on dépendait de l'official comme clerc pour toute question ; les laïcs soumettaient à l'official tout ce qui touchait au mariage ; enfin les délits d'ordre proprement spirituel dépendaient exclusivement de l'official.

Cette justice d'église avait souvent à discuter avec le Parlement et le Châtelet pour attribution, car la notion de clerc (outre qu'il y avait de faux clercs) était assez large pour permettre à bien des voleurs et des bandits de se réclamer de l'Official. Les auxiliaires de l'officialité étaient les promoteurs (recherche, poursuite et accusation) et les procureurs (qui avaient le rôle de mettre les pièces en accord avec les décrets et procédures).

T

TRÉSOR. Les baillis et sénéchaux avaient comme rôle de recueillir les fonds dans leurs circonscriptions et de les faire parvenir à Paris. Le Changeur du Trésor tenait le registre des comptes qu'il remettait mensuellement au roi et que la Cour des comptes vérifiait. Le Clerc du Trésor avait à charge de tenir journal des recettes (par bailliages et sénéchaussées), ainsi que des aides, gabelles et tailles - et des dépenses de toute sorte : guerres, pensions, maison royale, dotations hospitalières, émoluments.

U

UNIVERSITÉ. Elle comprenait quatre facultés :

1^o La Faculté des Arts (qui correspondait à la fois à nos Facultés des Lettres et des Sciences) délivrait les diplômes de bachelier et de maître ès Arts.

2^o La Faculté de Théologie.

3^o La Faculté de Décret.

4^o La Faculté de Médecine.

L'origine religieuse de l'Université ne l'empêcha pas d'acquérir des caractères particuliers, si forte que soit l'empreinte de l'Eglise. Les privilèges de Clergie conquis par les corporations de maîtres et d'étudiants se codifièrent peu à peu. Le recteur était élu pour trois mois et administrait l'Université avec l'aide d'un Syndic, d'un greffier et d'un trésorier. L'Université, qui devait pourvoir à ses besoins en matière de textes, puis de livres, avait des copistes, des libraires (bibliothécaires) et des parcheminiers ou relieurs. Enfin les collèges étaient d'abord des « hostelleries » dotées par des mécènes, des personnages royaux, des princes, et qui subvenaient à l'entretien des écoliers.

A la Faculté des Arts, le programme des études comprenait les sept arts dits « libéraux » : *trivium* (grammaire, rhétorique et dialectique) et *quadrivium* (arithmétique, géométrie, musique et astronomie).

Les cours étaient donnés dans des locaux loués la plupart du temps par les professeurs. Ces cours étaient généralement lus, puis relus par des répétiteurs qui étaient souvent des maîtres. Il n'y avait pas de devoirs écrits mais des disputes (argumentation du pour et du contre). Les examens se passaient à Noël ou en Carême.

GLOSSAIRE TOPOGRAPHIQUE

Au ^{xv}^e siècle, la capitale est définie par l'enceinte de Charles V dont la construction fut décidée en 1356 par Étienne Marcel, prévôt des marchands, et qui fut achevée en 1383, sous Charles VI. Il s'agissait alors de défendre Paris contre les Anglais. Or, l'enceinte qui marquait le développement antérieur de la ville (enceinte de Philippe Auguste) ne protégeait pas un certain nombre de quartiers qui s'étaient développés au ^{xiii}^e siècle et dans la première moitié du ^{xiv}^e.

L'enceinte de Charles V peut se définir ainsi :

– **Rive droite** : elle commence au niveau de ce qui est aujourd'hui le n° 32 du Quai des Célestins, suit le boulevard Morland jusqu'à l'Arsenal, puis la Bastille, le boulevard Beaumarchais, le boulevard du Temple, traverse la rue Saint-Martin et la rue Saint-Denis au niveau de la rue Sainte-Apolline, le côté sud de la rue d'Aboukir, traverse le Palais-Royal, coupe la rue de l'Echelle, rejoint le Carrousel et aboutit à la Seine.

– **Rive gauche** : elle reprend à la Tour de Nesle (emplacement de l'aile est de l'Institut), longe la rue Mazarine, coupe la rue Guénégaud et la rue Dauphine en leur milieu, puis le boulevard Saint-Germain au niveau de la rue Dupuytren, suit la rue Monsieur-le-Prince, coupe la rue Saint-Jacques au niveau de l'actuel n° 172, suit les rues des Fossés Saint-Jacques, de l'Estrapade et Thouin, coupe la rue Descartes au 50 (place de la Contrescarpe), la rue Clovis au n° 5, descend entre la rue Cardinal-Lemoine et la rue d'Arras, coupe la rue des Ecoles à son origine et rejoint la tour dite de la Tournelle, un peu après le pont de Sully.

Les portes qui défendaient la ville étaient au nombre de sept sur la rive droite (Saint-Antoine, du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, Saint-Honoré et – à la Seine – la Porte Neuve) et de six sur la rive gauche (Buci, Saint-Germain, Gibard ou Saint-Michel, Saint-Jacques, Saint-Marcel, Saint-Victor). Les poternes constituaient des entrées supplémentaires. Les murailles des remparts sont bordées de fossés, d'une trentaine de mètres de large, précédés d'un avant-fossé.

Au ^{xv}^e siècle, Paris comptait seize quartiers : la Cité, la place Maubert, Saint-André des Arts, Saint-Jacques la Boucherie, la Vénérie, la Grève, Sainte-Opportune, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Antoine, Saint-Gervais, Sainte-Avoye, Saint-Martin, Saint-Denis, les Halles, Saint-Eustache et Saint-Honoré.

Le nombre des habitants était environ de 300.000.

Les rues ne sont pas éclairées, la nuit venue. Trois lumières seulement : au Châtelet, à la Tour de Nesle et au cimetière des Innocents.

Il y a quelques fontaines publiques (Maubuë, des Halles, des Saints-Innocents) mais l'eau du fleuve et les puits servent davantage. Avant Henri IV, tous les égouts coulaient à ciel ouvert, et ce n'est qu'au ^{xviii}^e siècle que le grand égout fut mis en place par Turgot (1740).

Les enseignes, dont il est si souvent question chez Villon, sont alors l'équivalent de nos numéros. Elles marquent aussi bien les immeubles privés que les commerces, tripots, etc. Au ^{xv}^e siècle, la plupart des maisons ont la leur. Notons que le chroniqueur Gillebert de Metz qui écrivait sous Charles VI évalue à plusieurs milliers le nombre des tavernes et tripots dans le Paris du Moyen Age.

A

ABREUVOIR POPIN. Situé près du Louvre.

ÂNE RAYÉ. Enseigne de plusieurs auberges (l'âne rayé est le zèbre).

ANGERS. Villon y vécut au début de 1457. Le roi René (1409-1480) tenait alors sa cour dans cette ville.

B

BARILLET (le). Enseigne de plusieurs tavernes. Il en existait au moins deux au temps de Villon : rue de la Harpe et, près du Châtelet, rue Saint-Martin. C'est aussi l'enseigne de la maison de Maître Farrebouc (voir Personnes et Personnages).

BILLY (tour de). Au bord de la Seine, près de la rue Saint-Paul, au lieu dit du bassin de l'Arsenal.

BŒUF COURONNÉ (le). Enseigne, rue de la Harpe.

C

CAGE VERT (ou PANIER VERT). Maison à filles, située près de la place Maubert.

CARMES (Couvent des). Situé place Maubert. L'ordre des Carmes (Carmélites) fut fondé au XIII^e siècle.

CÉLESTINS (le couvent des). Situé dans le quartier de Saint-Pol. La mère de Villon était de la paroisse des Célestins. Ordre institué en 1244.

CHATELET. Siège de la Justice Royale (voir le glossaire : Fonctions et Institutions).

CHEVAL BLANC (le). Hôtellerie située rue de la Harpe.

CORDELIERS (rue des). Aujourd'hui rue de l'Ecole de Médecine.

COUTURE DU TEMPLE (la chaussée et le carreau de la grande couture du Temple). Partie de l'actuelle rue Vieille-du-Temple. C'était alors un terrain où l'on cultivait des légumes.

CROSSE (la). Cabaret situé rue Saint-Antoine (voir ce mot).

D

DIX-HUIT-CLERCS (collège des). Installé à l'Hôtel-Dieu. Appelé aussi Notre-Dame-des-Dix-Huit. Fondé en 1180, disparu au XVIII^e siècle, lorsque l'Université réunit sous son autorité une trentaine de petits collèges parisiens (1763).

DEVOTES (ou FILLES DE DIEU). Le couvent qui abritait les femmes repenties était situé sur l'emplacement actuel de la rue du Caire. Fondé en 1226 par Guillaume d'Auvergne, archevêque de Paris. Saint Louis le dota d'une rente de quatre mille livres. A la suite de graves désordres, il fut réformé en 1483 par Charles VIII. A noter qu'une tradition voulait que le cortège des suppliciés en marche vers Montfaucon s'arrêtât devant le couvent. Les condamnés baisaient le crucifix placé au chevet de l'église et recevaient, des Filles-Dieu, de l'eau bénite et leur dernier viatique terrestre : trois morceaux de pain et un verre de vin (voir Gibet).

E

ENFANTS TROUVÉS. Asile dépendant du Chapitre de Notre-Dame et situé près du For-l'Évêque (forum episcopi) situé sur un emplacement compris entre la rue Saint-Germain l'Auxerrois et le quai de la Mégisserie; avait été construit au XII^e siècle. C'était le siège de la prison et du tribunal de l'évêque de Paris, qui avait droit de basse, moyenne et haute justice sur une partie de la capitale et disposait d'un prévôt, qui logeait à For-l'Évêque.

F

FOUARRE (rue du). Une des plus célèbres rues de la capitale au Moyen Age. Elle allait de la rue de la Briderie à la rue Galande et était le siège de la Faculté des Arts. Son nom (fouarre veut dire paille) vient de ce que les étudiants étaient assis sur des bottes de paille. Buridan y enseigna la philosophie vers 1330. Dante, un quart de siècle auparavant, y avait été élève.

G

GIBET DE PARIS (Grand). Se dressait avant 1457 dans un lieu situé près de l'actuelle rue de la Grange-aux-Belles. En 1457 on l'installa entre la porte Saint-Martin et la porte du Temple. Il y avait d'autre fourches patibulaires à Paris, comme le Gibet de Montigny (vers le n° 31 de l'actuelle rue du Faubourg Saint-Martin).

GOUVIEUX. Aux abords de Chantilly (Oise). Une demeure en ruine et son gardien (voir Rousseville dans le glossaire Personnes et Personnages) donnaient lieu au temps de Villon à des plaisanteries sur le peu d'argent que l'on retirait du service du Roi.

GRAND GODET (le). La plus célèbre taverne de la place de Grève (voir ci-après).

GRÈVE. La place de Grève (emplacement actuel de la place de l'Hôtel-de-Ville) était le lieu où se réunissaient les ouvriers en quête de travail. Le port de Grève accueillait, le long de la Seine, les chalands transportant les fourrages, les bois, les vins, etc.

GRIGNY. Localité proche de Corbeil.

GROS FIGUIER (le). Maison de filles, près de l'Abreuvoir Popin (voir ce mot).

GROSSE MARGOT (hôtel de la). Maison mal famée, accueillante aux goliards et aux pipeurs, aux mauvais garçons de toute sorte. Elle était située près du Cloître Notre-Dame.

H

HEAUME (1e). Taverne de la rue Saint-Jacques.

HOTEL-DIEU. Fondé au VII^e siècle, agrandi sous Philippe Auguste et sous Saint Louis, il fut alors coupé d'une partie qui gênait la construction de Notre-Dame et reconstruit (1165-1260) entre la basilique et le Petit-Pont. (L'Hôtel-Dieu actuel fut construit de 1868 à 1877. L'ancien fut démoli en 1878).

I

INNOCENTS (cimetière des). Situé à l'emplacement actuel du Square des Innocents (angle rue Saint-Denis et rue Berger). Ce cimetière, à l'origine du moins, était celui des paroissiens de Saint-Germain. Au XIV^e siècle, on y trouvait quatre charniers, grandes galeries voûtées où étaient entassés les ossements exhumés pour faire place à de nouvelles sépultures.

J

JACOBINS (couvent des). Situé rue Saint-Jacques. Les moines et religieuses appartenaient à l'ordre de Saint-Dominique, fondé en 1215 par saint Dominique à Toulouse. Il fut d'abord un hospice pour pèlerins (la rue Saint-Jacques était la voie classique des pèlerinages conduisant à Saint-Jacques de Compostelle. Au début du XIII^e siècle elle se nommait Grant-rue-outre-Petit-Pont) avant de s'agrandir. Couvent supprimé en 1790, démoli entre 1800 et 1849. Actuellement, l'emplacement du couvent pourrait être défini par la rue Cujas, la rue Soufflot, la rue Saint-Jacques et la rue Victor-Cousin.

L

LANTERNE (1a). Taverne située rue de la Pierre-au-Lait, entre l'église Saint-Jacques de la Boucherie et le carrefour de la Savonnerie, derrière le Châtelet.

LINGERIE (ou Marché au filé). Près du cimetière des Innocents, à l'emplacement de l'actuelle rue de la Lingerie.

M

MATHELINS (ou Mathurins). Ordre religieux fondé en 1198 par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois. Le couvent des Mathurins était situé près du cloître de Saint-Benoît-le-Bétourné (voir ce mot).

MAUBUE (fontaine). A l'angle de la rue Saint-Martin et de la rue Simon-le-Franc. Existe encore de nos jours.

MEUNG-SUR-LOIRE. L'évêque d'Orléans y avait une prison, ainsi que Villon l'apprit à ses dépens.

MONTMARTRE. Louis le Gros, au XII^e siècle, fonda une abbaye de femmes située sur la colline, loin de la ville telle qu'elle était alors délimitée.

MONTPIPEAU. Forteresse située près de Meung-sur-Loire. Mais quand Villon dit « aller à Montpipeau », c'est dans un sens particulier. L'expression signifiait alors : faire une expédition pour voler (voir plus loin Rueil).

MOUTON (le). Taverne située rue de la Harpe.

MULE (la). Taverne située rue Saint-Jacques. Villon et ses amis y décidèrent le vol du collège de Navarre.

N

NAVARRÉ (collège de). Fondé en 1304 par Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, et construit à partir de 1309. Selon le vœu de la reine, devait abriter des boursiers, en grammaire, logique, philosophie et théologie. Situé sur l'emplacement de l'École Polytechnique, rue Descartes.

NIJON. Tour située sur l'emplacement actuel du Palais de Chaillot.

O

OURS (rue aux). Rue qui date du XIII^e siècle. De nombreux rôtisseurs y avaient boutique, d'où son nom : ours est une déformation de oues, c'est-à-dire oies. Les rôtisseurs, au Moyen Âge, étaient les oiers.

P

PANIER VERT (le). Voir CAGE VERT.

PARCHEMINERIE (rue de la). Ou rue des Écrivains avant 1387. Écrivains publics et copistes lui ont donné son nom. Longe l'église Saint-Séverin.

PET AU DIABLE. Pierre servant de borne qui se trouvait dans la rue du Martelet ou du Martroy-Saint-Jean (emplacement actuel de la caserne Lobau, derrière l'Hôtel de Ville). Elle était en face d'un grand hôtel appartenant à Mlle de Bruyères (voir glossaire des Personnes et personnages). Dans la tradition étudiante, c'était un objet de plaisanteries grossières. En 1451, les écoliers de Paris transportèrent la pierre sur la montagne Sainte-Geneviève, rue du Mont-Saint-Hilaire. Le parlement fit reprendre la pierre et Mlle de Bruyères en fit placer une autre devant son hôtel (la première servant pour la justice de pièce à conviction). Les écoliers s'emparèrent de la seconde, et la reportèrent rue du Mont-Saint-Hilaire. Ces incidents furent à l'origine de troubles assez graves qui amenèrent en 1453 l'Université à suspendre ses cours. Villon participa probablement aux équipées du Pet-au-Diable, qu'il raconta sans doute dans le « roman » cité dans le Testament (88).

PETIT-PONT. Celui qui fait communiquer la rue Saint-Jacques avec l'île de la Cité. Du côté de la rive gauche, il était fermé par le Petit Châtelet. Il était bâti, comme tous les ponts à l'époque, de maisons et de boutiques dont les fenêtres donnaient sur le fleuve.

POMME DE PIN (la). Taverne, dans la Cité, rue de la Juiverie.

PORTE ROUGE. Porte de communication privée entre Notre-Dame et l'enclos des Chanoines. Guillaume de Villon y avait son hôtel et c'est là que vécut le poète quand il était à Paris. On peut voir aujourd'hui rue du Cloître Notre-Dame ce qui reste de la Porte Rouge.

Q

QUINZE VINGTS. Asile pour aveugles fondé par Saint Louis en 1260. Il était situé dans la rue Saint-Honoré, à l'emplacement de la rue de Rohan.

R

RUEIL. Village proche de Saint-Germain-en-Laye. Mais (de même que pour Montpipeau - voir ce mot) il y a un sens spécial dans l'expression « aller à Rueil » qui veut dire « attaquer un homme ».

S

SAINT-ANTOINE (rue). Le tracé de cette voie (longtemps la plus large de la ville) était alors le même que de nos jours.

SAINT-BENOIT-LE-BÉTOURNÉ. L'église de ce nom était située à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Jean-de-Latran (devenue ensuite rue des Écoles). Son nom vient de ce qu'elle était orientée sud-ouest ; le chœur à l'ouest, elle se trouvait ainsi maktournée. En 1340 on plaça l'autel à l'est : elle fut alors bien tournée, bétournée. Fermée à la Révolution, l'église devint un magasin puis un théâtre (le Théâtre du Panthéon). Le percement de la rue des Écoles l'a fait disparaître mais son portail se trouve encore dans le jardin de l'Hôtel de Cluny.

SAINT-DENIS. Abbaye de l'ordre de Saint-Benoît ; basilique fondée en 630 par Dagobert, reconstruite en 1144 et restaurée en 1869. La basilique était depuis Saint Louis la sépulture des rois de France et des princes du sang. (Tombes détruites sous la Révolution. Il reste les célèbres Gisants).

SAINT-JACQUES DE LA BOUCHERIE. Église proche du Châtelet, détruite sous la Révolution, et dont il ne reste aujourd'hui que la Tour Saint-Jacques.

SAINT-MOR. Aujourd'hui Saint-Maur-des-Fossés (Seine). Saint Maur passait pour guérir de la goutte. La potence Saint-Mor est un ex-voto.

SAINTE-AVOIE. Chapelle du couvent des Augustines, rue du Temple.

SORBONNE. Fondée en 1253 par le chapelain et confesseur de Saint Louis, Robert de Sorbon (1201-1274). Les bâtiments du XIII^e siècle étaient situés à peu près sur le même emplacement qu'aujourd'hui, mais étaient beaucoup moins vastes. C'était alors selon le vœu de son fondateur un établissement destiné à la Communauté des pauvres maîtres et étudiants en théologie. Un proviseur et un prieur dirigeaient les études et la vie des étudiants. Il n'y a pas alors comme aujourd'hui d'identification entre l'Université de Paris et la Sorbonne : c'est Collège de la Sorbonne qu'il faudrait dire.

T

TROIS LIS (les). Une des geôles du Châtelet. Selon certains historiens elle portait sur sa porte trois lis. D'autres plus simplement disent qu'elle comportait trois lits. Villon joue probablement sur les mots.

TROU PERRETTE (le). Tripot situé rue aux Fèves, dans la Cité, près de la rue de la Juiverie et de la Pomme de Pin.

TRUMILLIÈRES (les). Taverne du quartier des Halles.

V

VACHE TROUSSÉE (la). Taverne de la rue Troussevache. Trousser, c'est porter sur son dos.

VALÉRIEN (mont). Colline située sur la rive gauche de la Seine, à dix kilomètres de la Cité.

VAUVERT. Le château de Vauvert, situé dans la partie ouest de ce qui est aujourd'hui le jardin du Luxembourg, semble avoir été construit (nous disons semble parce que rien n'est moins certain : Vauvert a une légende avant d'avoir une histoire) vers l'an 1000 par Robert II, fils de Hugues Capet. Robert II fut excommunié et des fables coururent sur les mauvais esprits (et les mauvaises gens) qui hantaient ce château. En 1257, il fut attribué par Saint Louis aux Chartreux de l'ordre de Saint-Bruno, qui construisirent là un grand monastère, dont l'entrée était au niveau du 64 du boulevard Saint-Michel (appelé alors rue de l'Enfer). Fermé en 1790, puis vendu, le couvent fut ensuite démoli.

VICÊTRE. Aujourd'hui Bicêtre. En 1411, le magnifique château du duc de Berry fut incendié par les bouchers de Paris (révolte des Cabochiens). Des malfaiteurs auraient vécu dans ses ruines. C'est Richelieu qui le fit restaurer et y installa un hôpital d'invalides. Saint Vincent de Paul l'occupa ensuite.



BIBLIOGRAPHIE



Les manuscrits.

Les sources du texte des œuvres de Villon sont essentiellement constituées par cinq manuscrits :

- a / Manuscrit de l'Arsenal n° 3.523 (contient le *Lais*, le *Testament* et la *Ballade de Fortune*).
- b / Manuscrit de la Bibliothèque Nationale n° 1661 (ne donne que le *Lais*).
- c / Manuscrit Coislin, le plus complet. Bibliothèque Nationale, n° 20.041.
- f / Manuscrit Fauchet à la Bibliothèque Royale de Stockholm.
- h / Manuscrit du cardinal de Rohan, au Cabinet des Estampes à Berlin, n° 78 B 17, le moins riche (quatre pièces).

En outre on trouve : 1° dans le manuscrit des poésies de Charles d'Orléans, nommé manuscrit La Vallière (Bibliothèque Nationale, 25.458), deux textes : la *Ballade du Concours de Blois* et l'*Épître à Marie* ; 2° dans le volume anonyme publié vers 1501 par Antoine Vêrard et intitulé le *Jardin de Plaisance*, neuf pièces. Ce volume a été publié sous forme de reproduction phototypique par A. Piaget et Eugénie Droz (Société des Anciens textes, 1910, complété en 1925 par un volume critique).

Les éditions.

- La première est celle de Pierre Levet, en 1489. Elle a paru sous le titre : « *Le grant testament Villon et le petit. Son codicille. Le Jargon et ses ballades.* » Elle est intéressante au titre de source également, car elle reproduit les variantes d'un manuscrit qui a été perdu. Elle a été publiée en fac-similé par Pierre Champion en 1924.
- En 1533, Clément Marot publie chez l'éditeur Galiot du Pré un texte revu - d'où il avait notamment éliminé des textes apocryphes ajoutés à la dernière reproduction (1532) de l'édition Levet (le monologue du *Franc-archer de Bagnolet* et le dialogue des *Seigneurs de Mallepaye et de Baillevent*). De 1533 à 1542, c'est l'édition de Marot qui sert de base. Il n'y en a pas au XVII^e siècle.
- En 1723, Eusèbe de Laurière publie une nouvelle édition chez Coustellier. (Réédition en 1742).
- En 1832, l'abbé Prompsault inaugure la série des publications du XIX^e siècle et donne pour la première fois *Le dit de la naissance de Marie de Bourgogne*, sous le titre, les « *Œuvres de maistre François Villon, corrigées et complétées, d'après plusieurs manuscrits qui n'étoient pas connus* (Paris, imp. de Bêthune).
- 1854 (réédition en 1866 et 1877) : Paul Lacroix (le Bibliophile Jacob) publie *Les Deux testaments d'après le manuscrit A. (Arsenal)*.
- 1867 : Pierre Jannet publie l'édition préparée par Bernard de la Monnoye d'après le manuscrit C. (Coislin).
- 1892 : Le bibliophile Auguste Longnon (1820-1870), le premier des grands spécialistes modernes de Villon, publie les *Œuvres complètes*. De nouvelles éditions suivront, en 1911, puis en 1914, 1923, 1930, 1932 (ces quatre dernières révisées par Lucien Foulet). Ce texte a d'autre part servi pour *Les Œuvres de François Villon* (1919), édition préfacée par Ad. Van Bever.
- Il faut encore signaler : l'édition de Schneegans (*Bibliotheca Romanica* 1911) ; la reproduction en fac-similé du manuscrit de Stockholm avec une introduction de Marcel Schwob (publié par Pierre Champion en 1924) ; l'édition critique de L. Thuasne en 3 volumes (1923) ; celle de Dimier (1927) ; les reproductions des manuscrits B et C en phototypie présentées par Alfred Jeanroy et Eugénie Droz (1932) ; l'édition d'Albert Pauphilet (*Pléiade*, 1939, dans le volume *Moyen Âge II*) et celle d'André Mary (1951).

Etudes biographiques et critiques.

- 1859 : *François Villon, sa vie et ses œuvres*, par A. Campaux.
 - 1877 : *Etude biographique sur François Villon*, par Auguste Longnon, qui renouvelle entièrement les études relatives au poète.
 - 1901 : *François Villon*, par Gaston Paris.
 - 1912 : *François Villon, rédactions et notes*, par Marcel Schwob. Ce volume a été publié par Pierre Champion.
 - 1913 : *François Villon, sa vie et son temps*, par Pierre Champion, 2 volumes (réédition en 1933). Encore aujourd'hui, c'est l'ouvrage essentiel, auquel sont redevables la plupart des livres publiés depuis.
- Dans la revue *Romania* (à partir de 1920 notamment) les études et commentaires de Lucien Foulet. Du même auteur : *Villon et Charles d'Orléans* (1927).
- Il faut encore signaler l'essai d'André Suarès aux *Cahiers de la Quinzaine* (1914), celui de Jean-Marc Bernard (1918) et surtout *François Villon et les thèmes poétiques du Moyen Age*, d'Italo Siciliano (1934). Enfin Fernand Detonay : *Villon* (*Droz*, 1947). André Burger : *Lexique de la Langue de Villon* (*Droz*, 1957).
- Une bibliographie complète de Villon, arrêtée à 1955, se trouve dans Robert Bossuat : *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Age*. Melun, Librairie d'Argences 1951. Supplément 1955. Voir les N° 4606 à 4766 et 6865 à 6907,

Romans.

- *La passion de M^e François Villon*, par Pierre d'Alheim (1924).
- *Le roman de François Villon*, par Francis Carco (première édition en 1936, seconde édition revue en 1930, puis en 1951).
- *La curieuse aventure de M^e François Villon ou Si j'étais Roi*, roman anglais de Justin Huntley Mac Carthy, traduit en 1926. (Livre médiocre.)
- *Les compagnons de la Mauvaise Chance* (Le procès des Coquillards, par Francis Carco - Revue de Paris, 1952).

Films.

Films américains :

- 1914 : *The Oubliette*.
- 1927 : *Beloved Rogue*.
- 1930 : *The vagabond King*.

Un film français :

- 1945 : *François Villon* - scénario de Pierre Mac Orlan, mise en scène d'André Zwoboda, avec Serge Reggiani. (Texte original : Pierre Mac Orlan, *François Villon*, film. Liège, Bruxelles, 1945.)

Traductions.

Villon a été traduit :

- en anglais par John Payne en 1878 et surtout par le romancier H. de Vere Stacpoole (1913). Notons que ce dernier est également l'auteur d'une biographie romancée : *François Villon, his life and times* (1916).
- en russe (extraits) par Illya Ehrenbourg (1916).
- en allemand par L. Hammer (1907) et par Joseph Chapiro (1932).



ICONOGRAPHIE



- 33** DÉTAIL DU PLAN DE LA TAPISSERIE DE PARIS (1540), LA SEINE ENTRANT A PARIS. (*Bulloz.*)
- 51** LA DANSE MACABRE. BOIS GRAVÉ DU XV^e SIÈCLE. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE MANUSCRITS, RÉSERVE. (*Giraudon.*)
- 68** GRAVURE DU XV^e SIÈCLE. L'ART DE BIEN VIVRE ET DE BIEN MOURIR. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS. (*Giraudon.*)
- 70** LES TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY (JANVIER), PAR POL DE LIMBOURG. MUSÉE CONDÉ A CHANTILLY. (*Giraudon.*)
- 72** LE CHARNIER ET LE CIMETIÈRE DES INNOCENTS. MINIATURE DES HEURES DE NOTRE-DAME. XV^e SIÈCLE. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. (*Bulloz.*)
- 77** LE ROMAN DE LA ROSE, XIV^e SIÈCLE, DE G. DE LORRIS. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS, RÉSERVE. (*Bulloz.*)
- 81** ÉCOLE ALLEMANDE. MAÎTRE E.S. DE L'AN 1466. (*Bulloz.*)
- 87** MINIATURE : LES HEURES DE SEGNIER : BETHSABÉE. CHANTILLY. (*Giraudon.*)
- 99** MINIATURE DU LIVRE D'HEURES D'ÉTIENNE CHEVALIER. VÊPRES DE L'OFFICE DU SAINT-ESPRIT, PAR J. FOUQUET. COLLECTION LEHMAN. (*Bulloz.*)
- 103** GRAVURE SUR BOIS DE RENÉ D'ANJOU. L'ABUZÉ EN COURT. LYON 1480. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, IMPRIMÉS, RÉSERVE.
- 106** BOIS DU XV^e SIÈCLE. L'ALMANACH DES BERGERS. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS, RÉSERVE. (*Giraudon.*)
- 118** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 126** GRAVURE SUR BOIS, PAR RENÉ D'ANJOU. L'ABUZÉ EN COURT, LYON 1480 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, IMPRIMÉS, RÉSERVE.

- 129** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 133** MINIATURE DU XV^e SIÈCLE. FAITS ET PAROLES MÉMORABLES DE VALÈRE MAXIME. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS. (*Giraudon.*)
- 136** GRAVURE DU XV^e SIÈCLE. L'ART DE BIEN VIVRE ET DE BIEN MOURIR. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS. (*Giraudon.*)
- 141** BOIS DU XV^e SIÈCLE. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, IMPRIMÉS, RÉSERVE.
- 146** BOIS DU XV^e SIÈCLE. L'ALMANACH DES BERGERS. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS, RÉSERVE. (*Giraudon.*)
- 148** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. L'ALMANACH DES BERGERS. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS, RÉSERVE. (*Giraudon.*)
- 154** LA VERTU ET LES VICES. MINIATURE DE MAITRE FRANÇOIS, EXTRAITE DU MANUSCRIT DE SAINT AUGUSTIN : LA CITÉ DE DIEU. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS. (*Bulloz.*)
- 159** BOIS GRAVÉ DU XV^e SIÈCLE.
- 164** ÉCOLE ALLEMANDE. LE MAITRE E.S. DE L'AN 1466. (*Bulloz.*)
- 166** ÉCOLE ALLEMANDE. LE MAITRE E.S. DE L'AN 1466. (*Bulloz.*)
- 169** BOIS GRAVÉ DU XV^e SIÈCLE. L'ALMANACH DES BERGERS. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS, RÉSERVE. (*Giraudon.*)
- 171** LA MAISON DE REPOS ; EXTRAIT DU « CHATEAU DES LABEURS », PAR PIGOUCHE ET VOSTRE EN 1499. GRAVURE DE P. GRINGORE. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. (*Giraudon.*)
- 174** CUEILLETTE DES FRUITS. TAPISSERIE. FRANCE XV^e SIÈCLE. MUSÉE DU LOUVRE. (*Giraudon.*)

- 177** BOIS GRAVÉ DU XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 179** BOIS GRAVÉ DU XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 181** MINIATURE DU XV^e SIÈCLE. PETIT PALAIS. (*Bulloz.*)
- 184** MINIATURE DU XV^e SIÈCLE. CHRONIQUE DE FROISSART. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS. (*Bulloz.*)
- 185** MANUSCRIT DE LA VIE ACTIVE. RÉCEPTION DES MALADES. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS. (*Bulloz.*)
- 188** MANUSCRIT « LE CHAMPION DES DAMES ». XV^e SIÈCLE. MARTIN LE FRANÇ. GRENOBLE. (*Bulloz.*)
- 191** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 194** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 196** LA NEF DES FOUS. MANUSCRIT DU XV^e SIÈCLE. BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE. (*Bulloz.*)
- 199** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 203** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 209** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 212** MAÎTRE PATELIN ET GUILLEMETTE. ÉDITÉ PAR PIERRE LEVET VERS L'AN 1489. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS. (*Giraudon.*)
- 213** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. LE GRAND ET PETIT TESTAMENT DE VILLON. ÉDITÉ EN 1489 CHEZ PIERRE LEVET. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, IMPRIMÉS, RÉSERVE. (*Bulloz.*)

- 216** MAITRE PATHELIN ET GUILLEMETTE. ÉDITÉ CHEZ PIERRE LEVET VERS L'AN 1489. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MANUSCRITS. (*Giraudon.*)
- 219** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 223** ÉCOLE ALLEMANDE. MAITRE E.S. DE 1466. (*Bulloz.*)
- 225** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 227** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 229** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 231** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 233** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)
- 235** BOIS GRAVÉ XV^e SIÈCLE. (*Collection particulière.*)

ŒUVRES DE FRANÇOIS VILLON

PRÉFACE	9
BIOGRAPHIE DE FRANÇOIS VILLON	27
Le Lais	35
Le Testament	53
BALLADE DES DAMES DU TEMPS JADIS	68
BALLADE DES SEIGNEURS DU TEMPS JADIS	70
BALLADE EN VIEIL LANGAGE FRANÇOIS.	72
LES REGRETS DE LA BELLE HEAUMIÈRE	77
BALLADE DE LA BELLE HEAUMIÈRE AUX FILLES DE JOIE	81
DOUBLE BALLADE.	87
BALLADE POUR PRIER NOTRE-DAME	99
BALLADE A S'AMIE	103
RONDEAU	106
BALLADE ET ORAISON	118
BALLADE POUR ROBERT D'ESTOUTEVILLE	126
BALLADE	129
LES CONTREDITS DE FRANC GONTIER	133
BALLADE DES FEMMES DE PARIS.	136
BALLADE DE LA GROSSE MARGOT	141
BELLE LEÇON AUX ENFANTS PERDUS	146
BALLADE DE BONNE DOCTRINE A CEUX DE MAUVAISE VIE	148
CHANSON	154
EPITAPHE ET RONDEAU	159
BALLADE DE MERCI	164
BALLADE FINALE	166
 Poésies diverses	
BALLADE DE BON CONSEIL	171
BALLADE DES PROVERBES.	174
BALLADE DES MENUS PROPOS	177
BALLADE DES CONTRE-VÉRITÉS	179
BALLADE CONTRE LES ENNEMIS DE FRANCE	181

RONDEAU	184
BALLADE DU CONCOURS DE BLOIS	185
LE DIT DE LA NAISSANCE DE MARIE D'ORLÉANS	188
DOUBLE BALLADE.	191
ÉPITRE A SES AMIS	196
REQUÊTE A MONSIEUR DE BOURBON	199
LE DÉBAT DU CŒUR ET DU CORPS DE VILLON	202
BALLADE DE LA FORTUNE	209
QUATRAIN.	212
L'ÉPITAPHE DE VILLON	213
LOUANGE ET REQUÊTE A LA COUR DE PARLEMENT	216
QUESTION AU CLERC DU GUICHET	219
BALLADES EN JARGON	225

TEXTES ANNEXES

GLOSSAIRE.	241
PERSONNES ET PERSONNAGES	249
FONCTIONS ET INSTITUTIONS	259
GLOSSAIRE TOPOGRAPHIQUE	263
BIBLIOGRAPHIE	271
ICONOGRAPHIE	275

cet ouvrage,
composé en gloucester corps 12,
a été imprimé sur les presses
des Petits-Fils de Léonard Danel,
à Loos-lez-Lille.

Les maquettes originales de reliure,
de typographie et d'illustration sont de

JEAN GARCIA.

MARCELLE CRÉPY et HUBERT DECAUX
en ont réuni l'iconographie.





